

## Le spectre d'un reconfinement n'en finit pas de planer *Sous quelle forme ? Et quel en serait le coût ?*

Le discours du chef du gouvernement laisse tout le monde sur sa faim



Lire page 3

Les Emirats Arabes Unis  
ouvrent un Consulat  
général à Laâyoune



Page 2

Abdelhamid Fatihi

*La solidarité est une condition sine qua non de la citoyenneté*  
Le président du Groupe socialiste à la Chambre des conseillers appelle le gouvernement à faire face à toutes les tentatives visant à contrecarrer la lutte contre la pandémie



Page 2

Mohamed Benabdelkader

*Le ministère de la Justice se penche sur l'élaboration de l'arsenal juridique nécessaire à la réforme du système judiciaire*



Page 4

Le discret succès  
de la Finlande face  
à la Covid-19



Page 8

# Abdelhamid Fatihi

## *La solidarité est une condition sine qua non de la citoyenneté*

*Le président du Groupe socialiste à la Chambre des conseillers appelle le gouvernement à faire face à toutes les tentatives visant à contrecarrer la lutte contre la pandémie*



«**L**a situation actuelle est difficile, car la crise sanitaire a impacté négativement l'économie et les finances publiques et aggravé terriblement la situation sociale». C'est ce qu'a mis en exergue le président du Groupe socialiste à la Chambre des conseillers, Abdelhamid Fatihi, lors de la séance mensuelle des questions orales sur la politique générale tenue mardi dernier et consacrée à une question centrale sur les «politiques gouvernementales pour faire face aux défis socioéconomiques à la lumière des répercussions de la pandémie du coronavirus».

Face à cette situation alarmante, il a appelé à renforcer la cohésion nationale et consolider les valeurs de solidarité, car, selon lui, «la solidarité est une condition sine qua non de la citoyenneté». Il a également loué le grand projet que S.M le Roi avait annoncé dans ses discours du Trône et lors de l'ouverture de la session législative. Lequel projet vise à relancer l'économie nationale, à généraliser la protection sociale

et à réformer les entreprises et les établissements publics.

Par ailleurs, le président du Groupe socialiste a appelé le gouvernement à assumer ses responsabilités pour faire face à toutes les tentatives visant à perturber les efforts de lutte contre la pandémie. «Les décisions de fermeture partielle et totale ou de retour au confinement relèvent de la responsabilité du gouvernement parce que la loi lui accorde ce droit et parce qu'il dispose de données lui permettant de prendre de telles décisions, mais à condition de garantir le pain quotidien des citoyens», a-t-il précisé lors de son intervention au nom du Groupe socialiste.

«En tant que parti national, l'USFP considère qu'il est nécessaire de renforcer les institutions de l'Etat pour faire face à la pandémie et à ses répercussions et mener à bien ses tâches sur tous les fronts pour garantir un niveau de vie minimum pour le citoyen marocain et préserver la cohésion de la société», a-t-il souligné.

Et dans ce cadre, Abdelhamid Fa-

tahi a évoqué la question des prochaines échéances électorales. «Nous savons que la date de ces échéances approche, mais malheureusement, les lois électorales n'ont pas été révisées», a-t-il martelé. Et de préciser : «Notre parti a exigé, un an avant la pandémie de la Covid-19, d'ouvrir des consultations sur ces lois afin que nous puissions tous respecter le temps politique et offrir de bonnes conditions pour que les prochaines échéances se passent dans une atmosphère saine».

Il a aussi souligné que malgré le retard de ces consultations, elles se sont terminées il y a environ deux mois, mais aucune réforme n'a été engagée, tout en appelant à faire une ligne de démarcation «entre la responsabilité constitutionnelle et politique de diriger le gouvernement et la responsabilité partisane», faisant ainsi allusion à la double casquette de Saad Dine El Othmani, qui, en même temps, dirige le gouvernement et préside le PJD.

Et Abdelhamid Fatihi de s'adresser à lui : «Nous nous adressons à vous en tant que chef du gouvernement, car vous n'accepterez pas que le pays soit l'otage de la position d'un seul parti politique (PJD, NDLR)». Il convient de rappeler que la réforme des lois électorales a échoué vu l'opposition du PJD au changement du mécanisme de calcul du quotient électoral sur lequel la majorité des partis politiques dont l'USFP se sont mis d'accord.

«Votre position en tant que chef du gouvernement exige que vous soyez un arbitre, alors soyez un arbitre mais ne soyez pas arbitre et juge en même temps», a conclu Abdelhamid Fatihi.

Mourad Tabet

## Les Emirats Arabes Unis ouvrent un Consulat général à Laâyoune



Les Emirats Arabes Unis ont ouvert, mercredi, un Consulat général à Laâyoune, la 9ème représentation diplomatique inaugurée dans la capitale du Sahara marocain en moins d'un an.

La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et d'Anouar Karkach, ministre des Affaires étrangères des Emirats Arabes Unis, ainsi que des représentants des autorités locales, des élus et des chiekh des tribus sahraouies.

Les Emirats Arabes Unis ont ainsi emboîté le pas à l'Union des Comores, au Gabon, à la République Centrafricaine, à Sao Tomé-et-Principe, au Burundi, à la Côte d'Ivoire, à l'Esawatini et à la Zambie.

Commentant cet événement, Hamdi Ould Errachid, président de la commune de Laâyoune, a déclaré à la chaîne émiratise Dubai TV, que pareille décision n'est pas étonnante de la part d'un pays frère qui a été le premier à avoir pris part à la Marche Verte. «Cela doit inspirer tous les pays arabes, y compris l'Algérie que j'invite particulièrement, et les inciter à ouvrir des consulats à Laâyoune», a-t-il souligné.

Pour sa part, l'ambassadeur du Maroc en Afrique du Sud, Youssef Amrani, a déclaré dans une interview exclusive accordée mardi à MGH Partners que l'ouverture de Consulats généraux de pays frères et amis africains à Laâyoune et Dakhla relève d'une démarche souveraine exprimant dans son essence un soutien fort, explicite et sans équivoque à la marocanité du Sahara.

«Aujourd'hui, via le soutien grandissant de la communauté internationale, le Maroc ne fait que confirmer une fois de plus la légitimité qui lui revient de droit à travers la clarté et la justesse des positions majoritairement résonantes au cœur du concert des nations», a-t-il ajouté.

Interrogé sur ce ballet diplomatique marocain, le diplomate a relevé qu'il est de notoriété que l'histoire, le droit et la volonté du peuple se sont toujours cramponnés à cette marocanité qui ne saurait être assujettie à un quelconque marchandage. Le Maroc jouit d'une grande crédibilité et occupe une place privilégiée sur l'échiquier diplomatique du continent et au-delà, fait-il constater.

«Il est par conséquent naturel que nos partenaires entendent engager des relations autrement plus fortes et substantielles avec le Royaume dans le cadre d'une coopération féconde et mutuellement avantageuse», a-t-il noté. Et d'ajouter que le Maroc a une expérience, une expertise, une vision et un volontarisme qui lui confèrent une attractivité certaine d'autant plus que l'ouverture et le dialogue ont toujours été les constantes d'une diplomatie marocaine orientée sur l'autre, le frère, l'ami, le proche.

«N'en déplaise à certaines parties, largement minoritaires qui s'obstinent par idéologie ou intérêts politiques à remettre en question l'intégrité territoriale du Royaume, le Maroc est conforté dans son approche par un consensus international éminemment favorable à sa cause et par continuité au processus politique engagé sous l'égide exclusive du Conseil de sécurité des Nations unies», a-t-il conclu.

Ahmadou El-Katab

## Le Rotaract de l'EHTP organise son opération Cartables

Dans le cadre de ses actions de bénévolat, le Club Rotaract de l'Ecole Hassania des Travaux Publics (EHTP) organisera samedi 7 novembre 2020, son initiative «Cartables» à l'école Akni du district de Tizi Nobado, commune Ait Bilal, région d'Azilal, et ce «malgré cette situation pandémique oppressante», selon les organisateurs de cet événement.

Cette opération consiste à consacrer une journée entière à la distribution des fournitures scolaires et de cartables à 100 écoliers défavorisés, et ce afin de soutenir leurs familles, d'encourager la scolarisa-



tion et de lutter contre la déperdition scolaire.

Il convient de souligner que

cette activité sera réalisée en collaboration avec le Rotary Sqala et sponsorisée par Top Business.

# Le spectre d'un reconfinement n'en finit pas de planer

## *Sous quelle forme ? Et quel en serait le coût ?*

“

Le discours du chef du gouvernement laisse tout le monde sur sa faim

«**G**énéral, évasif et confus », c'est ainsi qu'on peut décrire le dernier discours du chef du gouvernement à la Chambre des conseillers à l'occasion de la séance mensuelle des questions orales sur les politiques publiques. En fait, Saâd Eddine El Othmani n'a rien évoqué de nouveau et n'a rien annoncé d'important. Mieux, le discours du chef de l'Exécutif maintient l'opinion publique dans le flou alors que les allégations et les fake news relayées par les réseaux sociaux font rage.

Ainsi, El Othmani n'a pas jugé utile de clarifier la position du gouvernement concernant un nouveau reconfinement. Selon lui, tout est possible et rien n'est moins sûr. Le chef du gouvernement a déclaré qu'aucun de nos concitoyens ne souhaite le retour à un confinement en raison de ses répercussions économiques, sociales et psychologiques. Mais cela reste une option possible, ajoute-t-il, si la situation devient incontrôlable et si les Marocains faillent à leur engagement, en tant qu'individus et groupes, à l'application des mesures de précaution dictées. Autrement dit, il est fort probable qu'il y ait un reconfinement et il est possible de l'éviter ! Un discours que les autorités rassurent depuis l'été. En fait, tout le monde sait que le confinement reste une probabilité, mais de quel reconfinement parle-t-on ? D'un reconfinement total à l'instar de celui du printemps dernier ou d'un reconfinement partiel ? D'un reconfinement national ou plutôt régional ? Mieux, pourquoi les autorités marocaines doivent-elles instaurer un nouveau confinement puisqu'El Othmani him self a déclaré dans son discours de mardi dernier que la situation épidémiologique est encore contrôlable même si elle demeure préoccupante ?

Autres questions et non des moindres, qu'en est-il du coût économique et social d'un nouveau reconfinement ? Comment le gouvernement compte-t-il conserver l'équilibre entre le maintien



des activités économiques et la protection de la santé des Marocains ? L'Exécutif est-il prêt à soutenir financièrement comme c'était le cas du confinement du printemps 5,1 millions de familles qui ont bénéficié des aides financières du Fonds spécial pour la lutte contre le nouveau coronavirus ? A-t-il les moyens pour aider de nouveau 800.000 personnes affiliées à la CNSS, en arrêt de travail, et 2,3 millions de familles détentrices de la carte Ramed, impactées par la Covid-19, en plus de deux millions de ménages non-Ramédistes sans parler de ceux qui n'appartiennent pas à ces deux catégories ? À toutes ces questions, le chef du gouvernement s'est contenté de répéter que « économiquement et socialement, les choses se sont bousculées à cause de l'impact du Covid-19 » et que « l'impact sera également ressenti en 2021 » tout en soulignant qu'au niveau national, la situation économique reste compliquée et « qu'on a évité le pire grâce aux équilibres économiques trouvés avant l'arrivée de la pandémie ». Bref, aucun scénario clair et précis pour gérer un nouveau confinement n'est prêt.

Le chef du gouvernement a brillé également par son silence concernant les mesures prises jusqu'à présent. En effet, aucune évaluation n'a été faite concernant les dernières mesures prises pour stopper la propagation du Covid-19. Qu'en est-il des couvre-feux instaurés dans les villes les plus touchées et des restrictions dans certaines régions ? Quid du prolongement de l'état d'urgence six fois ? Qu'en est-il de l'adoption de mesures d'urgence ponctuelles, comme le récent verrouillage de la capitale économique avec couvre-feu nocturne, contrôle strict des déplacements et fermeture dernièrement de toutes les écoles à la veille de la rentrée scolaire ? Des mesures qui tardent encore à donner leurs résultats puisque la courbe de l'épidémie ne s'inverse pas et qu'à l'inverse, le taux de positivité atteint des pics inquiétants et les décès dus au coronavirus n'ont jamais été aussi nombreux. « Du 20 au 31 octobre, on a recensé

43.335 nouvelles contaminations et 719 décès. Ces chiffres, enregistrés en 11 jours, correspondent à 20% de la totalité des infections et des morts dus au coronavirus depuis le premier cas de Covid-19 enregistré au Maroc, le 2 mars 2020 », rapporte le site Le360.

Pour El Othmani, ces chiffres n'ont rien d'extraordinaire puisque la situation au Maroc est identique à celle dans d'autres pays du monde qui enregistrent une propagation continue de la pandémie de Covid-19 tout en indiquant que toutes les mesures prises par le pays sont considérées comme des décisions nationales et souveraines, fondées sur des données précises, prises par des

comités scientifiques qui suivent, évaluent, suggèrent et prennent les décisions nécessaires. Un petit clin d'œil à ceux et celles qui accusent le gouvernement de copier à la lettre ce qui se passe ailleurs notamment en France.

Bref, le chef du gouvernement semble moins bien gagné par le souci de bien communiquer. En effet, et en paraphrasant Anne Leyval-Granger, « le message gouvernemental est rarement positif, agréable et gratifiant, dans le contenu, sinon dans la forme : c'est un message de responsabilité, de contrainte, qui veut faire passer ce que le public n'a pas envie d'entendre ».

Hassan Bentaleb

### La situation pandémique s'aggrave au fil des jours

Quatre mille quatre cent quatre-vingt-quinze (4.495) nouveaux cas d'infection au coronavirus et 2.808 guérisons ont été enregistrés au Maroc dans les dernières 24 heures, a annoncé, mardi, le ministère de la Santé.

Le nouveau bilan porte à 229.565 le nombre total des contaminations depuis le premier cas signalé le 2 mars et à 189.909 celui des personnes totalement rétablies, soit un taux de guérison de 82,7%, a précisé le ministère dans son bulletin quotidien sur la situation épidémiologique.

Le nombre de décès est passé à 3.900, avec 74 nouveaux cas recensés en 24 heures, soit un taux de létalité de 1,7%, selon la même source.

Ces décès se répartissent entre les régions de Casablanca-Settat (22), Tanger-Tétouan-Al Hoceima (10), Rabat-Salé-Kénitra (8), Marrakech-Safi (8), Béni Mellal-Khénifra (6), l'Oriental (6), Fès-Meknès (5), Souss-Massa (4), Laayoune-Sakia El Hamra (3) et Drâa-Tafilalet (2).

Les nouveaux cas, quant à eux, se répartissent entre les régions de Casablanca-Settat (2.109), l'Oriental (663), Rabat-Salé-Kénitra (658), Tanger-Tétouan-Al Hoceima (269), Béni Mellal-Khénifra (167), Souss-Massa (161), Marrakech-Safi (157), Fès-Meknès (69), Laayoune-Sakia El Hamra (69), Drâa-Tafilalet (67), Guelmim-Oued Noun (58) et Dakhla-Oued Eddahab (48).

Le nombre de cas exclus s'élève à 3.158.977, après 16.376 nouvelles analyses négatives, alors que les cas actifs ont atteint le nombre de 35.756.

Concernant les cas sévères ou critiques, ils sont au nombre de 869, dont 70 placés sous intubation.

Le taux d'incidence cumulé est de 632,2/100.000 habitants, contre une incidence de 24h établie à 12,4/100.000 habitants.

# Mohamed Benabdelkader : *Le ministère de la Justice se penche sur l'élaboration de l'arsenal juridique nécessaire à la réforme du système judiciaire*



**L**e ministère de la Justice s'est engagé "avec toute responsabilité" dans le chantier stratégique de réforme profonde et globale du système judiciaire, a indiqué, mardi à Rabat, le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader.

Le ministre, qui s'exprimait lors de l'ouverture de la 33<sup>ème</sup> session du Conseil d'administration de l'Institut supérieur de la magistrature, a souligné qu'après l'aboutissement de l'indépendance complète du pouvoir judiciaire, et la passation de la présidence du parquet au procureur général du Roi près la Cour de cassation, le ministère se penche sur l'élaboration de l'arsenal juridique nécessaire pour l'accompagnement de ce changement historique du système judiciaire au Maroc.

Il a relevé, à cet égard, que l'attention du ministère s'est focalisée sur l'examen des effets sur la décision de la Cour constitutionnelle relative au projet de loi sur l'organisation judiciaire, l'élaboration d'un projet de loi sur l'inspection judiciaire, en plus de projets de loi organisant les professions juridiques et judiciaires.

Concernant la tenue de cette session du Conseil d'administration de l'Institut supérieur de la magistrature, Mohamed Benabdelkader a tenu à souligner que cette session intervient dans un contexte particulier, marqué par des changements profonds que connaît le système judiciaire, notant que l'Institut est l'une des incarnations de la suprématie de l'ordre étatique eu égard à son attachement au

pouvoir judiciaire, présidé par S.M le Roi, et un instrument fondamental pour renforcer la sécurité judiciaire des citoyens et garantir leurs droits et leurs libertés.

Pour cela, poursuit le ministre, le travail de l'institut, qui est au cœur de la dynamique de réforme engagée par le ministère de la Justice, occupe une place de choix dans ce système, et ce conformément aux résultats du dialogue national sur la réforme globale du système judiciaire et de sa charte, estimant que l'institut doit faire face actuellement à plusieurs mutations et défis, vu son rôle primordial dans l'amélioration des capacités professionnelles de tous les acteurs du système judiciaire.

Mohamed Benabdelkader a rappelé dans ce cadre l'adoption en conseil des ministres l'année dernière du projet de loi organique relative à la nomination dans les hautes fonctions publiques, qui a hissé l'institut en une institution stratégique dont le directeur général est nommé par Dahir.

Cette réforme historique est de nature à insuffler un nouvel élan à l'action de cette institution aussi bien en ce qui concerne ses attributions et structures que le cadre législatif la régissant ou les ressources qui devront lui être allouées pour atteindre les objectifs attendus de cette réforme à la lumière des recommandations issues du dialogue sur la réforme du système judiciaire, a indiqué le ministre.

Mohamed Benabdelkader est revenu dans ce cadre sur la Charte de la réforme

du système judiciaire qui vise la réalisation de six objectifs stratégiques dont le développement des capacités institutionnelles du système judiciaire, tout en soulignant l'importance de garantir une formation de base et une formation continue de qualité à travers la refonte du système de formation de base et de formation continue et spécialisée de l'Institut supérieur de la magistrature.

Le ministre a en outre affirmé que la formation judiciaire est l'un des piliers de la réforme du système judiciaire dans le sens où elle constitue un gage de moralisation et de consécration de l'indépendance du pouvoir judiciaire, notant que l'aboutissement du programme de réforme est tributaire dans une grande partie de l'efficacité et de la qualité de la formation judiciaire.

L'importance de la formation judiciaire croît de plus en plus eu égard aux défis grandissants auxquels fait face la justice actuellement en raison du rôle crucial que joue le magistrat dans la société et de la multiplication des textes législatifs.

La formation judiciaire gagne aussi en importance compte tenu de la nécessité de répondre aux besoins engendrés par les mutations économiques et sociales et de l'adhésion de la Justice dans l'effort de développement et sa contribution à créer un climat adéquat pour l'investissement, a-t-il ajouté.

Le ministre a estimé que ces défis ne peuvent être relevés sans le renforcement des capacités des ressources humaines à

travers une formation de base et une formation continue de qualité, et l'accompagnement des développements juridiques ayant suivi la mise en oeuvre des chantiers de réforme ainsi que les évolutions économique, sociale et technologique que connaît le monde.

Il a relevé que le ministère a organisé lors du mois de septembre dernier un concours pour la 44<sup>ème</sup> promotion des attachés de justice, en dépit de la conjoncture actuelle marquée par la pandémie de la Covid-19, ajoutant que les 150 attachés de justice de cette promotion devront entamer leur formation dès la semaine prochaine.

Il a appelé à cette occasion l'administration de l'Institut supérieur de la magistrature à élaborer le programme de formation suivant une approche participative en tenant en compte les conditions exceptionnelles que traverse le Royaume en raison de la pandémie.

Créé en 1962, l'Institut supérieur de la magistrature a pour missions la formation initiale des attachés de justice, la formation continue et spécialisée des magistrats, la formation initiale et continue dans le domaine du secrétariat greffe, la promotion des recherches et des études en matière d'amélioration du secrétariat-greffe outre l'organisation de cycles de formation, de séminaires et de stages de perfectionnement et de recyclage, et la publication et la réalisation des recherches et études scientifiques dans le domaine juridique, doctrinal et jurisprudentiel.

## Abdelouafi Laftit : *La contractualisation entre l'Etat et les régions, clé de voûte pour la mise en œuvre de la régionalisation avancée*

La contractualisation entre l'Etat et les régions demeure la clé de voûte pour la mise en œuvre de la régionalisation avancée, ainsi qu'un nouveau modèle de gouvernance et un mécanisme pour concrétiser les principes de convergence, a affirmé mardi à Rabat le ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Laftit.

"Conscient de l'importance de la phase de mise en œuvre de la régionalisation avancée, le département de tutelle a veillé sur la poursuite de l'application de ce chantier structurel et sur la consécration des mécanismes de développement territorial conformément aux principes d'intégration, de partenariat, d'efficacité et de durabilité, de telle sorte que la contractualisation entre l'Etat et les régions est devenue la clé de voûte pour la mise en œuvre de ce projet et un mécanisme pour la concrétisation des principes de convergence et de coordination", a-t-il souligné lors de sa présentation du projet de budget du ministère de l'Intérieur au titre de l'année budgétaire 2021 devant la Commission de l'intérieur, des collectivités territoriales, de l'habitat et de la politique de la ville à la Chambre des représentants.

Cette contractualisation constitue une réelle opportunité pour formuler des programmes communs, basés sur une vision intégrée et compatible à même d'assurer une harmonie et une complémentarité entre les visions des régions en matière de développement et la stratégie nationale de développement, a relevé Abdelouafi Laftit.

Ainsi, afin de permettre aux Conseils des régions de mettre en place des Sché-



mas régionaux d'aménagement du territoire (SRAT), le ministère de l'Intérieur a accompagné les conseils à travers l'étude des différents schémas et la mise en place d'un guide méthodologique portant sur la procédure d'élaboration du SRAT, a précisé le ministre, notant que le département a notifié les décisions prises concernant les projets des schémas régionaux des conseils des régions de Fès-Meknès, Dakhla-Oued Eddahab, Guelmim-Oued Noun, tandis que les schémas des autres régions sont en cours d'élaboration et d'examen.

Abordant les programmes de développement intégré des trois régions du Sud au titre de l'année 2020, Abdelouafi Laftit a souligné que le ministère de l'Intérieur a décidé de transférer les contributions financières prévues au titre des accords de partenariats concernant les trois régions du Sud pour une enveloppe budgétaire totale de 77 milliards de dirhams, alloués pour la mise en place de quelque 717 projets.

Le ministre a également évoqué le programme de réduction des disparités en milieu rural (2016-2022), soulignant que compte tenu de la situation exceptionnelle que connaît le Royaume et son impact sur l'activité économique, le budget alloué au programme a connu une diminution significative.

Abordant les programmes de mise à niveau urbaine, le ministre a indiqué que pour généraliser l'approvisionnement du monde rural en eau potable, 92 millions de DH ont été affectés de la part des collectivités territoriales au titre de la TVA, dont 30 millions pour des projets super-

visés par les collectivités elles-mêmes et 56 millions dédiés à des projets menés en partenariat entre les collectivités territoriales et l'ONEE. Il s'agit notamment du financement de projets d'approvisionnement en eau dans les provinces de Settat et de Meknès, ainsi que les préfectures de Tanger, de Tétouan et d'Al Hoccoïma.

Dans le souci d'atténuer l'impact de la sécheresse dans plusieurs régions, le responsable a indiqué qu'il a été procédé en mai dernier à la mise en œuvre d'un programme d'urgence visant à répondre aux besoins de la population en mettant notamment à disposition des camions citernes. Ce programme a bénéficié à environ 2,4 millions de personnes réparties sur près de 7.590 centres et douars dans 66 provinces et préfectures, a-t-il précisé, notant que 242 millions de DH ont été mobilisés dans le cadre du budget de l'Etat pour le financement de ce programme jusqu'à fin octobre.

Il a ajouté que pour accompagner la réalisation des projets d'électrification rurale, un total de 56 demandes de financement émanant de collectivités ont été examinées jusqu'en août 2020, soit l'équivalent de 5,6 millions de DH.

Selon Abdelouafi Laftit, ces efforts ont permis de relier 1780 foyers au réseau électrique au niveau de 63 douars (38 communes) répartis sur 18 provinces, portant ainsi à 99,75% le taux de couverture électrique dans les zones rurales jusqu'à fin juin dernier.

En outre, quelque 11.250 foyers répartis sur 423 douars ont été programmés, ce qui permettra la mise en œuvre des projets prévus à cet égard en vue d'at-

teindre un taux de couverture électrique de 99,80%, a-t-il ajouté.

Le ministre a, par ailleurs, indiqué que la réussite des prochaines échéances électorales représente un défi pour le ministère de l'Intérieur et les acteurs politiques, en ce sens qu'elles sont la voie pour faire émerger des institutions capables de concrétiser les objectifs stratégiques escomptés.

Soucieux de réunir les conditions adéquates et de préparer dans les meilleures conditions les prochaines élections nationales, régionales, locales ou professionnelles, le ministère a initié une série de rencontres de concertation pour rapprocher les points de vue des acteurs au sujet de l'opération électorale selon une approche participative, a souligné Abdelouafi Laftit.

Cette approche, a-t-il dit, devra contribuer à l'émergence de conseils élus en mesure de mener à bien les missions qui leur sont dévolues au regard de la Constitution.

Selon le responsable gouvernemental, l'année en cours a été marquée par des efforts visant à attribuer les sièges à pourvoir aux deux Chambres du Parltment, aux collectivités territoriales et aux Chambres professionnelles ainsi qu'à la poursuite de l'opération de délimitations territoriales des collectivités et arrondissements du Royaume.

En outre, une série de mesures pratiques a été prise pour l'affectation du financement public dédié aux partis politiques, en plus du suivi de la révision annuelle des listes électorales et des listes relatives aux Chambres professionnelles.



La réussite des échéances électorales, un défi pour le ministère de l'Intérieur et les acteurs politiques

# 30 MDH supplémentaires alloués aux entreprises de presse

*La tenue d'un débat national est en cours de préparation*

Un montant supplémentaire de 30 millions de dirhams (MDH) a été alloué pour soutenir le reste des entreprises de presse en conformité avec la loi, a indiqué, lundi à Rabat, le ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, Othman El Ferdaous.

Dans sa présentation du projet de budget 2021 du secteur de la communication devant la commission de l'éducation, de la culture et de la communication à la Chambre des représentants, Othman El Ferdaous a fait savoir qu'il s'agit d'une nouvelle procédure annoncée pour la première fois, portant sur la consécration d'un montant supplémentaire de 30 MDH du budget sectoriel de l'année 2020 pour soutenir le reste des entreprises de presse conformes aux dispositions de la loi.

L'opération de soutien de la presse nationale écrite et électronique vient suite à la fragilité du modèle économique des entreprises de presse qui s'est aggravée après l'arrêt de l'impression à cause de la pandémie de Covid-19, a relevé le ministre.

Ainsi, le responsable gouvernemental a rappelé qu'un montant de 150 MDH a été alloué pour prendre en charge les salaires des employés et des journalistes des entreprises de presse nationales et un montant de 15 MDH pour soutenir les imprimeries de journaux.

De même, un montant de 15 MDH a été mobilisé pour appuyer les radios privées et 15 MDH au profit de la distribution de journaux, a-t-il dit.



économique du secteur de la presse écrite et ses diverses composantes en vue d'élaborer un nouveau système dédié à l'appui de la presse pour l'année 2021.

Dans la même veine, Othman El Ferdaous a souligné que la tenue d'un débat national est en cours de préparation avant la fin de l'année en cours, laquelle rencontre sera marquée par la participation des différents acteurs de la chaîne

Après avoir présenté la vision encadrant le projet de budget du secteur de la communication au titre de l'année

2021, Othman El Ferdaous a mis en avant l'importance primordiale des différentes composantes du secteur (presse, cinéma, audiovisuel...) en termes notamment de promotion de la diversité culturelle et de consécration de l'édifice démocratique.

## 1016 autorisations de création de journaux électroniques déposées à fin septembre

Un total de 1.016 autorisations de création de journaux électroniques ont été reçues jusqu'à fin septembre dernier, a indiqué le secrétaire général du ministère de la Culture, de la Jeunesse et du Sport, Mustapha Tamimi.

Présentant le budget du secteur de la communication pour l'année 2021 devant la commission de l'enseignement, de la culture et de la communication à la Chambre des représentants en présence du ministre de la Culture, de la Jeunesse et du Sport, Othman El Ferdaous, Mustapha Tamimi a souligné que 546 journaux électroniques ont mis leur situation en conformité avec les dispositions de la loi sur la presse et l'édition.

Un changement positif a été observé au niveau de nombreux journaux qui ont déposé des demandes d'autorisation auprès des parquets du Royaume, a-t-il relevé, notant que le nombre des journaux en papier

a sensiblement reculé durant les deux dernières années pour atteindre 105 journaux cette année contre 252 en 2018.

Le secrétaire général a, dans ce contexte, affirmé qu'un nouveau régime de subvention à la presse et à l'édition sera mis en œuvre, sans oublier l'actualisation du guide des offres de formation dans le domaine de l'information et de la communication.

A cet égard, a-t-il dit, une série de rencontres de communication sera initiée l'année prochaine au profit des directeurs régionaux de la communication dans le cadre du chantier de la déconcentration administrative.

S'agissant de la presse d'agence, Mustapha Tamimi a déclaré que l'Agence marocaine de presse (MAP) a maintenu le trend haussier de sa production avec plus de 197.000 dépêches au cours des neuf premiers mois de 2020, sachant que la moyenne de sa production est passée de

3,25 dépêches pour chaque journaliste/jour en 2014 à 5,1 cette année.

Il a également mis l'accent sur la diversité des informations diffusées par l'agence en dépit des répercussions de la pandémie, une information qui touche aussi bien les activités gouvernementales, parlementaires, économiques et financières que l'actualité culturelle, médiatique, régionale, sportive, en plus des tendances de la société civile et l'actualité internationale.

L'agence MAP s'est investie en 2020 dans l'effort national de lutte contre l'épidémie de Covid-19 en assurant un accompagnement quotidien des activités de l'Exécutif et de toutes les institutions de l'Etat, mais aussi des retombées de la pandémie aux plans économique et social, a-t-il précisé, relevant qu'elle s'engage à consolider son positionnement à l'échelle du grand Maghreb.

Sur le volet de l'audiovisuel, le responsable a fait savoir que la Société nationale

de radiodiffusion et de télévision (SNRT) a déployé des efforts pour l'accompagnement médiatique des répercussions de la pandémie, notant que sous l'état d'urgence sanitaire, les chaînes TV nationales ont réussi à récupérer un pan entier du public comme l'atteste la société Marocmétrique spécialisée dans la mesure des audiences de la télévision.

Dans ce cadre, la chaîne Al Oula a attiré plus de 7 millions de téléspectateurs pour son principal bulletin d'information en langue arabe, de même qu'elle a présenté chaque jour six bulletins en arabe, espagnol, français et en amazigh (592 heures), en plus des séances des questions orales au Parlement.

Pour la chaîne 2M, les deux tiers des programmes sont de portée nationale, alors que la production nationale a vu sa place se consolider durant le mois sacré de Ramadan pour atteindre les 100% à partir de l'Iftar jusqu'à une heure du matin.

*Intervenant devant la Quatrième commission de l'ONU*

# Omar Hilale : *Le Sahara restera marocain jusqu'à la fin des temps*

Devant la Quatrième commission de l'Assemblée générale de l'ONU, l'ambassadeur représentant permanent du Maroc aux Nations unies, Omar Hilale, a affirmé mardi que "le Sahara a été marocain depuis l'aube des temps et il restera marocain jusqu'à la fin des temps".

"Qu'il soit clair pour qui veut l'entendre, que les efforts du Maroc et sa bonne volonté pour mettre fin à ce différend régional n'ont pour point de départ et finalité que cette évidence ancrée dans l'âme du peuple marocain de Tanger à Lagouira", a souligné Omar Hilale devant les membres de la Commission.

La marocanité du Sahara, a insisté l'ambassadeur, est une évidence historique, politique, géographique, humaine, religieuse et juridique. "L'histoire est têtue et ne saurait nullement être remodelée au gré des interprétations fallacieuses et à géométrie variable des principes par les uns, des intérêts géopolitiques des autres et des visées hégémoniques de certains", a-t-il dit.

"En effet, victime d'une colonisation plurielle, aussi bien dans l'espace que dans le temps, le Royaume du Maroc, pays avec une riche histoire qui remonte à plus de 12 siècles, a dû tantôt batailler héroïquement, tantôt négocier durement, pour recouvrir son intégrité territoriale. Ce processus de recouvrement par la négociation des différentes parties du Royaume du Maroc, a été singulier dans l'histoire onusienne de la décolonisation, car il a débuté en 1955 et a duré jusqu'à la récupération du Sahara marocain en 1975", a rappelé Omar Hilale. Et de faire remarquer que le Royaume du Maroc célèbre ce vendredi dans la liesse, la fierté et la conviction inébranlable dans ses droits légitimes sur ses provinces du Sud, le 45ème anniversaire de la glorieuse Marche Verte.

"Cet événement sacré, qui a permis au Maroc de récupérer pacifiquement ses provinces sahariennes, constitue une épopée historique gravée dans la mémoire du peuple marocain. Le Royaume, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale, a négocié et signé le 14 novembre 1975, avec l'Espagne, l'Accord de Madrid par lequel il a récupéré ses provinces sahariennes. Cet accord a été déposé le 18 novembre 1975, auprès du Secrétaire général de l'ONU et entériné par l'Assemblée générale dans sa résolution 3458B, du



10 décembre 1975", a fait valoir l'ambassadeur.

"N'en déplaise à certains, le différend régional sur le Sahara marocain est une question d'intégrité territoriale du Royaume du Maroc, et nullement de décolonisation", a souligné le diplomate marocain.

"Aussi, à travers l'Accord de Madrid, le Royaume a-t-il définitivement mis fin à la colonisation de son Sahara et scellé irrévocablement son retour à la mère patrie, dans le plein respect de la Charte des Nations unies et de la légalité internationale", a-t-il affirmé.

## Sao Tomé-et-Principe salue le développement de nos provinces sahariennes



Sao Tomé-et-Principe a salué, mardi devant la Quatrième commission de l'Assemblée générale de l'ONU, le développement économique que connaît le Sahara marocain grâce aux efforts d'investissement du Royaume dans ses provinces du Sud pour "améliorer les conditions de vie des populations de cette région et leur autonomisation".

"Ma délégation, consciente de la croissance économique que connaît le Sahara grâce aux efforts d'investissement du Maroc et en reconnaissance de l'intégrité territoriale du Royaume, a inauguré, comme d'autres pays africains, un consulat général à Laâyoune", a déclaré le représentant de Sao Tomé-et-Principe devant la Commission.

"En ce sens, Sao Tomé-et-Principe salue les investissements marocains dans le Sahara, qui s'inscrivent dans le cadre du modèle de développement du Sahara lancé en 2015, qui vise à améliorer les conditions de vie des populations de cette région et leur autonomisation en bénéficiant des ressources dont elle dis-

pose", a souligné le diplomate.

Il a également tenu à féliciter le Maroc pour ses efforts et ses réalisations dans la lutte contre la pandémie de Covid-19, y compris dans la région du Sahara.

"Mon pays se joint à d'autres pays pour se féliciter des réalisations substantielles du Maroc dans le domaine des droits de l'Homme, saluées par les résolutions du Conseil de sécurité, en particulier la 2494, telles que le renforcement du rôle des Commissions régionales du Conseil national des droits de l'Homme à Laâyoune et Dakhla, la coopération bilatérale avec le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme, les organes conventionnels et les procédures spéciales du Conseil des droits de l'Homme", a poursuivi le représentant de Sao Tomé-et-Principe.

Evoquant le processus politique, le diplomate a souligné que son pays soutient le processus en cours, "mené sous les auspices exclusifs du Secrétaire général des Nations-unies, qui vise à parvenir à une solution politique mutuellement acceptable et négociée au différend régional sur le Sahara, fondée sur le réalisme et un esprit d'engagement, comme recommandé par les 16 résolutions du Conseil de sécurité, depuis 2007".

"Ma délégation appuie une solution

politique, réaliste, pragmatique et durable à ce différend régional mise en place par le Conseil de sécurité. A cet égard, ma délégation se félicite de la tenue de deux tables rondes avec la participation de l'Algérie, du Maroc, de la Mauritanie et du "polisario", ainsi que de l'accord de tous les participants de se réunir pour une troisième table ronde, dans le même format et avec les mêmes participants, en vue d'approfondir le débat sur les éléments de convergence", a-t-il affirmé. Et de souligner à ce propos qu'il est "certainement important que les quatre participants restent engagés, faisant preuve de réalisme et d'esprit d'engagement, tout au long du processus politique (...), comme l'a demandé le Conseil de sécurité, notamment dans sa résolution 2494, adoptée le 30 octobre 2019", précisant que dans cette résolution le Conseil de sécurité insiste sur la nécessité de progresser vers une solution politique, réaliste, pragmatique et durable fondée sur le compromis.

"Ainsi, cette résolution a établi le processus de table ronde comme seul moyen de parvenir à cette solution politique. Nous pensons que le prochain envoyé personnel du Secrétaire général poursuivra le travail effectué par son prédécesseur, Horst Köhler", a conclu le représentant de Sao Tomé-et-Principe.



## Le discret succès de la Finlande face à la Covid-19

**A**u moment où la plupart des pays européens durcissent leurs mesures pour contenir une remontée des cas de Covid-19, suscitant parfois la colère des populations, la Finlande affiche un tout autre tendance: le taux d'infection baisse et les habitants soutiennent largement les restrictions.

Eclipsé par son voisin suédois qui a capté l'attention du monde avec sa stratégie sans confinement ni mesures coercitives, le pays nordique est discrètement parvenu à maintenir des niveaux d'infection cinq fois inférieurs à la moyenne de l'Union européenne, et un taux de décès parmi les plus faibles du continent.

Au cours des deux dernières semaines, la Finlande a enregistré 45,7 nouveaux cas pour 100.000 habitants, soit le taux le plus bas de l'UE, selon l'OMS. Et le pays est actuellement le seul de l'UE à afficher un taux de nouvelles infections plus bas par rapport à la quinzaine précédente. "La situation semblait inquiétante quand les infections ont rapidement augmenté", début octobre, reconnaît l'épidémiologiste en chef Mika Salminen, "mais il est clair que le pic est passé".

Une situation que les autorités sanitaires expliquent par l'action rapide du gouvernement, qui a notamment instauré un semi-confinement en mars et interdit les déplacements vers et depuis la capitale. Une fois ces mesures levées, des systèmes efficaces de tests et de suivi des cas, via une application, ont été mis en place.

L'application est aujourd'hui utilisée massivement dans le pays nordique: elle a déjà été téléchargée quelque 2,5 millions de fois, dans un pays de 5,5 millions d'habitants et a échappé aux problèmes de confidentialité ou de fonctionnalité fréquents ailleurs en Europe.

Dans un pays où les autorités jouissent d'un niveau élevé de confiance, les Finlandais ont largement adhéré aux règles.

Selon une étude du Parlement européen



réalisée fin octobre, près d'un quart des habitants estiment même que le confinement a amélioré leur vie, faisant de la Finlande le pays le plus positif d'Europe à l'égard des restrictions liées à la situation sanitaire. Un enthousiasme qui s'explique notamment par la facilité à télétravailler dans une société hautement numérisée. "L'économie est structurée afin qu'il ne soit pas nécessaire qu'une grande partie de la main-d'œuvre finlandaise soit présente sur son lieu de travail", explique à l'AFP Nelli Hankonen, professeure de psychologie sociale à l'Université d'Helsinki.

Le caractère des Finlandais, souvent vus comme réservés et solitaires, a également joué un rôle selon elle: "Dans la culture finlandaise, nous ne sommes pas très sociables (...) nous aimons être seuls et être un peu isolés".

En ces journées de fin d'automne, les badauds arpentent tranquillement les rues de la capitale Helsinki.

Peu de gens portent un masque, bien que les autorités l'aient récemment recommandé. "Ma vie quotidienne n'a pas trop souffert", explique à l'AFP Gegi Aydin, assistant de santé récemment reconverti en graphiste. Si son virage professionnel a souffert du manque d'offres d'emploi, le jeune homme de 36 ans a vu se rétrécir sa vie sociale.

"Mes amis n'ont pas vraiment envie que l'on se retrouve, ce qui est compréhensible", raconte le trentenaire.

Dans le quartier branché de Punavuori, au cœur de la capitale, Richard McCormick s'affaire sur la terrasse de son restaurant pour terminer à temps la mise en place de serres en verre. Elles séparent les tables les

unes des autres pour accueillir ses clients en toute sécurité. "Nous les faisons ressembler à un salon où les gens peuvent manger en privé", explique le restaurateur.

Si l'économie finlandaise s'est contractée de 6,4% au deuxième trimestre - un taux deux fois inférieur à la moyenne européenne, le coup porté à la restauration a été "dévastateur", selon Richard McCormick. Lui-même a dû licencier plusieurs personnes. Les restaurants ne doivent actuellement pas dépasser 50% de leur capacité d'accueil à l'intérieur et les heures d'ouverture ont été réduites. En revanche, aucune restriction n'a été imposée à l'extérieur et les serres installées sur sa terrasse "ont permis de réembaucher".

Mot d'ordre pour lui: "Essayer de trouver de nouvelles façons de faire face à la vie quotidienne. Et garder le sourire".

## La justice française confirme son refus d'appliquer un jugement turc condamnant l'opposant Uzan

**L**a justice française a confirmé mardi en appel son refus de rendre exécutoire en France un jugement turc condamnant l'opposant controversé Cem Uzan, qui bénéficie de l'asile en France, à rembourser plus de 375 millions d'euros à Ankara. La Turquie cherche à saisir les avoirs français de l'ancien homme d'affaires, opposant au président Erdogan, en application de sa condamnation en 2013 dans son pays.

L'empire Uzan, jadis l'un des plus importants de Turquie, s'est effondré à partir de 2003. Les autorités turques l'accusent d'avoir organisé une fraude bancaire massive et plus de 200 entreprises du groupe ont été saisies.

Au terme d'une multitude de procédures judiciaires, Ankara a condamné en 2013 par défaut Cem Uzan à 18 ans et demi de prison et à rembourser quelque 390 millions d'euros de dommages et intérêts à l'Etat turc.

L'agence gouvernementale turque TMSF a saisi la justice française afin de rendre applicable cette décision pour la majeure partie de ces dommages et intérêts, soit 375 millions d'euros.

Le 27 mars 2019, le tribunal judiciaire de Paris a refusé une première fois cette demande et TMSF a fait

appel.

Mardi, la Cour d'appel de Paris a confirmé le jugement de première instance, estimant que "l'impartialité" du jugement turc avait été affectée car un juge était mariée avec le procureur qui a "dressé les actes d'accusation" à l'encontre de Cem Uzan. "Cette atteinte à l'ordre public international conduit à rejeter la demande", selon la décision que l'AFP a pu consulter.

Comme en première instance, l'avocat de Cem Uzan, Matthias Pujos, a salué une "immense victoire".

L'avocat de TMSF n'a pas pu être joint mardi soir. Dès 2017, la Turquie avait lancé une offensive contre les avoirs de Cem Uzan en France par le biais de saisies conservatoires, depuis annulées par la justice.

Un huissier français avait ouvert ses coffres-forts et des "titres au porteur portant sur une valeur d'au moins 2,1 milliards d'euros" des fournisseurs d'électricité Ceas et Kepez avaient notamment été saisis, selon son avocat.

La prochaine étape de cette confrontation judiciaire complexe est prévue ce jeudi 5 novembre à Paris: Cem Uzan a en effet assigné l'huissier responsable de cette saisie d'août 2017, pour violation de domicile et vol aggravé.

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

(يَا أَيُّهَا النَّاسُ الْعَلَيْكُمْ أَنْتُمْ إِلَيَّ رُتَبٌ وَأَخِيَّةٌ مُزَيَّبَةٌ قَاتِلِي هِيَ يَمَانِي وَأَخِي هُوَ بَيْتِي)

### تعزية

بقلوب مؤمنة تلقينا نبأ وفاة المشمول برحمة الله الحاج عبد الحميد تاجموتي والدة السيد كريم تاجموتي، المدير العام للوكالة الوطنية للمحافظة العقارية والمسح العقاري والخرائطية.

وبهذه المناسبة الأليمة يتقدم أطر ومستخدمو الوكالة الوطنية بأحر عبارات التعازي والمواساة، داعين الله سبحانه وتعالى أن يشمل الفقيد بالمغفرة والرضوان ويسكنه فسيح الجنان وأن يلهم أسرته وذويه جميل الصبر والسلوان.

"إنا لله وإنا إليه راجعون"

**FONDATAX**  
Conseil financier et fiscal  
**EASY PAYMENT SARL**  
AU  
Au capital de 100.000,00 Dirhams  
R.C.N°:177939  
**CONSTITUTION**

Au terme d'un acte ssp en date du 05 OCTOBRE 2020, il a été institué une société SARL AU avec les caractéristiques suivantes:  
1-Dénomination: **EASY PAYMENT**  
2-Siège social: MAGASIN RDC LOT N° 2 JNANF ER-RATIMA, PROVINCE NOUACEUR, COMMUNE DAR BOUAZZA CASABLANCA  
Activité: TABAC VENDANT EN DÉTAIL  
4-Capital:  
• Mr KIMIA ABDELHAKIM fait apport en numéraire de la somme de 100 000 DH, divisée en 1000 parts sociales de 100 DH chacune.  
5-Gérance: Mr KIMIA ABDELHAKIM est désigné gérant unique de la société pour une durée indéterminée.  
6 Exercice comptable débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre.  
L'immatriculation au registre de commerce a été effectuée au Tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 751962 le 28/10/2020

N° 9259/PA

\* **RESIDENCE NAYLA** \*  
Société à Responsabilité Limitée Au capital de 10.000,00 dirhams  
Siège Social: 223 Bd Zerkouni - Casablanca -  
**DISSOLUTION ANTICIPÉE**

• Suivant Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 12 octobre 2020, il a été décidé ce qui suit:  
- Décision de la dissolution anticipée de la société;  
- Désignation de Mme Larifa MFKOVAR en qualité de liquidatrice;  
- Désignation du siège de la liquidation à Casablanca, Lot Les Jardins de Louis Massignon 2 N° 11 - Bouskoura.  
DEPOT LEGAL: Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 02 NOVEMBRE 2020 sous le numéro 752343.

N° 9260/PA

\* **HOT YOGA** \*  
Société à Responsabilité Limitée Au capital de 10.000,00 dirhams  
Siège social: 19 Rue la Fontaine - Casablanca -  
**Dissolution anticipée**

• Suivant Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 28 septembre 2020, il a été arrêté ce qui suit:  
- Décision de la dissolution anticipée de la société;  
- Désignation de M. Mohamed NABI SCALY en qualité de liquidateur;  
- Désignation du siège social comme lieu de liquidation.  
DEPOT LEGAL: Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 02 novembre 2020 sous le n° 752341.

N° 9261/PA

\* **FORTUNE MAROC** \*  
Société à Responsabilité Limitée Au capital de 10.000,00 dirhams  
Siège social: Km 18 Route 109 N°100  
Quartier Industriel Bouskoura - Casablanca

• Suivant Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 12 octobre 2020, il a été arrêté ce qui suit:  
- Augmentation du capital social en le portant de Dix Mille (10.000,00) dirhams à Onze Mille (11.000,00) dirhams par apport en numéraire de la somme de Mille (1.000,00) dirhams et émission de Dix (10) parts sociales de Cent (100,00) dirhams chacune, toutes souscrites et libérées en totalité à la souscription par M. FAISAL RAJA'FI HALIM SALHIL.  
DEPOT LEGAL: Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 02 novembre 2020 sous le numéro 752342.

N° 9262/PA

FiduExpress  
Cabinet de Travaux Comptables, Juridiques & Fiscaux  
**IMMIGRATION CONSULTANCY SERVICES SARL AU**

Suivant un PV de l'AGÉ du 14/09/2020, La collectivité des associés décide ce qui suit:  
Le transfert du siège social de 46.BD ZERKOUNI 2EME ETAGE APT N°6 CASABLANCA à 421 B.BD ABDELMOUMEN ETG 1 BURLAU N°1- CASABLANCA.  
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Mohammedia le 04/11/2020 sous le numéro: 26822.

N° 9263/PA

**INFISSI CICCU MAROC SARL**  
AU CAPITAL SOCIAL DE 100.000,00 DH  
SIEGE SOCIAL: N° 616 RDC MASSAR BELMAJAD ROUTE DE SAFI MARRAKECH

Modifications statutaires:  
Suivant P.V. de l'AGÉ en date du 23/09/2020, enregistré à Marrakech le 05/10/2020, les associés décident les modifications statutaires suivantes:  
1- Le transfert du siège social de la société au nouveau local situé à: N° 220 RDC LOT AL MASSAR ROUTE DE SAFI MARRAKECH.  
2 L'augmentation du capital social d'une somme de 800.000,00 dhs pour le porter de 100.000,00 dhs à 900.000,00 dhs par la création de 8.000 parts sociales de 100 dirhams chacune, en représentation de leur créances certaines et exigibles qu'ils détiennent sur la société en compte courant.  
La nouvelle répartition des parts sociales sera comme suit:  
• Mme CICCU DANIFLA... 450.000,00 Dhs.  
• M. CICCU MICHELE... 450.000,00 Dhs.  
Soit au total de: .... 900.000,00 Dhs.  
3- L'extension de l'objet so-

cial de ladite société, à savoir:  
L'entrepreneuriat de construction et travaux divers.  
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 02/11/2020 sous le N° 116802, registre de commerce N° 63899.

N° 9264/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
**AREF MARRAKCH - SAFI**  
DIRECTION D'EL KELAA DES SRAGHNA  
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT

SUR OFFRES DE PRIX N° 06/FDR/2020  
Le 27/11/2020 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour les Travaux d'aménagement de Sept (7) écoles primaires et un lycée collégial, relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna en lot unique.  
Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: (20.000,00) Dirhams Mille Dirhams.

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de: (995.748,00 DH) Neuf Cent Quatre Vingt Mille Sept Cent Quarante Huit Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:  
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna;  
- soit les déposer contre récépissé au bureau précité;  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 9265/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**  
**DIRECTION DES ROUTES** **CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER**  
**DRETLE RABAT-SALE-KENITRA** **DPETLE DE KHEMISSSET**

**TRAVAUX D'ELARGISSEMENT ET DE RENFORCEMENT DE LA RR 407 DU PK 84+186 AU PK 118+181 - PROVINCE DE KHEMISSSET.**

**AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES N° KH/01/2020/CFR**

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participer à l'appel d'offre ouvert n° KH/01/2020/CFR relatif aux « Travaux d'élargissement et de renforcement de la RR 407 du PK 84+186 au PK 118+181 - Province de Khémisset » dont la date d'ouverture des plis est prévue pour le 17/11/2020 à 10h00 a subi des rectifications au niveau du CPS concernant le chapitre III relatif à la définition des prix, le bordereau des prix détail estimatif, ainsi qu'au niveau de l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage fixée à la somme de: **75 355 801,27 Dhs (Soixante quinze millions trois cent cinquante cinq mille huit cent un Dirhams et vingt sept Centimes).**

Le reste sans changement.

Le CPS rectifié est téléchargeable du portail des marchés publics: [www.portailmarchespublics.gov.ma](http://www.portailmarchespublics.gov.ma).

N° 9256/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE KHEMISSSET**

**AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES N° 40/2020/KH**

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participer à l'appel d'offre ouvert n° 40/2020/KH relatif aux « Travaux d'entretien des accotements des routes relevant de la DPETLE de Khémisset, Province de Khémisset » dont la date d'ouverture des plis est prévue pour le 17/11/2020 à 14h00 a subi une rectification du CPS au niveau du bordereau des prix détail estimatif.

Le reste sans changement.

Le CPS rectifié est téléchargeable du portail des marchés publics: [www.portailmarchespublics.gov.ma](http://www.portailmarchespublics.gov.ma).

N° 9257/PA

**المملكة المغربية**  
**وزارة الداخلية**  
**عمالة إقليم تطوان**  
**دائرة جيدالة**  
**قيادة بني يدر**  
**جماعة باغازة**

**إعلان**  
**عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2020**

يعن رئيس جماعة باغازة تلي علم كافة الأطر و الموظفين المنتمين لميزانية الجماعة أنه تقرر إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 بتاريخ 05 دجنبر 2020 وذلك وفق الجدول المرفق:

الدرجة الأصلية	درجة الترقي	مكان إجراء الامتحان	شروط المشاركة في الامتحان	عدد المناصب المتعارف بشأنها	آخر أجل للإيداع الترشيحات
تقني من الدرجة الثانية	تقني من الدرجة الأولى	مقر الجماعة	بفتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المترشحين المتوفرين على 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الأطار أو الدرجة التي غاية الاختيار.	01	تودع طلبات الترشيح بمكتب الضبط في أجل القصص:
تقني من الدرجة الثالثة	تقني من الدرجة الثانية				
مساعد إداري من الدرجة الثانية	مساعد إداري من الدرجة الثالثة	مقر الجماعة	الدرجة التي غاية الاختيار.	01	01 دجنبر 2020
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية				

N° 9258/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Culture  
de la Jeunesse  
et des Sports  
Département  
de la Jeunesse  
et des Sports  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERTES  
N° 14/2020

Le 30 Novembre 2020, à 10 heures 30 min, il sera procédé à la salle de réunion principale du Ministère de la Jeunesse et des Sports, sis 51 Avenue Ibn Sina Agdal Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre des prix n° 14/2020 ayant pour objet l'achat de fournitures pour matériel informatique destiné aux différentes entités relevant de l'administration centrale du Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des Marchés du Département de la Jeunesse et des Sports sis 51 Avenue Ibn Sina Agdal Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à 30.000,00 Dirhams (trente Mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 2.029.284,00 (Deux Million Vingt Neuf Mille Deux Cent Quatre Vingt Quatre Dirhams Toutes Taxes Comprises). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada Ier 1434 (20 Mars 2013), relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; - Soit, déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du chef de service des Marchés, sis 51 Avenue Ibn Sina Agdal Rabat ; - Soit les remettre séance tenante au président de la commission d'appel d'offres avant l'ouverture des plis. - Soit envoyer la soumission par voie électronique conformément à l'arrêté de Ministère de l'économie et des finances N°20-14 du 04/09/2014. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 9203/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la santé  
Délégation Provinciale de  
Berrechid  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERTES  
N° 07/2020

Le 27/11/2020 à 10 Heures il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Délégation Provinciale du Ministère de la Santé à Berrechid, sis à Bd Moulay Ismail, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur

offre de prix pour «Maintenance et réparation des équipements médico techniques relevant du Centre Hospitalier Provincial de Berrechid.

Lot n°1: Maintenance et réparation des équipements du bloc opératoire et matériel de stérilisation.

Lot n°2: Maintenance et réparation des équipements de maternité d'urgence et du centre de diagnostic.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la Délégation Provinciale du Ministère de la Santé à Berrechid, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à :

- Lot n°1 : 10 000,00 dhs (Dix mille dirhams).

- Lot n°2 : 10 000,00 dhs (Dix mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot n°1: 405 600,00 dhs TTC (Quatre Cent Cinq mille Six Cents Dirhams TTC).

- Lot n°2 : 316 800,00 dhs TTC (Trois Cent Seize mille Huit Cents Dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception dans le bureau des marchés de la Délégation de la Santé à Berrechid, Bd Moulay Ismail Berrechid.

- soit les déposer contre récépissé au bureau précité ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par courrier électronique sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 9204/PA

\* CADUCEO \*  
Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 75 000,00 dirhams  
Siège Social : Angle Rue Mozart et Bd d'Anfa  
Résidence LE PETIT PARADIS - Casablanca  
DISSOLUTION ANTICIPÉE

▪ Suivant Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 août 2020, il a été décidé ce qui suit :

- Désignation de la dissolution anticipée de la société ;

- Désignation de M. Youssef EL BOURI en qualité de liquidateur ;

Désignation du siège social comme lieu de liquidation.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 26 octobre 2020, sous le numéro 751630.

N° 9205/PA

ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA  
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
25/DRP/JANP/2020

SEANCE NON PUBLIQUE

Le 01/12/2020 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -El Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour

**TRAVAUX DE SIGNALISATION DES LOCAUX ET SIGNALISATION VERTICALE AU PORT DE JORF LASFAR**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- El Jadida.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **9 000,00 NEUF MILLE DIRHAMS**  
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de: **660 240,00 TTC SIX CENT SOIXANTE MILLE DEUX CENT QUARANTE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

\* Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction Régionale des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - El Jadida.

\* Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar, BP 3182 EL JADIDA PRINCIPALE/ EL JADIDA

\* Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **16/11/2020 à 11H00 A LA DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR**

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

2. LE DOSSIER TECHNIQUE EXIGE CONFORMEMENT A L'ARTICLE 16-B DU REGLEMENT DE CONSULTATION :

Pour les sociétés marocaines :

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP délivré par le Ministère de l'Équipement, Transports et de la Logistique :

SECTEUR: K QUALIFICATION: K2 CLASSE: 3

Pour les sociétés non installées au Maroc :

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- bureau des Marchés- au km 22 route de Oualidia- El Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 70 69 51 82 - 06 70 69 53 11 Fax : 05 23 38 54 31.

N° 9201/PA

ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA  
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
26/DRP/JANP/2020

SEANCE NON PUBLIQUE

Le 01/12/2020 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -El Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**TRAVAUX DE FOURNITURE ET MISE EN PLACE DES EQUIPEMENTS DE COMPTAGE MOYENNE TENSION, D'UNE ALIMENTATION ELECTRIQUE DE SECOURS ET D'UNE CENTRALE D'ALIMENTATION SANS INTERRUPTION POUR LE BATIMENT DE LA ACAPITAINEURIE AU PORT DE JORF LASFAR**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- El Jadida.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **20 000,00 VINGT MILLE DIRHAMS**  
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de: **1 651 800,00 TTC UN MILLION SIX CENT CINQUANTE ET UN MILLE HUIT CENT DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

\* Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction Régionale Des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - El Jadida.

\* Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar, BP3182 EL JADIDA PRINCIPALE/ EL JADIDA

\* Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **16/11/2020 à 11H00 A LA DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR**

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

2. LE DOSSIER TECHNIQUE EXIGE CONFORMEMENT A L'ARTICLE 16-B DU REGLEMENT DE CONSULTATION :

Pour les sociétés marocaines :

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP délivré par le Ministère de l'Équipement, Transports et de la Logistique :

SECTEUR: J QUALIFICATION: J5 ET 16 CLASSE: 3

Pour les sociétés non installées au Maroc :

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés- au km 22 route de Oualidia- El Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 70 69 51 82 - 06 70 69 53 11 Fax : 05 23 38 54 31.

N° 9202/PA

**\* RAPP MAROC \***  
Société A Responsabilité Limitée

Au capital de 1 000 000,00 de dirhams  
Siège Social : 155 Bd d'Anfa, 6ème étage - Casablanca -

• Suivant Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 13 octobre 2020, il a été décidé ce qui suit :  
- Cession de 900 parts sociales de Mme Rajaa BENNIS au profit de M. Ali BENNIS ;  
- Ratification de la nouvelle répartition du capital.

Refonte des statuts.  
DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 26 octobre 2020 sous le numéro 751631.

N° 9206/PA

Royaume du Maroc  
Agence Nationale des Plantes Médicinales et Aromatiques -Iaounate  
Avis d'appel d'offres ouvert

n°03/2020/ANPMA (Séance publique)

Le Lundi 30 Novembre 2020 à Onze heures (11H00), il sera procédé, au siège de l'Agence Nationale des Plantes Médicinales et Aromatiques de Iaounate (CR Mazraoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°03/2020/ANPMA pour: LA REALISATION DES TRAVAUX D'INSTALLATION DES PANNEAUX SOLAIRES A L'ANPMA, IAOUNATE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de l'Agence Nationale des Plantes Médicinales et Aromatiques de Iaounate (CR Mazraoua), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Douze MilleDirhams (12.000,00 dh). L'estimation (toutes taxes comprises) des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de Huit Cent Vingt-six Mille Cent Vingt-Huit Dirhams (826128,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse de l'Agence Nationale des Plantes Médicinales et Aromatiques de Iaounate, BP 159, Iaounate principal, Taounate ;  
- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au bureau d'ordre de l'Agence à l'adresse indiquée ci-dessus ;  
- Soit les remettre au président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis ;  
- Soit transmettre leurs of-

fres par voie électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4et l'article 8 du règlement de consultation.

N° 9207/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Équipement du Transport et de l'Eau  
Direction Provinciale de Mohammedia  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 23/2020

réservé à P.M.E (Petites et Moyennes Entreprises) Le 27/11/2020 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Deux mille neuf cent dirhams (2900,00Dhs). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent vingt-quatre dirhams, zéro centimes TTC (197 424,00 dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction provinciale de l'Équipement, du Transport et de l'Eau de Mohammedia et à l'avenue des FAR Mohammedia.

• Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
• Soit le dépôt des plis et des offres des concurrents peut être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 9208/PA

ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA  
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
27/DRP/JIANP/2020

SEANCE NON PUBLIQUE

Le 01/12/2020 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia -Jorf Lasfar -El Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES PLANS D'EAU AU PORT DE JORF LASFAR

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- EL Jadida-

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Ma. 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **5 000,00 CINQ MILLE DIRHAMS**  
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **366 000,00 TTC**  
**TROIS CENT SOIXANTE SIX MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent:

\*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL Jadida.

\*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports -Direction du Port de Jorf Lasfar, BP3102 EL JADIDA PRINCIPALE/ EL JADIDA

\*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Économie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **16/11/2020 à 11H00 A LA DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR**

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 12 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés- au km 22 route de Oualidia -EL Jadida - Tél. 06 23 38 91 50 - 06 29 69 51 82 - 06 23 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 51.

N° 9209/PA

ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA  
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
28/DRP/JIANP/2020

SEANCE NON PUBLIQUE

Le 01/12/2020 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia -Jorf Lasfar -El Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

La maintenance du système de balisage au port de JORF LASFAR

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- EL Jadida-

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Ma. 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **5 000,00 CINQ MILLE DIRHAMS**  
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **370 000,00 TTC**  
**TROIS CENT SOIXANTE DIX HUIT MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent:

\*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL Jadida.

\*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports -Direction du Port de Jorf Lasfar, BP3102 EL JADIDA PRINCIPALE/ EL JADIDA

\*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Économie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **16/11/2020 à 11H00 A LA DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR**

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 ET 11 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

LE DOSSIER TECHNIQUE ENIGNE CONFORMEMENT A L'ARTICLE 10-B DU REGLEMENT DE CONSULTATION :

Pour les sociétés marocaines :

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du NIP délivré par le Ministère de l'Équipement, Transports et de la Logistique:

SECTEUR: E QUALIFICATION: E15 CLASSE: 5

Pour les sociétés non installées au Maroc :

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés- au km 22 route de Oualidia -EL Jadida - Tél. 06 23 38 91 50 - 06 29 69 51 82 - 06 23 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 51.

N° 9210/PA

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

VAGUE À L'ÂME	MACHIN	NOUVEAU	DE BAS EN HAUT: TELLEMENT	LIBÉRÉE	NATUREL	EN BOUCHE	PATAUD
		EXISTER			À LA GOMME		
IMPORTUN		PORTEUR DE CHARGE			COUP DU SORT		
FÉDÉRATION				MENU			
			VÈNÈRE			APPLIQUÉ	
PANSE-BÊTE			VOUS COUPE LE SOUFFLE				
CURIE				TÊTE DE BŒUF		SYMBOLE DE L'ASTATE	
MÉTAL	ENCEINTE	CARDINAUX		SUBTIL-ES			FEINT
		FORME D'AVOIR			SYMBOLE DU LITHIUM	POSSESSIF	
		CACHOTS					
ROI D'ATHÈNES				FEMME AIMÉE		ARBRE CONIFÈRE	
				ARTICLE		BARRE OBLIQUE	
PRONOM		ARTICLE ESPAGNOL			ASSISE	SANS-ABRI	
		PAREIL				FLEUVÉ ESPAGNOL	
VEÏNE			INTERDIT				
			COUP DE FEU				
VILLE DE SYRIE				VOYELLES			SYMBOLE DE L'OR
				VOYELLES			
ÉTAPE						RISQUÂT	
LETTRES DE TUNIS		DÉMENTIR				SIFFLÉ	

Solution mots flechés d'hier

ÉTOFFÉE	POTEAU	TENACE	E	DE BAS EN HAUT: HÉLÈRE	VERTS	VILLE DES USA	A	FIN D'ANNÉE	SITUÉE	S	EXPRÈS
G	A	R	N	I	E	RÈGLE PLATE	T	E	LE MÊME	I	D
SURNAT	M	I	R	A	C	U	L	E	U	S	E
URELLE	M	I	R	A	C	U	L	E	U	S	E
V	I	R	A	G	O	ENVELOPPE	A	CONSEIL	S	E	L
MÉRIÈRE	P	R	O	N	O	M	È	M	E	I	
PRONOM INVERSE	E	C	T	R	A	N	A	N	T	E	I
SÉRÉNITÉ	E	C	T	R	A	N	A	N	T	E	I
SIGNES PARTICULIERS	A	I	R	O	N	T	P	E	R	M	E
FACTURANT DISCOURS DE FOL	A	I	R	O	N	T	P	E	R	M	E
S	T	E	N	O	G	R	A	P	H	I	E
ENZYMES	A	S	E	I	O	E	N	T	O	U	I
LETTRES DE RACHÈLE	R	C	Q	U	A	R	T	I	E	R	E
FIXE POSTAL	A	R	R	E	T	E	A	V	E	R	I
EN PRIME	A	X	I	O	M	E	C	O	N	N	E
VERBES	I	M	E	G	A	L	I	S	O	S	I
REELS	R	E	E	L	S	T	R	A	N	S	U
TRANSP	R	E	E	L	S	T	R	A	N	S	U
IRE	R	E	E	L	S	T	R	A	N	S	U
LET	R	E	E	L	S	T	R	A	N	S	U
M	R	E	E	L	S	T	R	A	N	S	U

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benbarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouïthy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzaïr

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Myriem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumine Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laarak

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
Téléphone: 0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
Fax de la rédaction: 0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mournib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130/64

Site web: www.libe.ma

Journal Libération  
Libération Maroc

**2017**  
www.ojd.ma



# Economie

Prêt de l'AFD de 1,1 MMDH pour réaliser les lignes T3 et T4 du tramway

L'Agence française de développement (AFD) et la société Casa Transport en site aménagé SA ont signé un accord de prêt de 1,1 milliard de dirhams (100 millions d'euros), associé à une subvention d'assistance technique de 5,5 millions de dirhams (500.000 euros) pour réaliser deux nouvelles lignes (T3 et T4) du tramway en vue d'améliorer de manière durable la mobilité des Casablancais, annonce-t-on, lundi, dans un communiqué conjoint.

Signé en présence de l'ambassadrice de France au Maroc, Hélène Le Gal, ce nouveau concours financier et technique, qui vient consolider les relations de coopération entre l'AFD et Casa Transport, permettra d'agrandir l'offre de transports en commun accessibles au plus grand nombre, de promouvoir l'usage d'un mode de transport propre et sobre en carbone et d'améliorer la qualité de service des transports publics, précise le communiqué. Le partenariat technique et financier entre Casa Transport et l'AFD a été lancé en 2012 par un premier financement de 23 millions d'euros (ME) pour la réalisation de la première ligne du tramway de l'agglomération, suivi d'un deuxième financement, en 2017, de 30 ME pour la réalisation de la deuxième ligne, rappelle la même source, ajoutant que ces prêts ont été accompagnés par des subventions de 1,3 ME et 500.000 € pour le financement d'études stratégiques et d'assistances techniques sur le volet environnemental et social.

Ce partenariat vient de franchir une nouvelle étape importante marquée par la mise en place d'un nouveau financement de 100 ME. "A travers ce nouveau partenariat, l'AFD accompagne Casa Transport dans la mise en place d'un système de transport efficace et sobre en carbone contribuant à plusieurs objectifs mondiaux sur le développement durable, en donnant accès au plus grand nombre aux services publics et à l'emploi avec un impact réduit sur l'environnement", relève Mme Le Gal, citée par le communiqué. La promotion d'une ville durable et inclusive passe également par un réseau de transport en commun étendu et au maillage renforcé. "La mise en œuvre des lignes T3 et T4 constitue une étape importante dans la mise en œuvre du plan de déplacement urbain de Casablanca, l'objectif à terme étant d'offrir un réseau de transport collectif de qualité, le plus large possible et proposant une intermodalité efficace avec les autres modes de transport", souligne, de son côté, Nabil Belabed, directeur général de Casa Transport. L'enjeu de ce programme porte également sur la promotion de l'égalité femmes-hommes. Selon Mihoub Mezouaghi, directeur de l'AFD au Maroc, "le projet a également pour objectif l'accroissement de l'accès des femmes aux transports en commun et devrait participer à un meilleur accès des femmes aux sources d'emploi notamment sur Casablanca".

## Les envois de fonds vers la région MENA devraient baisser de 8% en 2020 et 2021



C'est une des conséquences de la pandémie de coronavirus. Selon la Banque mondiale, les envois de fonds des travailleurs migrants vers leurs pays d'origine devraient reculer de 14% d'ici 2021 par rapport aux niveaux d'avant la pandémie en 2019. Un coup dur pour de nombreuses familles qui en dépendent.

«Les transferts d'argent vers les pays à revenu faible et intermédiaire devraient se replier à 508 milliards de dollars en 2020, en recul de 7%, avant de connaître un nouvel effondrement en 2021, à 470 milliards de dollars (-7,5%)», estime l'institution financière internationale soutenant que les envois de fonds devraient reculer dans toutes les régions en 2020 et 2021.

Si l'on en croit la Banque mondiale, le repli serait particulièrement marqué en Europe et en Asie centrale respectivement de 16 et 8%, devant l'Asie de l'Est et le Pacifique (11 et 4%).

Mais pas que. Déjà en forte baisse, les envois de fonds vers la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) devraient, de leur côté, baisser d'environ 8% en 2020 et autant en 2021, indique-t-elle dans sa note d'information n° 33 sur les migrations et le développement.

La baisse attendue des envois devrait également toucher l'Afrique subsaharienne (9 et 6%), l'Asie du Sud (4 et 11%) et l'Amérique latine et les Caraïbes (0,2 et 8%), souligne le document qui

propose une analyse régionale et internationale approfondie.

Comme le relèvent les économistes de la Banque mondiale, le déclin des envois de fonds s'explique en grande partie par «l'atonie de la croissance économique, l'insuffisance des niveaux d'emploi dans les pays d'accueil des migrants, la faiblesse des cours du pétrole et la dépréciation des monnaies des pays d'origine des transferts d'argent par rapport au dollar».

S'agissant de la région MENA, la baisse prévue des envois de fonds vers cette partie du monde «peut être attribuée à la persistance projetée du ralentissement mondial dû au coronavirus», précise l'institution soulignant que les principaux pays destinataires de fonds connaîtront probablement une baisse des envois de fonds.

L'occasion pour la Banque mondiale d'attirer l'attention sur le fait que certaines économies de la région devraient enregistrer une décroissance, à l'instar de l'Égypte (-9%), du Liban (-7%), de la Jordanie (-12%), du Maroc (-5%) et de la Tunisie (-15%).

Tout n'est pas pour autant sombre, si l'on en croit les économistes de la Banque mondiale. En dépit du recul attendu des envois de fonds, «des remises migratoires devraient constituer une source de financement extérieur encore plus importante pour les pays à revenu faible et intermédiaire en 2020», affirment-ils dans une note d'information qui dresse un bilan des

évolutions par rapport aux cibles des ODD en lien avec la migration.

L'institution de Bretton Woods relève à ce propos que «ces transferts ont atteint un niveau record de 548 milliards de dollars en 2019, dépassant les investissements directs étrangers (534 milliards) et l'aide publique au développement (environ 166 milliards)», précisant que les IDE étant appelés à se contracter encore plus nettement, l'écart entre les envois de fonds devrait continuer de se creuser.

Dans sa note, la Banque mondiale explore aussi le coût des envois de fonds. S'appuyant sur sa base de données, elle relève que le coût moyen d'un transfert de 200 dollars à l'échelle mondiale s'établit à 6,8% au troisième trimestre 2020, soit à peu près au niveau du premier trimestre 2019 - mais plus du double de l'objectif de 3% à l'horizon 2030 fixé par les Objectifs de développement durable (ODD).

Précisons que «le tarif moyen pour l'envoi de 200 dollars vers la région MENA a augmenté au troisième trimestre 2020, à 7,5%, contre 6,8% un an auparavant. Les écarts d'un couloir à l'autre sont très importants : le coût des transferts d'argent en provenance des pays de l'OCDE à revenu élevé vers le Liban continue de dépasser la barre des 10%», selon les chiffres analysés.

Plus généralement, l'analyse des données montre que l'Asie du

Sud continue d'être la région la moins chère (5%), contrairement à l'Afrique subsaharienne qui détient toujours le record (8,5%).

Avec un tarif moyen de 10,9%, les banques restent le canal le plus coûteux devant les bureaux de poste (8,6%), les organismes de transfert de fonds (5,8 %) et les opérateurs de téléphonie mobile (2,8%), constate l'institution financière.

Bien qu'ils soient les moins chers, poursuit la Banque mondiale, «les opérateurs de transfert de fonds et les opérateurs mobiles rencontrent des difficultés croissantes, les banques fermant leurs comptes pour réduire les risques de non-respect des mesures de lutte contre le blanchiment d'argent et des normes contre le financement du terrorisme».

Enfin, comme le relève Mamta Murthi, vice-présidente de la Banque mondiale pour le développement humain et présidente du comité directeur sur les migrations, «la pandémie de Covid-19 a des effets généralisés, puisqu'elle touche à la fois les migrants et les familles qui dépendent de ces envois de fonds».

Face à cette situation, assure-t-elle, l'institution poursuivra sa collaboration avec ses partenaires et les Etats afin de préserver cette véritable planche de salut et de contribuer au développement du capital humain.

Alain Bouithy

### Baisse du flux des IDE de 28,3% à fin septembre

Le flux net des investissements directs étrangers (IDE) au Maroc a atteint 10,81 milliards de dirhams (MMDH) à fin septembre 2020, en baisse de 28,3% par rapport à la même période un an auparavant, selon l'Office des changes.

Ce résultat s'explique par une baisse des recettes des IDE de 27,5% à 18,41 MMDH, atténuée par le repli des dépenses de 26,2%, précise l'Office dans son récent bulletin sur les indicateurs des échanges extérieurs.

S'agissant du flux net des investissements directs marocains à l'étranger (IDME), il a baissé de près de 3,7 MMDH au titre des neuf premiers mois de 2020, fait savoir la même

source.

En effet, les IDME ont atteint 5,64 MMDH à fin septembre, contre près de 7,9 MMDH un an auparavant, soit -28,5%, tandis que les cessions de ces investissements ont plus que doublé (+1,42 MMDH).

Pour ce qui est des envois de fonds effectués par les Marocains résidant à l'étranger, ils ont enregistré une hausse de 2,2% à 50,59 MMDH.

Les recettes voyages ont, quant à elles, atteint 24,38 MMDH, en baisse de 59,5% par rapport à fin septembre 2019, et les dépenses ont reculé aussi de 50,2% à 7,95 MMDH. Ainsi, l'excédent de la balance voyages s'est inscrit en baisse de 62,9%.

### Le taux de chômage à 12,7% au troisième trimestre

Le taux de chômage au niveau national s'est accru de 3,3 points pour s'établir à 12,7% au troisième trimestre 2020, selon le Haut-commissariat au plan (HCP).

Ce taux a enregistré une forte hausse aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, passant respectivement de 4,5% à 6,8% et de 12,7% à 16,5%, précise le HCP dans une note d'information relative à la situation du marché du travail au T3-2020.

Ainsi, le nombre de chômeurs a augmenté de 368.000 personnes entre le T3-2019 et le T3-2020, passant de 1.114.000 à 1.482.000 chômeurs, ce qui correspond à une augmentation de 33%, relève le HCP qui explique cette hausse par une augmentation de 276.000 chômeurs en milieu urbain et de 92.000 en milieu rural.

Le taux de chômage a enregistré une forte hausse parmi les femmes, de 13,9% à 17,6% et parmi les hommes, de 8% à 11,4%, alors qu'il a connu une forte augmentation parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans (5,7 points), passant de 26,7%

à 32,3%, souligne la même source.

Pour sa part, le taux de chômage des diplômés a enregistré une hausse de 3,2 points, passant de 15,5% à 18,7%, ajoute le HCP. Par ailleurs, le volume du sous-emploi, dans ses deux composantes liées, respectivement au nombre d'heures travaillées et à l'insuffisance du revenu ou à l'inadéquation entre la formation et l'emploi exercé, est passé durant la même période, de 969.000 personnes à 1.182.000. De 481.000 à 627.000 dans les villes et de 488.000 à 556.000 à la campagne. Le taux de sous-emploi est ainsi passé de 9,1% à 11,6%, au niveau national, de 7,8% à 10,5% en milieu urbain et de 10,8% à 13,3% en milieu rural.

Le taux de sous-emploi des hommes (13%) est deux fois plus élevé que celui des femmes (6,3%), fait remarquer le HCP, notant qu'il est de 10,7% en milieu urbain (contre 9,4% pour les femmes), alors qu'en milieu rural, il est presque 6 fois plus élevé parmi les hommes avec 16,3% que parmi les femmes (2,5%).

## Le Maroc décidé à protéger sa production locale

Pour relancer son économie et soutenir des entreprises fragilisées par une crise sans égal, le Maroc semble faire flèche de tout bois. En matière de tarif des droits de douane, le Royaume mise sur une série de réformes pour l'année à venir, dans l'espoir de protéger la production nationale de certains produits, mais aussi de promouvoir une véritable industrie locale.

En 2021, une série d'augmentations des droits de douane devrait être appliquée à diverses catégories de produits. Certes, ces nouvelles mesures, telles qu'annoncées dans le projet de loi de Finances (PLF) au titre de l'exercice 2021, seraient de nature à doper les recettes douanières marocaines. Les recettes des droits d'importation devraient ainsi s'élever à 10.679.419.000 dirhams en 2021, soit une hausse de 36,21% par rapport à 2020.

Il est clair que ce PLF est élaboré dans un contexte historiquement difficile et hautement délicat, aussi bien au niveau national qu'international,

conséquence de la propagation de la pandémie de Covid-19. Et cette augmentation des tarifs des droits d'importation vient à point nommé, puisqu'elle vise à protéger la production locale de certains produits et à renforcer leur compétitivité.

Parmi ces dispositions, figure, à titre d'exemple, une augmentation de 17,5% à 40% de la quotité du droit d'importation applicable à certains produits du chocolat et des préparations alimentaires contenant du cacao. L'idée est ce renforcer la compétitivité de la branche nationale de production de chocolat et des préparations alimentaires contenant du cacao face à la concurrence des produits importés, et qui sont soumis à un droit de 17,5%.

En effet, les importations du Maroc de cacao et préparations à base de cacao ne sont pas à négliger. A en croire les statistiques de l'Office des changes, près de 14.322 tonnes ont été importées entre janvier et août 2020, pour une valeur de plus de 493 millions de dirhams (MDH), contre 13.482 tonnes pour 441 MDH, la même période de l'année dernière.

Autre mesure phare, l'augmentation de la quotité du droit d'importation applicable aux étoffes de bonneterie de 10% à 40%. Pour justifier cette hausse, le PLF estime que l'application d'un droit d'importation de 10% à ces produits impacte négativement la compétitivité de l'industrie nationale de fabrication des couvertures.

A fin août 2020, ce sont pas moins de 43.965 tonnes d'étoffes de bonneterie qui ont été importées

pour une valeur de 2,96 milliards de dirhams, d'après l'Office des changes.

Si les réductions douanières prévues pour 2021 dans le PLF sont réduites à quelques produits, dont un médicament la Cyclosérine, les pneumatiques pour engins et le fuel oil récupéré, la liste des produits pour lesquels les droits de douane ont augmenté est longue, constate d'emblée Abdelaziz Arji, expert-comptable, auditeur et commissaire aux comptes.

Approché par la MAP, M. Arji, également président de la Commission appui aux entreprises de la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc (CFCIM), relève que "le protectionnisme est un réflexe naturel des Etats en période de crise". Il se manifeste par l'édification de barrières douanières dans le but à la fois de "protéger la production nationale mais également de rapporter des ressources au budget de l'Etat". Le Maroc, dit-il, "n'est pas en reste en cette période de pandémie".

Ces mesures douanières sont venues s'ajouter à l'amendement de l'accord de libre-échange avec la Turquie qui a rétabli les droits de douane à hauteur de 90% du droit commun sur plus de 1.200 produits, fait remarquer M. Arji.

"Force est de constater aujourd'hui que la mise à niveau qui avait été clairomnée avant la signature des accords de libre-échange n'a pas été menée comme il se devait", regrette-t-il.

Pour M. Arji, "il est question aujourd'hui d'encourager cette mise à niveau en freinant certains produits qui peuvent être confectionnés localement".



Dans ce sillage, l'expert-comptable est revenu sur le Plan de relance industrielle 2021-2023, mis en avant par le ministère du Commerce et de l'Industrie et qui ambitionne de mettre à niveau les unités industrielles locales et favoriser leur intégration dans le but de générer de l'emploi et monter dans l'échelle de valeur.

Ce plan vise également à encourager les entrepreneurs qui souhaitent se lancer dans l'industrie plutôt que dans des activités de rente à rentabilité rapide et de monter dans la chaîne de valeur afin d'intéresser plus de clients internationaux dans le but de nouer des partenariats stratégiques.

De surcroît, le Maroc espère également à travers ce plan de relance garder sa position en tant que partenaire privilégié avec l'Europe en répondant à ses exigences de

décarbonation de la production nationale et passer d'une industrie d'application à une industrie d'innovation capable de développer un savoir-faire local.

"Il est certain que le plan économique qui se profile ne ressemblera à aucun autre en raison des conséquences de la pandémie. Cette dernière a eu l'effet d'un électrochoc qui même le Maroc à se faire violence à travers des mesures drastiques, comme une hausse des droits de douane. Les effets à court terme seront ressentis par le citoyen à travers une hausse des prix", a-t-il estimé.

Cependant, il s'agit ici du prix à payer pour "garantir aux générations futures une indépendance tant convoitée", tempère notre interlocuteur.

Par Safaa Bennour (MAP).



Augmentation des droits de douane

## Hausse des exportations des produits de la mer à fin septembre

Les exportations des produits de la mer ont augmenté de 7% à près de 570.000 tonnes (T) pour un chiffre d'affaires (CA) de 15,3 milliards de dirhams (MMDH) et ce, malgré une année difficile marquée par d'importantes perturbations liées au contexte de la crise sanitaire du nouveau coronavirus (Covid-19), annonce, lundi, le département de la pêche du ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts.

Ces performances résultent notamment de l'appréciation des exportations de la conserve de la sardine dont le volume a augmenté de 6% à 116.850 T (+5% en valeur à 3,6 MMDH) grâce particulièrement à l'augmentation des ventes sur les marchés mauri-

tanien, américain et ghanéen, ainsi que de la hausse des exportations des mollusques congelés (dont le poulepe) de 28% à 83.075 T pour un CA de 5,1 MMDH, explique le département dans un communiqué.

Il s'agit également de l'augmentation des exportations d'huile de poisson de 40% à 32.744 T pour une valeur de 553,3 millions de dirhams (MDH) à la faveur de la hausse des expéditions vers la France, les Pays-Bas et la Chine, ajoute la même source.

La production halieutique s'est, quant à elle, établie à environ 987.000 T, en léger repli de 3% pour une valeur de 9,6 MMDH, affichant une baisse contenue de 4% comparativement à la même période en 2019. Des résultats atteints grâce notamment au main-

tien de l'ensemble des activités du secteur durant la crise sanitaire et à l'amélioration des rendements journaliers, qui ont compensé la baisse d'activité dans certains ports, rapporte la MAP. En outre, le département de la pêche fait savoir que durant la crise sanitaire actuelle, les prix de certaines espèces ont connu une légère baisse due au décalage entre l'offre et la demande aussi bien sur le marché local qu'à l'export (fermeture des hôtels et restaurants, etc).

Concernant les réalisations de la deuxième vente, l'ensemble des marchés de gros (MG) ont été approvisionnés d'une manière continue. Les quantités transitées par les MG ont ainsi augmenté de 16% durant les 9 premiers mois de 2020 s'élevant à 130.661 T

pour un chiffre d'affaires de 533,8 MDH, en hausse de 19%.

"Face à la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, le secteur de la pêche a fait preuve de résilience et d'agilité en maintenant l'ensemble de ses activités, en garantissant la régularité de l'approvisionnement du marché local et en veillant à la mise en œuvre et au respect des mesures de sécurité sanitaire de ses employés. En effet, l'ensemble des mesures ont été prises dans le cadre d'une démarche de concertation et de collaboration permanente entre le département de la pêche et l'ensemble des intervenants du secteur, notamment les marins, tous mobilisés depuis le déclenchement de l'état d'urgence sanitaire", conclut le communiqué.

## Le Maroc s'invite en Australie à travers l'exposition "De Fez à Casablanca" de l'artiste Cat Wilson

# Art & culture



L'Exposition artistique "de Fez à Casablanca" de l'artiste australienne Cat Wilson, connue pour ses travaux dans les domaines de la photographie et de la géométrie, s'est ouverte, cette semaine, au Musée "So Art" à Narooma, sur la Côte-Sud située à l'Etat de Nouvelle Galle du Sud en Australie.

En cette période marquée par la pandémie venue interrompre toutes les activités liées à la vie culturelle, cette exposition, dans le respect des mesures sanitaires, a réussi à apporter la joie et le plaisir aux nombreux visiteurs, leur permettant de voyager au Royaume millénaire, grâce aux impressions cyanotypes ainsi qu'aux collages numériques inspirés de la période vécue par Cat Wilson au Royaume de

2014 à 2017. A l'occasion de l'inauguration de son exposition, Mme Wilson a indiqué qu'elle est attirée par les nouvelles technologies et les possibilités qu'elles offrent pour découvrir les aspects culturels et artistiques d'autres pays, tout en soulignant son admiration pour le processus méthodique de fabrication artisanale au Maroc. Cat Wilson a démontré à travers cette exposition qu'en plus de son riche patrimoine artistique et culturel, le Maroc est un pays qui se modernise rapidement. L'artiste considère Casablanca la capitale financière du Royaume, comme étant le fer de lance de cette tendance moderne tandis que Fez, capitale spirituelle, garde toujours ses aspects traditionnels.

En utilisant des photographies se

focalisant sur l'architecture de la capitale économique, influencée par son étude du "design" géométrique, l'artiste australienne utilise le collage numérique pour explorer ce mix entre le traditionnel et le moderne. Présenté comme une nouvelle façon de penser l'art, elle exprime sa vision artistique inspirée du Maroc où explosent de nouvelles formes et une nouvelle manière d'enseigner l'art.

A travers ces œuvres, Cat Wilson illustre la beauté millénaire de l'artisanat, expression du patrimoine culturel, très riche et diversifié du Royaume et celle des objets-œuvres qu'elle présente qui émanent d'artisans-artistes.

Attirée par le riche patrimoine artisanal du Royaume, Cat Wilson, ayant également étudié la conception géo-

métrique islamique traditionnelle, a introduit des techniques artisanales dans ses travaux.

Passionnée par les différents motifs islamiques traditionnels, l'artiste australienne a appris à les construire, en commençant par dessiner à la main et à imprimer des cyanotypes, l'une des plus anciennes formes de gravure photographique.

Tout au long de cette semaine, Wilson animera un atelier au sein du Musée "So Art" où les participants apprendront à produire un objet artisanal traditionnel de Fez à l'aide d'une règle et d'une boussole. Elle essaiera de les initier aux techniques utilisées au Royaume pour transformer cet objet en une pièce finie à l'aquarelle ou à la gouache.

## Le Festival Land Art, une résidence de respiration créative



**LE FLATTA**  
Festival de Land Art  
MAROC Tanger-Tétouan-Al Hoceïma

La résidence de création land art du Festival Land Art de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (FLATTA 2020) a été organisée du 25 au 28 octobre dans la campagne Jbela, près de Tétouan, à l'initiative de l'association Zanka90 pour la culture, et ce avec la participation de 6 artistes plasticiens de la région.

Organisée avec le soutien financier de l'Ambassade de France au Maroc – service culturel, en partenariat avec l'auberge d'art sonore "SAFSAP", cette édition a proposé un "déconfinement artistique" land art à quelques créateurs du nord du Maroc, dans le respect total des gestes barrières, afin de sortir d'un isolement créatif contraint depuis plus de 6 mois et d'éviter ainsi une année blanche pour le festival, ont indiqué les organisateurs. A l'issue de cette résidence qui a duré 3 jours, 10 installations d'art nature ont été réalisées dans la campagne Jbela, ont précisé les organisateurs dans un communiqué, notant que ces installations sont visibles

pour les habitants de la commune Mallienne relevant de la province de Tétouan.

"L'objectif du FLATTA est de sensibiliser le public à la relation de l'Homme avec la nature en intervenant dans les magnifiques paysages de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, à travers une série d'installations qui suscitent la réflexion, en plus de permettre à tous de voir le travail artistique des créateurs hors des musées ou des galeries", a expliqué la même source, relevant que le message du Festival réside dans la capacité pour tous de créer des œuvres à partir de récupération et de matériaux naturels trouvés sur place.

Par ailleurs, un mini documentaire est en cours de production afin de permettre aux curieux et au plus grand nombre de personnes de découvrir les moments de travail et les installations land art du 4ème FLATTA, a ajouté le communiqué, notant qu'il sera diffusé prochainement sur les réseaux sociaux du festival.



## Accusé d'avoir étranglé un réalisateur, Wesley Snipes donne sa version

Si l'acteur américain, Wesley Snipes était devenu un pestiféré du cinéma américain, c'est sans doute à cause de ses débâcles avec la justice. Entre 2010 et 2013, la star de *Demolition Man* a passé trois ans sous les barreaux pour une fraude fiscale s'élevant à 38 millions de dollars. Dans une interview véridique, accordée au journal britannique *The Guardian* le 1er novembre, Wesley Snipes explique avoir appris en prison "la valeur du temps, et à quel point nous la gaspillons souvent." Il dément aussi fermement les allégations à son encontre, qui traînent depuis le tournage du film *Blade Trinity*, en 2004. A l'époque, le comédien Patton Oswalt avait rapporté que l'interprète du célèbre demi-vampire s'était comporté comme un fou furieux sur le plateau, tentant même d'étrangler le

réalisateur David S. Goyer ! Wesley Snipes a tenu à mettre les choses au clair : "Laissez-moi vous dire une chose : si j'avais essayé d'étrangler David Goyer, vous ne me parleriez probablement pas aujourd'hui (...). Un Noir musclé qui étrangle le réalisateur d'un film va en prison, je peux vous l'assurer... Suis-je allé en prison pour l'avoir étranglé ? Ça n'est jamais arrivé."

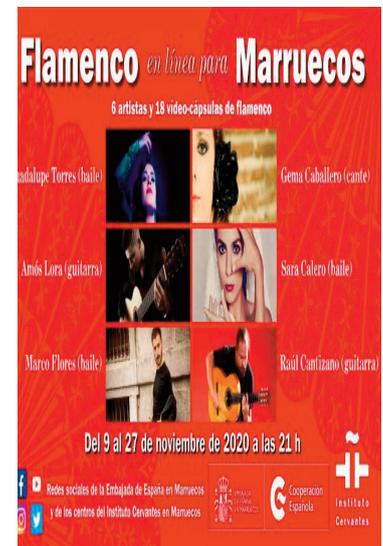
Sur son comportement jugé capricieux par certains, le comédien se défend aussi : "Je tiens à rappeler que j'étais un des producteurs exécutifs du projet. J'avais l'approbation contractuelle du réalisateur. Je n'étais pas seulement un acteur à louer. J'avais le pouvoir de m'exprimer, de dicter des choses et de décider. C'était un concept difficile à comprendre pour beaucoup de gens." Pour Wesley Snipes, le fait

que ces graves accusations puissent être largement relayées dans les médias pose une nouvelle fois le problème du racisme à Hollywood : "C'est un des défis auxquels nous, en tant qu'Afro-Américains, sommes confrontés (...). Un Blanc peut faire une déclaration et cette déclaration est jugée vraie, sans aucune preuve ! Pourquoi les gens considéreraient que sa version est la bonne ? Parce qu'ils sont prédisposés à croire que le Noir est systématiquement le problème ? Et il suffit d'une seule personne, M. Oswalt, que je ne connais pas vraiment. Je me souviens à peine de lui sur le plateau, mais il est fascinant de constater que sa seule déclaration a suffi à faire dire aux gens : "Ouais, vous saviez que Snipes a un problème ?" C'est ce qu'on appelle une véritable "mise au poing"...

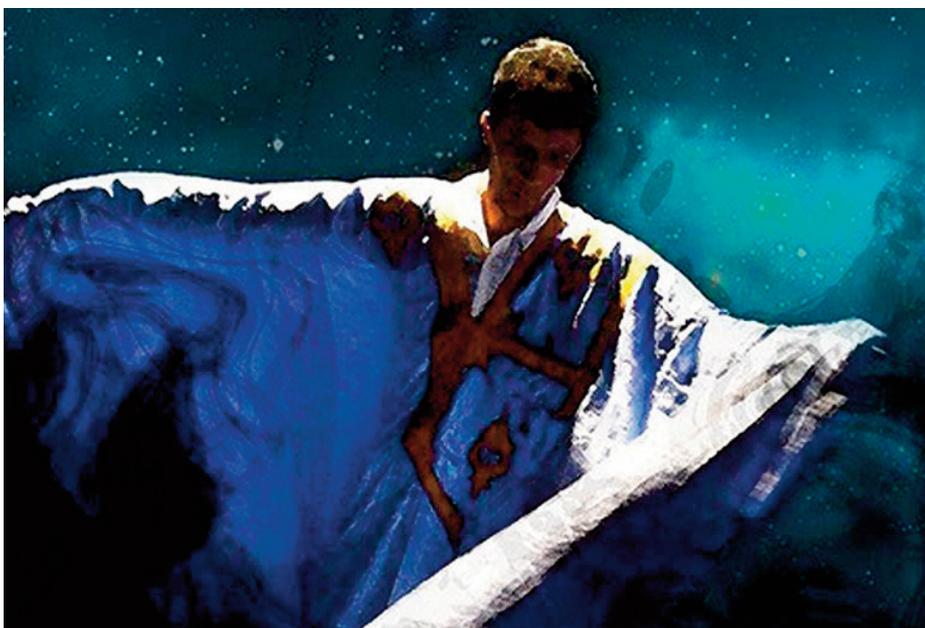
## Bouillon de culture

### Flamenco en ligne

L'ambassade d'Espagne et les centres de l'Instituto Cervantes au Maroc organisent, du 9 au 27 novembre, un programme artistique sous le signe « Flamenco en ligne pour le Maroc ». Au cours de cette manifestation, 18 capsules audiovisuelles de flamenco enregistrées spécialement pour le public marocain seront diffusées à 21h sur les réseaux sociaux de l'Ambassade d'Espagne et des centres de l'Instituto Cervantes, indiqués par l'Institut Cervantes dans un communiqué. Ainsi, six artistes de flamenco ont été invités pour participer à cet événement, à savoir Guadalupe Torres (danse), Amós Lora (guitare), Marco Flores (danse), Gema Caballero (chant), Sara Calero (danse) et Raúl Cantizano (guitare), ajoute le communiqué, notant que chacun d'eux prendra part à ce programme avec trois vidéos d'environ 3 minutes.



## La Mauritanie à l'honneur au Festival du théâtre hassani à Laâyoune



La Mauritanie sera l'invitée d'honneur de la deuxième édition du Festival Laâyoune de théâtre hassani, qui se tiendra du 5 au 7 novembre à l'initiative de l'Association Madiss pour la culture et les arts dramatiques, en partenariat avec la direction régionale de la Culture et la Région de Laâyoune-Sakia El Hamra.

Cette manifestation culturelle sera organisée dans le sillage des événements marquant la célébration du 45ème anniversaire de la Marche verte, tout en veillant au respect strict des mesures de précaution sanitaires visant à limiter la propagation du coronavirus, indique un communiqué des organisateurs.

La tenue de ce festival entre dans le cadre de la mise en œuvre du volet culturel au titre du contrat-programme relatif au financement et à la réalisation des projets de développement intégrés de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra.

Un hommage sera rendu à un certain nombre d'artistes et de créateurs dans le domaine du théâtre, en plus de la présentation de plusieurs pièces de théâtre hassanies.

Faisant partie du dynamisme culturel et artistique que connaît actuellement la région, le Festival ambitionne de devenir un rendez-vous annuel pour la communication et les échanges entre les différents acteurs du domaine.

Il vise aussi à renforcer les capacités et les connaissances des professionnels grâce à des formations encadrées par des experts et des professeurs de diverses disciplines du théâtre.

**Royaume du Maroc**  
Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau  
Direction Provinciale de Casablanca

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 33/2020**

Le 02 Décembre 2020 à 11Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Casablanca sis à Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**Etude géotechnique d'élargissement en 2x2 voies de la RP3011 du PK13+000 au PK17+000 province de Nouacer**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : cinq cent Dirhams (500 DHS).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : trente mille cinq cent cinquante deux Dirhams toutes taxes comprises (30.552,00DHS TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Casablanca au Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministère de l'économie et des Finances n° 20-14 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les laboratoires installés au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification des laboratoires délivrée par les services du ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau à savoir :

Activité	Qualification	Catégorie
EG : Etudes géotechniques	EG-3 : Etudes géotechniques routières courantes	4

- Les laboratoires non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

**N° 9180/PA**

عصاة الكيم سطات  
دائرة سطات  
قيادة أولاد سعيد  
جماعة الحوازنة  
مندوبية للمصالح  
عدد : 2020/205

**إعلان**  
عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية للتزقي إلى  
درجة مساعد تفتي من الدرجة الثانية المسلم

ينهي رئيس المجلس الجماعي الحوازنة إلى عم الموظفين التابعين لجماعة الحوازنة أن الجماعة ستعظم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 لمفئدة الموظفين المتسبين إليه والمصنفين في درجة مساعد تفتي من الدرجة الثالثة السن 6 المتوفرين على ست سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية تاريخ إجراء الامتحان .

مكان إجراء الامتحان	آخر أجل تقبول الترشيح	تاريخ إجراء الامتحان	عدد المناصب المتسبين منها	موقع في وجه الامتحان	القرار التنظيمي	النظام الأممي	لؤلؤج درجة
مقر جماعة الحوازنة	30 نونبر 2020	05 جفبر 2020	بحد الحصيص في 13% من الموظفين المتوفرين على الشروط التقابلية	قرار التوزير المنعقد لدى الوزير الأول المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 11.1178 صادر في 23 من جفبر الأول 1432 ( 27 ابريل 2011)	موسوم رقم 4166 , 14, 2 صادر في 26 من شعبان 1435 (24 يونيو 2014)	مساعد تفتي من الدرجة الثانية المسلم	7

**N° 9181/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
SECRETARIAT GENERAL  
DIRECTION PROVINCIALE D'AZILAL

**المملكة المغربية**  
وزارة الشباب والرياضة  
السلطة العامة للشباب والرياضة  
مديرية إقليم ازيلال

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 02/2020**  
OUVERTURE DES PLS LE: 01/12/2020 à 10h

Le 01/12/2020 à 10h 00 mn, il sera procédé au bureau du Directeur Provincial de la Jeunesse et des Sports d'Azilal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : **TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'INSTALLATION DES TERRAINS DE SPORTS (COMPLEXE SPORTIF AZILAL -CSP1 : AFOURER- BENI AYAT- AIT BOUALI ) RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DU MINISTERE DE LA CULTURE , DE LA JEUNESSE ET SPORT PROVINCE D'AZILAL**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au secrétariat du directeur Provincial de la jeunesse et des sports d'Azilal, Quartier Administratif d'AZILAL, et il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (30.000,00 DHS) TRENTE MILLE DIRHAMS 00 Cts

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : NEUF CENT SOIXANTE DIX NEUF MILLE SIX CENT ET UN DIRHAMS, 70 Cts) (99 601,70 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Journaide 11434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics

**Les concurrents peuvent :**

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat du directeur Provincial de la jeunesse et des sports d'Azilal.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement via le portail des marchés publics

-Les concurrents doivent présenter la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification. Il est exigé pour le présent appel ce qui suit :

Secteur	qualification	Classe minimale
Nouveau système	A2	S

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

**N° 9183/PA**

**المملكة المغربية**  
Royaume du Maroc

وزارة الزراعة والصيد البحري والرياحية  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Département des Eaux et Forêts  
DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORETS ET DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION - CANYON DU HAUT ATLAS  
DIRECTION PROVINCIALE DES EAUX ET FORETS ET DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION DE EL KELAA DES SRAGHNA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (SEANCE PUBLIQUE)**  
**N° 08/ 2020 / DPEFLCD /EKS du 27/11/2020 à 10h**

Le 27/11/2020, à 10h : 00mn du Matin, il sera procédé dans le bureau du Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs au Travaux de Production d'Un Million Dix-neuf Mille Six Cent Cinquante (1 019 650) plants dans la pépinière forestière d'Onasda-Province El Kelaa des Sraghna.

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au bureau de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification d'El Kelaa des Sraghna- Quartier Administratif El Kelaa des Sraghna ou téléchargé à partir du site : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

-La caution provisoire est fixée à la somme de Trente mille dirhams (30.000,00 DH).

-L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : Deux Millions Trois Cent Quatre-vingt-dix-huit Mille Deux Cent Seize dirhams 80 Cts (2 398 216,80 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé les plis au bureau de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de Lutte contre la désertification d'El Kelaa des Sraghna Quartier Administratif Province d'El Kelaa des Sraghna ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Un échantillon de type de portoir et de type sacbet conformes aux modèles décrits au C.P.S exigés par le dossier d'appel d'offres, ainsi que les fiches techniques descriptives de la tourbe commerciale et du matériel aérateur qui seront utilisés pour la production doivent être déposés dans le bureau du Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'El Kelaa des Sraghna au plus tard le 26/11/2020 à (16h30) seize heures trente minutes (heure limite pour dépôt des échantillons).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation Production de copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrées par le Département des Eaux et Forêts, qui est comme suit :

Secteur	Qualification exigée	Catégorie
4	4-1	1

NB : les entreprises non installées au Maroc doivent fournir un dossier technique tel que prévu par l'article 16 du règlement de la consultation.

**N° 9182/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'ESSAOUIRA  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
DAA  
11000

Avis modificatif concernant l'avis d'appel d'offres ouvert  
N° 33/2020/GDE/BG publié le 23/10/2020 N° 9149 au journal « Libération ».

\*\*\*\*\*

La Province d'Essaouira porte à la connaissance du public que l'avis d'Appel d'Offres ouvert n° 33/2020/GDE/BG dont l'objet est :

- ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA PROVINCE D'ESSAOUIRA.

A été rectifié comme suit :

- Les Prospectus, Notices et Catalogues exigés ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du secrétariat général de la province d'Essaouira, division des affaires administratives avant le 13 Novembre 2020 à 16H00 (Heure limite pour le dépôt des échantillons ou autres).

Au lieu de :

- Les échantillons, Prospectus, Notices et Catalogues exigés ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du secrétariat général de la province d'Essaouira, division des affaires administratives avant le 13 Novembre 2020 à 16H00 (1 heure limite pour le dépôt des échantillons ou autres).

Le reste de l'avis d'appel d'offres est sans modification.

N° 9184/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAROUDANT  
COMMUNE IGHERM

**AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE**

La commune IGHERM organise le 05 DECEMBRE 2020 à 10 heures un examen d'aptitude professionnelle année 2020 pour accès au grade de ADJOINT TECHNIQUE G2 Echelle 7 au profit des fonctionnaires rétribué sur le budget de la dite commune ayant 6 ans d'ancienneté dans le grade de Adjoint TECHNIQUE G3 echelle 6 .

Cet examen sera organisé au siège de cette commune et le nombre des postes ouverts est de ( 02) DEUX POSTES.

Le dernier délai de dépôt des demandes de candidatures est le : 02 DECEMBRE 2020.

N° 9185/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAROUDANT  
COMMUNE SIDI BOUAL

**Avis de concours  
d'aptitude professionnelle pour l'année 2020**

Le président de la Commune Sidi Bouaal annonce qu'un concours d'aptitude professionnelle sera organisé pour l'accès aux grades de rédacteur 2<sup>ème</sup> grade et de technicien 2<sup>ème</sup> grade , ouvert au profit des fonctionnaires ayant 6 ans d'ancienneté dans le grade de rédacteur 2<sup>ème</sup> grade et technicien 2<sup>ème</sup> grade , le concours aura lieu à 10:00 h au sein de la commune de Sidi bouaal , suivant le tableau ci-dessous :

grade de concours	nombre de poste	date de concours	lieu de concours	date limite de dépôt
Rédacteur 2 <sup>ème</sup> grade	01	22/11/2020	Siège de la Commune SIDI BOUAL	20/11/2020
Technicien 2 <sup>ème</sup> grade	01	22/11/2020	Siège de la Commune SIDI BOUAL	20/11/2020

N° 9187/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE CHICHAOUA  
COMMUNE CHICHAOUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SUR OFFRES DE PRIX  
N° : 33/2020/CHIANV  
«Service publique »**

Le 01 décembre 2020 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPESRS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

lot n°	OBJET	Montant de l'estimation	Montant du maximum prévu
01	Faachat de matériel d'internet pour l'internet de l'école communautaire Rehala - C. Rehala - relevant de la DPMENFPESRS de CHICHAOUA, AREF - MS	197 358,50 Dhs (cent quatre-vingt-dix-sept mille trois cent cinquante-huit dirhams)	3 000,00 Dhs (trois mille dirhams)
02	Faachat de matériel d'internet pour l'internet du lycée collégial HDIL - C. HDIL - relevant de la DPMENFPESRS de CHICHAOUA, AREF - MS	247 486,00 Dhs (deux cent quarante-sept mille quatre cent quarante-six dirhams)	4 000,00 Dhs (quatre mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

\*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 9186/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'OUJZANE  
CERCLE D'OUJZANE  
CAIDAT DE BNI QOLLA  
CT DE BNI QOLLA

**ANNONCE  
Organisation des Examens d'Aptitude  
Professionnelle au titre de l'année  
2020**

La commune de Bni Qolla organise des examens d'Aptitude professionnelle au titre de l'année 2020 au profit de ses fonctionnaires appartenant à son budget et remplissant les conditions réglementaires jusqu'au 31 décembre 2020 dans la limite du côté et selon les délais prévus au tableau ci-dessous :

Grade à Concourir	Conditions réglementaire requises	Nombre de poste à concourir	Date des examens	Date et lieu de dépôt des candidatures
Technicien 1 <sup>er</sup> grade	Examen ouvert au profit des Technicien 2 <sup>ème</sup> grade ayant au moins six (6) ans de services effectifs en cette qualité	01	31/12/2020	L'imprimé de la Demande de Candidature doit Etre retiré auprès du services des ressources humaines et déposé au bureau d'ordre communal jusqu'au 10/12/2020 Dernier délai de rigueur

N° 9189/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS  
Direction Régionale aux Eaux et Forêts et de la Lutte contre la Désertification d'Essmaara

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS  
- SEANCE PUBLIQUE -**

Il sera procédé dans le bureau du Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification d'Essmaara à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° AO	Objet des appels d'offres	Caution provisoire en dhs	Estimation en dhs	Date d'ouverture des plis	Heures
28/2020	Travaux de création, d'aménagement et d'équipement d'un point d'eau situé à proximité des premières rizières de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte contre la Désertification d'Essmaara, Commune territoriale de Hawa, Province d'Essmaara	10 000,00 dhs (Vingt mille dirhams)	425 200,00 (Quatre cent vingt cinq mille deux cent quatre vingt dix deux euros)	10/11/2020	10h
29/2020	Travaux d'aménagement d'un point d'eau situé à proximité de la station d'acclimatation de Lghbawane, Commune territoriale d'Angalla, province d'Essmaara	10 000,00dhs (Dix mille dirhams)	160 160,00 (Cent soixante mille cent soixante dix euros TTC)	30/11/2020	11h

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés et de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification d'Essmaara ou téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2.12.349 de 08 Juin 2014 (JO Maroc, 2014) sous réserve des modalités et des termes de passation des marchés et à l'application de certaines dispositions relatives à leur gestion et à leur exécution.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification d'Essmaara.
- Soit les déposer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification d'Essmaara.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ;

Il est prévu une visite des lieux le 29/11/2020, le jour de rendez-vous en lieu de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts d'Essmaara à 11h00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

N° 9188/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE TAROUDANT  
PACHALIK D'IGHERM  
C.T D'IGHERM

### Avis de dépôt

Le Président de la commune Territoriale d'Igherm province de Taroudant annonce au public que le projet du Plan d'aménagement du centre de la Commune d'Igherm ainsi que son règlement est déposé auprès du siège de cette commune pour l'enquête public dans une période d'un mois entre le 16 Novembre 2020 et le 16 décembre 2020.

Aussi il est porté à la connaissance du public qu'un dossier et un registre seront à la portée du public auprès du bureau de la division technique au siège de la commune pour porter leurs observations pendant les horaires du travail administratif.

N° 9190/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE TAROUDANT  
CADIAT TAMALOUKTE  
C.T AIT MAKHLOUF

### Avis d'examen d'aptitude professionnelle Au titre de l'Année 2020

Le Président de la Commune Territoriale de AIT MAKHLOUF annonce que la Commune de AIT MAKHLOUF Organiserà le 19/12/2020 à 9h: 00 des examens d'aptitude professionnelle pour les fonctionnaires et les grades de la Commune ayant 06 ans d'ancienneté dans leur grade comme suit: *au siège de la Commune*

Situation actuelle	Cadre promotionnel	Positions concurrentes	Conditions d'accès à l'examen
Adjoint technique 3eme grade	Adjoint technique 2eme grade	01	L'examen est ouvert pour les fonctionnaire et les grades de la ct ayant 06 ans d'ancienneté dans leur grade <i>au jour de l'examen</i>
Technicien 3eme grade	Technicien 2eme grade	01	
Rédacteur 3eme grade	Rédacteur 2eme grade	01	

Le dernier délai de dépôt des candidatures est: 16/12/2020 Les demandes doivent être déposés au bureau d'ordre de la dite commune.

N° 9192PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,  
du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 26/2020 (RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES)

Le Mardi 01 Décembre 2020 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur objets: Equipement de quatre points d'eau en système de pompage solaire pour irrigation au niveau de périmètre Ait Bouguemez, C.T de Tabant, Cercle d'Azilal et Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal, et il peut être également téléchargé à partir du Portail des marchés de l'Etat: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Vingt mille dirhams (20 000DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: Un million quatre-vingt-neuf mille six cents dirhams (1 089 600.00 dhs).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés Publics;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Le dossier technique comprend:

- Il est exigé des concurrents, la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification de la façon suivante:

Matrice d'activité	Qualification	Catégorie
9: matériel de pompage pour l'irrigation	9.1: travaux d'installation de matériel de pompage courant	Classe 3

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 9193/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
شعبة المصالح  
دائرة آزيلال  
قرية آسيدي موسى المصطفى  
جماعة آسيدي موسى المصطفى  
بني الوزارات  
مصلحة الموظفين  
2020

### إعلان عن تنظيم امتحان الخفاء المهنية بمرسوم سنة 2020

بناء على المرسوم رقم 2.10.453 بتاريخ 20 نونبر 2014 المؤرخ 29 نونبر 2010 بشأن النظم الأساسية للمصالح بجهة المصالح المشتركة بين الوزارات.

بناء على المرسوم رقم 2.10.454 بتاريخ 20 نونبر 2014 بشأن النظم الأساسية للمصالح بجهة المصالح المشتركة بين الوزارات.

و بناء على قرار الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بتسيير المصالح بجهة المصالح المشتركة بين الوزارات و اعتماد و إجراءات و برنامج امتحان الخفاء المهنية لولوج درجة مساعد اداري من الدرجة الأولى و الثانية.

و بناء على قرار الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بتسيير المصالح بجهة المصالح المشتركة بين الوزارات و اعتماد و إجراءات و برنامج امتحان الخفاء المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثالثة.

بناء على السيد رئيس الجماعة الترابية آسيدي موسى المصطفى بجهة بني الوزارات 2020/12/02 بمقر الدارة الجماعية على الساعة الخامسة صباحا امتحان الخفاء المهنية بمرسوم سنة 2020 وفق الجدول التالي:

الدرجة المهنية	الطراز	شروط لولوج الامتحان
مساعد اداري من الدرجة الثالثة شتم 7	مساعد اداري من الدرجة الاولى شتم 8	يطلب هذا الامتحان في وجه المساعدين الاداريين من الدرجة الثالثة تابعين لجماعة آسيدي موسى المصطفى و المتوفرين على 6 سنوات من الاعداد في الدرجة التي لوجها
مساعد اداري من الدرجة الثالثة شتم 6	مساعد اداري من الدرجة الثانية شتم 7	يطلب هذا الامتحان في وجه المساعدين الاداريين من الدرجة الثالثة التابعين لجماعة آسيدي موسى المصطفى و المتوفرين على 6 سنوات من الاعداد في الدرجة التي لوجها
مساعد تقني من الدرجة الثالثة شتم 8	مساعد تقني من الدرجة الثانية شتم 7	يطلب هذا الامتحان في وجه المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة التابعين لجماعة آسيدي موسى المصطفى و المتوفرين على 6 سنوات من الاعداد في الدرجة التي لوجها

نوع الترخيفات بمقر الجماعة (مكتب الموظفين) قبل 2020/12/20 و بشتم الامتحان على ما يلي:

اختبار كتابي عام: يتألف من (3) ساعات.

اختبار كتابي خاص: يتألف من (3) ساعات.

اختبار شفوي: يتألف من (3) ساعات.

أو الصناد المرتبطة بالدرجة الممتحن عليها. (الحد: ما بين 15 و 30 دقيقة لاجمعل 3).

N° 9191PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE LA PÊCHE MARITIME DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS  
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE BENI-MELLAL-KHENIFRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BENI-MELLAL

### APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°01/2020/DPA/AMI ETUDES (SERVICES DE CONSULTANTS NATIONAUX)

Mode de financement: Prêt de la Banque Islamique pour le Développement - Mode de financement islamique - conforme à la Charta N° de Financement: 2MOR-0136

Le Gouvernement Marocain a fait une demande pour un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir une partie des coûts de Projet de développement de l'uléculture pour les petits agriculteurs-Pilier II du PMV, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant. Ces services comprennent la réalisation de l'étude d'impact sur l'environnement relative à la construction d'une unité de trituration des olives Commune Territoriale-Poum Oudlaans le cadre du Projet de Développement de l'uléculture pour les petits agriculteurs, Pilier II du Plan Maroc Vert financé par la Banque Islamique de Développement (RID)

Voit l'Avis Général de Passation des Marchés (AGPM) relatif à ce projet publié sur le site web de l'ADA ([www.ada.gov.ma](http://www.ada.gov.ma)), en date du 15 avril 2014.

Les prestations prévues par cette consultation sont celles définies par la loi n° 12-03 relative aux études d'impact sur l'environnement. Les coordonnées de l'unité de trituration sont les suivantes:

Commune territoriale	Cercle	Province	Coordonnées Lambert
Poum Oudal	Beni-Mellal	Beni Mellal	X = 40325873 Y = 18554801

La Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni Mellal invite les Consultants nationaux éligibles à présenter leur candidature en vue de fournir les services. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des cas similaires comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.). L'expérience dans les domaines ou tâches ci-après sera considérée comme une exigence minimale pour la mission:

- Le certificat d'agrément dans le domaine des études d'impact sur l'environnement (DIP) délivré conformément au décret n°2-98-984 du 22 Mars 1999 instituant, pour la passation de certains marchés de services pour le compte de l'Etat un système d'agrément de maîtrise d'œuvre pour les entreprises nationales.
- Une expérience minimale de cinq ans pour des prestations similaires à celles du présent AMI justifiée par la date de création du bureau figurant sur ses statuts
- Une attestation de bonne exécution de prestations similaires pour au moins un projet.

La sélection se fera en conformité avec les procédures stipulées dans les Directives pour l'Utilisation des Consultants dans le cadre de projets financés par la Banque Islamique de Développement (édition courante).

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture: du 08h50 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

- Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 20/11/2020 à 16h30
- Adresse: bureau d'ordre de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal site au Quartier Administratif, Rue de Safi, Beni Mellal;

**DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BENI-MELLAL**  
À l'attention: M. LE DIRECTEUR PROVINCIAL DE L'AGRICULTURE DE BENI-MELLAL  
Adresse Rue de SAFI Beni Mellal  
Tel: 0523482576/06657832073  
Télécopie: 0523482826

N° 9194/PA

**FIDUCIAIRE  
FIDUCIATIMO**

Tel/Fax : 05 22 72 43 43  
MIROGLASS SARL  
Liquidation  
Au Capital de 100.000 Dhs  
Siège Social : Rue Soumaya  
Résidence Shehrazade 3,  
5ème Etg, N° 22 Palmiers  
Casablanca  
RC : N° 431747

Au terme d'un acte SSP en date du 12/10/2020 à Casablanca, les associés de la société MIROGLASS SARL a décidé ce qui suit :

- Le rapport des Liquidateurs et constatation du solde de liquidation de la Société MIROGLASS SARL.
  - La clôture définitive de la liquidation de la Société.
  - Libération des liquidateurs M. Mohamed OUDOUCH titulaire de la CIN N° B666298 et M. Jaouad OUBELK titulaire de la CIN N° BI317392 de leur mandat des Liquidateurs.
  - Radiation totale de la société de registre de commerce.
- Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 03/11/2020 sous le N° 752516.

N° 9197/PA

**NADOR DES COMPTEES  
SARL**

**CONSTITUTION**

1/ Aux termes d'un ASSP en date du 08/10/2020 à Nador, il a été établi les statuts d'une S.A.R.L. dont les caractéristiques sont :

DENOMINATION: « L'ISLAISIF » SARL  
OBJET SOCIAL :  
1- RESTAURATEUR A PRIX FIXE  
2- DÉBITANT DE BOISSONS ET ALIMENTS SOLIDES A CONSOMMER SUR PLACE (PIZZERIA)  
3- PATISSERIE VENDANT EN DETAIL  
SIEGE SOCIAL : QUARTIER AL BOUSTANE RUE IMIRA N° 92, NADOR DUREE : 99 ans.  
CAPITAL : Fixé à 30.000,00 dhs ;  
- MR. THEAUDIERE LOIC MARIE RAFAEL... 153 parts  
- MME. KELLNER MELANIE ELIANE... 147 parts  
- MR. THEAUDIERE LOIC MARIE RAFAEL  
EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 décembre.  
BENEFICIAIRES : 5 % à la réserve légale, le solde est suivant décision de l'AG soit distribué soit reporté soit mis en réserve.  
II/ Le dépôt légal a été effectué au G.T.P.I Nador, Le 23/10/2020 N°3443, et Registre de Commerce N° 20873.

**POUR AVIS, EXTRAIT ET MENTION**

N° 9198/PA

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KHOURIBGA  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET  
ET DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERTES**

N° 10/BG/2020  
Le 01 / 12 / 2020 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Khouribga à l'ouverture des plis rela-

tifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour : REALISATION DES ESSAIS DE CONTROLE DE LA QUALITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE DU PACHALIK DE LA VILLE D'OUED ZEM A LA PROVINCE DE KHOURIBGA

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du bureau du Service des Marchés et de la Comptabilité relevant de la division du Budget et des Marchés du Secrétariat Général de la Province de Khouribga, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

-Le cautionnement provisoire est fixé à Mille cinq cent dirhams (1500,00 dhs).

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Quarante-trois mille quatre cent quatre Dirhams TTC (43 044,00 DH TTC).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés ;

- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;

- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation :

- Dossier technique comprenant :
- Pour les concurrents installés au Maroc :  
Activité : contrôle de qualité : CQ
- Qualifications demandées sont : CQ1 et CQ9
- Catégorie : 3
- Pour les concurrents non installés au Maroc :
- a-- Une note indiquant les moyens humains et techniques des concurrents, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.
- b- Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

N° 9199/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KHOURIBGA  
SECRETARIAT GENERAL

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré du site de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Kenitra SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES (Bureau des Marchés) et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

**DBM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERTES**

N° 13/ BG / 2020  
Le 01 / 12 / 2020 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la Province de Khouribga à l'ouverture des plis relative à l'appel D'offres Ouvert sur offre de prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE PACHALIK OUED ZEM ; PROVINCE DE KHOURIBGA

Le dossier de d'Appel D'offres peut être retiré auprès du bureau du service des marchés et de la comptabilité relevant de la D.B.M du Secrétariat Général de la Province de Khouribga, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

-Le cautionnement provisoire est fixé à Cent Mille Dirhams (100.000,00dh)

-L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à, Trois millions huit cent onze mille cinq cent quatre-vingt-seize Dirhams TTC (3 811 596,00 DH TTC).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31 et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés ;

- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;

- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation

- Dossier technique comprenant :
- Pour les concurrents installés au Maroc :  
Présenter une copie légalisée du certificat de qualification et de Classification dans les secteurs suivants :  
- Secteur : A  
- Classe minimum : 4  
- Qualifications exigées : A2
- Pour les concurrents non installés au Maroc :
- a - Une note indiquant les moyens humains et techniques des concurrents, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.
- b- Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

N° 9200/PA

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
Kenitra  
Service des Affaires Administratives et Financières (Bureau des Marchés)  
Avenue Régionale de l'Éducation et de la Formation  
De la Région de Rabat-Sale Kenitra  
01 rue des écoles de Kenitra**

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS  
SEANCE - PUBLIQUE  
N° 12/DPK/2020**

Le 01/12/2020 à 10H 00 Min, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique sis à Rue Abdelaziz Boualich - Mimosa - B.P 407 - Kenitra, à l'ouverture des plis en séance publique relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°12/DPK/2020 pour :

**OBJET : TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE CONSTRUCTION DU LYCEE NAJIB MAHFOUD A LA Commune Urbaine de MEHDIA PROVINCE DE KENITRA-EN LOT UNIQUE**

➤ **MONTANT DE L'ESTIMATION DU COUT DES PRESTATIONS EN DIRHAMS (T.T.C) :**

**5 747 298,00 Dhs TTC**  
(Cinq Millions Sept Cent Quarante Sept MilleDeux CentQuatre Vingt Dix HuitDirhams TTC)

➤ **MONTANT DE LA CAUTION PROVISOIRE EN DHS :**  
**100 000,00 Dhs (Cent Mille Dhs)**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du site de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Kenitra SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES (Bureau des Marchés) et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, à la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kenitra - service des affaires administratives et financières (Bureau des Marchés) ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kenitra - service des affaires administratives et financières (Bureau des Marchés) ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de plis ;
- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des finances n° 20-14du 04 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 9 et 10du Règlement de la consultation.

La classe et les qualifications exigées sont les suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION EXIGEE
A	3	A2

-Ce certificat tient lieu du dossier technique.  
-Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique que prévu par l'article 9-2 du Règlement de Consultation.

**N.B : La caution provisoire doit être libellée au nom de la direction provinciale du ministère de l'Éducation Nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Kenitra.**

N° 9195/PA

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
Kenitra  
Service des Affaires Administratives et Financières (Bureau des Marchés)  
Avenue Régionale de l'Éducation et de la Formation  
De la Région de Rabat-Sale Kenitra  
01 rue des écoles de Kenitra**

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS  
SEANCE - PUBLIQUE  
N° 13/DPK/2020**

Le 01/12/2020 à 10H 45 Min, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique sis à Rue Abdelaziz Boualich - Mimosa - B.P 407 - Kenitra, à l'ouverture des plis en séance publique relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°13/DPK/2020 pour :

**OBJET : TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE CONSTRUCTION DE 8 SALLES DE CLASSE POUR L'EXTENSION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES AUX COSEMMES (AMER SHELLA, BENMANSOUR, ARBAOUIA, SHI MOHAMED LAHMER, LALLA MIMOUNA ET SID BOUBKER ELHAJ) A LA PROVINCE DE KENITRA EN LOT UNIQUE.**

➤ **MONTANT DE L'ESTIMATION DU COUT DES PRESTATIONS EN DIRHAMS (T.T.C) :**

**1 974 660,00 Dhs TTC**  
(Un MillionNeuf Cent Soixante Quatorze MilleSix CentSoixante Dirhams TTC)

➤ **MONTANT DE LA CAUTION PROVISOIRE EN DHS :**  
**30 000,00 Dhs (TrenteMille Dhs)**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du site de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Kenitra SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES (Bureau des Marchés) et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kenitra - service des affaires administratives et financières (Bureau des Marchés) ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kenitra - service des affaires administratives et financières (Bureau des Marchés) ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de plis ;
- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des finances n° 20-14du 04 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 9 et 10du Règlement de la consultation.

La classe et les qualifications exigées sont les suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION EXIGEE
A	4	A2

-Ce certificat tient lieu du dossier technique.  
-Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique que prévu par l'article 9-2 du Règlement de Consultation.

**N.B : La caution provisoire doit être libellée au nom de la direction provinciale du ministère de l'Éducation Nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Kenitra.**

N° 9196/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'ÉQUIPEMENT,**  
**DU TRANSPORT**  
**DE LA LOGISTIQUE ET**  
**DE L'EAU**  
**DIRECTION**  
**PROVINCIALE DE**  
**L'ÉQUIPEMENT DU**  
**TRANSPORT DE LA**  
**LOGISTIQUE ET DE**  
**L'EAU D'AL HAOUZ**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**  
**N° : 19/2020/HZ**  
**(SEANCE PUBLIQUE)**

Le 01/12/2020 à 10 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**Objet :** Contrôle extérieur topographique des Travaux d'élargissement et de renforcement de la RNC reliant la RN9 au PK291+500 et la RP2016 sur 5km (Province d'Al Haouz)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : Mille Cinq Cent (1 500,00) Dirhams. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent douze mille deux cent trente dirhams 00 centime TTC (112 230,00 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,

29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout.
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 9213/PA

TAOUNATE en lot unique. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la Direction Provinciale de LA JEUNESSE ET SPORTS de TAOUNATE sis à Boulevard des FAR TAOUNATE. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'État : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- Le cautionnement provisoire est fixé à 1.000,00 DHS (QUINZE MILLE DIRHAMS)
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 466 000,00Dhs(Quatre cent soixante-six milles dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux

dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la direction provinciale de la jeunesse et sport de TAOUNATE.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation

N° 9214/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE NATIONALE DES PORTS**  
**DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI**  
**DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**23/DRPS-ANP/2020**

**SEANCE PUBLIQUE**

Le 02/12/2020 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports de safi-Port de safi ville à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**Fourniture de consommables informatiques et bureautiques pour les ports de la DRPS**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports de safi (Port de safi ville) auprès de la Division Support- bureau des marchés,

il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **1 000,00** mille dhs

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de: **66 948,00** TTC

**soixante six mille neuf cent quarante huit dhs TTC TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

**Les concurrents peuvent :**

- \*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction Régionale des ports de safi-port de safi ville
- \*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante: Agence Nationale des Ports, Direction du Port de safi ville - Safi
- \*Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'économie et des finances n°20-14 en date du 04/09/2014;
- \*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis

**LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 10-11 ET 13 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des ports de safi (Port de Safi ville) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés - Direction du port de safi ville - Tel CS 24 46 25 21 - 06 20 69 42 29 - Fax 05 24 46 28 64.

**N° 9215/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU D'AL HAOUZ**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT N° : 17/2020/HZ (SEANCE PUBLIQUE)**

Le 01/12/2020 à 10 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**Objet :** Travaux d'élargissement et de renforcement de la RNC reliant la RN9 au PK291+500 et la RP2016 sur 5km (Province d'Al Haouz)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : cent cinquante Mille (150 000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Dix millions quarante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-quinze dirhams 40 centimes TTC (10 049 495,40 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout.
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations

**Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications comme suit pour les entreprises installées au Maroc**

Secteur	Classe minimum	Qualification exigée
B : Travaux Routier et Voirie Urbaine	2	B3 : Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement B5 : Assises non traitées et enduits superficiels

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 4 du règlement de la consultation.

**N° 9211/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU D'AL HAOUZ**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT N° : 48/2020/HZ (SEANCE PUBLIQUE)**

Le 01/12/2020 à 10 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**Objet :** Contrôle de la qualité des Travaux d'élargissement et de renforcement de la RNC reliant la RN9 au PK291+500 et la RP2016 sur 5km (Province d'Al Haouz)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : Deux Mille (2 000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent trente-six mille cent quatre dirhams 0 centime TTC (136 104,00 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout.
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations

**Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications comme suit pour les laboratoires installés au Maroc**

Activité	Catégorie	Qualifications
CQ : Contrôle de qualité	3	CQ 3 : Contrôle des travaux de terrassement et chaussée avec couche de roulement en revêtement superficiel CQ 7 : Contrôle des travaux des ouvrages courants CQ 16 : Contrôle de la qualité de signalisation horizontale routière

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 4 du règlement de la consultation.

**N° 9212/PA**

REGION CASABLANCA  
SETTAT  
PROVINCE DE SETTAT  
COMMUNE  
D'EL BOROUJ  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 5/2020  
(Séance publique)

En date du 30/11/2020 à dix heures du matin il sera procédé au siège de la commune d'El Borouj à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres de prix concernant l'affermage des services du souk hebdomadaire HAD EL BOROUJ pour les marchés allotis:  
- Lot n°1: souk à bestiaux  
- Lot n°2: droit d'entrée au souk, droit d'exploitation des lieux de vente des marchandises, tondouk et parking de voitures.  
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré à la commune d'El Borouj (service régie de recettes). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Des renseignements concernant l'appel d'offres peuvent être envoyés par voie postale aux concurrents qui le demande dans les conditions prévues à l'article 22 du décret n° 2.12.349 du 20 MARS 2013 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état, ainsi que certaines règles relatives à leur gestion, et à leur contrôle.  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des

concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 - 29 et 31 du décret précité.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la commune d'El Borouj (service régie de recettes).  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au président de la commune D'EL BOROUJ.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Le dossier présenté par chaque concurrent est mis dans un pli cacheté portant le nom et l'adresse du concurrent, l'objet du marché, la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis. Ce pli contient deux enveloppes:  
- la première enveloppe comprend le dossier administratif et dossier technique et porte la mention " Dossier administratif et dossier technique ".  
- la deuxième enveloppe comprend le dossier financier du soumissionnaire et porte la mention " Dossier financier ".  
1- LE DOSSIER ADMINISTRATIF COMPREND:  
- la déclaration sur l'honneur.  
- une demande qui doit indiquer le nom, prénom, qualité domicile du concurrent, ainsi que le service concerné par son offre.  
- Une attestation ou copie

certifiée délivrée depuis moins d'un an par le percepteur du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en une situation fiscale régulière.  
Une attestation ou copie certifiée délivrée depuis moins d'un an par la caisse nationale de sécurité sociale CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.  
- Le certificat d'immatriculation au registre du commerce  
Une copie de la carte d'identité nationale.  
- Un cautionnement provisoire équivalent à cinquante mille dirhams (50.000,00 dhs).  
- La ou les pièces justificatives les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.  
statut.  
2- LE DOSSIER TECHNIQUE COMPREND  
- une note de moyens humains et techniques du concurrent.  
3- LE DOSSIER FINANCIER COMPREND:  
Un acte d'engagement comprenant le prix de location proposé par le concurrent.  
- Une avance équivalente à la somme de location de dix mois (par espèce ou par chèque certifié).  
Pour plus d'information, vous pouvez contacter les services communaux pendant les heures de travail officielles.  
N° 9219/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau  
Direction Provinciale de Casablanca

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 37/2020**

Le 27/11/2020 à 14Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca sis à Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**Travaux de renforcement et élargissement de la RP 3024 du PK 0+000 au PK 4+200**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport, de la Logistique de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent douze Mille Dirhams (112.000 DHS).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Onze millions cent trente cinq mille quatre cent soixante dix huit Dirhams toutes taxes comprises (11.135.478,00 DHS TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca au Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774
- ✓ Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du Ministère de l'économie et des Finances n° 20-14 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, il est prévu la possibilité de la réception électronique des offres.

les entreprises installées au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivrée par les services du ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau à savoir :

Secteur	Qualification	Classe
B	B1-B3-B5 et B6	2

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.  
N° 9216/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau  
Direction Provinciale de Casablanca

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 42/2020**

Le 27 Novembre 2020 à 15 Heures 30Mn, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca sis à Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des Travaux d'élargissement et renforcement de la RP 3007 du PK 14+200 au PK 17+200**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport, de la Logistique de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille cinq cent Dirhams (2500 DHS).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent cinq mille vingt quatre dirhams toutes taxes comprises (105.024,00DHS TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca au Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774
- ✓ Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du Ministère de l'économie et des Finances n° 20-14 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, il est prévu la possibilité de la réception électronique des offres.

- Les laboratoires installés au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification des laboratoires délivrée par les services du ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau à savoir :

Activités	Qualifications	catégorie
CQ : Contrôle Qualité	CQ.3 et CQ.4	3

- Les laboratoires non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.  
N° 9218/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau  
Direction Provinciale de Casablanca

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 39/2020**

Le 27 Novembre 2020 à 15 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca sis à Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**Travaux de renforcement et élargissement de la RP 3007 du PK 14+200 au PK 17+200**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport, de la Logistique de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : soixante treize Mille Dirhams (73.000 DHS).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : sept millions deux cent trente neuf mille huit cent quatre vingt deux Dirhams toutes taxes comprises (7.239.882,00 DHS TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca au Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774
- ✓ Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du Ministère de l'économie et des Finances n° 20-14 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, il est prévu la possibilité de la réception électronique des offres.

les entreprises installées au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivrée par les services du ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau à savoir :

Secteur	Qualification	Classe
B	B1-B3-B5 et B6	3

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.  
N° 9217/PA

WILAYA REGION CASABLANCA SEPTIAT PROVINCE DE SEPTIAT COMMUNE D'EL BOROUJ AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 6/2020 (Séance publique) En date du 30/11/2020 à 12 heures il sera procédé au siège de la commune d'El Borouj à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres de prix concernant l'attribution de l'abattoir communal d'El Borouj.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré à la commune d'El Borouj (service: régie de recettes), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demande dans les conditions prévues à l'article 22 du décret n° 2.12.349 du 8 journaux premier (20 mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état, ainsi que certaines règles relatives à leur gestion, et à leur contrôle.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la commune d'El Borouj (service: régie de recettes).  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au président de la commune D'EL BOROUJ.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier présenté par chaque concurrent est mis dans un pli cacheté portant le nom et l'adresse du concurrent, l'objet du marché, la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis. Ce pli contient deux enveloppes:

- la première enveloppe comprend le dossier administratif et porte la mention " Dossier administratif ".

- la deuxième enveloppe comprend le dossier financier du soumissionnaire et porte la mention " Dossier financier ".

1- LE DOSSIER ADMINISTRATIF COMPREND:

- la déclaration sur l'honneur.

- une demande qui doit indiquer le nom, prénom, qualité domicile du concurrent, ainsi que le service concerné par son offre.

- La ou les pièces justificatives des pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.

- Une attestation ou copie certifiée délivrée depuis moins d'un an par le percepteur du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en une situation fiscale régulière.

- Le récépissé du cautionnement d'hygiène et d'entretien équivalent à quarante mille dirhams

(40.000,00 dhs).  
- une attestation administrative délivrée par le président du conseil communal d'El Borouj attestant que le concurrent n'avait aucun conflit avec la commune à l'occasion de l'exploitation des biens communaux.

- Le certificat d'immatriculation au registre du commerce

- Une attestation ou copie certifiée délivrée depuis moins d'un an par la caisse nationale de sécurité sociale CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.

- Une copie de la carte d'identité nationale.

- attestation de résidence pour personnes physiques.

- statut et PV du dernier assemblé général pour personnes morales.

- Une copie conforme légalisée du cahier de charge.

- une note de moyens humains et techniques du concurrent.

- possibilité de présenter toutes pièces qui attestent la bonne gestion du concurrent d'autres services ou souks.

2- LE DOSSIER FINANCIER COMPREND:

- Un acte d'engagement comprenant le prix de location proposé par le concurrent.

- Une avance équivalente à la somme de location de dix mois ( par espèce ou par chèque certifié).

Pour plus d'information, vous pouvez contacter les services communaux pendant les heures de travail officielles.

N° 9250/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR REGION CASA-SEPTIAT PROVINCE DE SEPTIAT COMMUNE D'EL BOROUJ AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°07/2020 (Séance publique)

- En date du 30/11/2020 à 13 heures il sera procédé au siège de la commune d'El Borouj à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres de prix concernant la location du hall routière d'El Borouj.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré à la commune d'El Borouj (service: régie de recettes), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demande dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n° 2.12.349 du 8 journaux au oula 1431 (20 mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état, ainsi que certaines règles relatives à leur gestion, et à leur contrôle.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2.12.349 précité.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer leurs plis à la commune d'El Borouj (service: régie de recettes).

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au président de la commune

D'EL BOROUJ.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier présenté par chaque concurrent est mis dans un pli cacheté portant le nom et l'adresse du concurrent, l'objet du marché, la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis. Ce pli contient deux enveloppes:

- la première enveloppe comprend le dossier administratif et porte la mention " Dossier administratif ".

- la deuxième enveloppe comprend le dossier financier du soumissionnaire et porte la mention " Dossier financier ".

1- LE DOSSIER ADMINISTRATIF COMPREND:

- la déclaration sur l'honneur.

- cahier de charge légalisé.

- Une attestation ou copie certifiée délivrée depuis moins d'un an par le percepteur du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en une situation fiscale régulière.

- un cautionnement provisoire de vingt mille dirhams (20.000,00 dhs).

- Une attestation ou copie certifiée délivrée depuis moins d'un an par la caisse nationale de sécurité sociale CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.

- une demande qui doit indiquer le nom, prénom, qualité domicile du concurrent, ainsi que le service concerné par son offre.

- Le certificat d'immatriculation au registre du commerce

- Une copie de la carte d'identité nationale.

- une note de moyens humains et techniques du concurrent.

- La ou les pièces justificatives des pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent, (personne morale)

- statut (personne morale)

3- LE DOSSIER FINANCIER COMPREND:

- Un acte d'engagement comprenant le prix de location proposé par le concurrent.

- Une avance équivalente à la somme de location d'une année ( par espèce ou par chèque certifié ).

Pour plus d'information, vous pouvez contacter les services pendant les heures de travail officielles.

N° 9251/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA SECRETARIAI GENERAL D.B.M.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 10/2020 (Séance publique) En date du 30/11/2020 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux du secrétariat général de la Province d'El Kelaa des Sraghna. (Salle Ait Abdelmoula Abdelouhab) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :

• 23/2020/INDJA 1011 Travaux de construction de 9 unités de préscolaire dans les communes Ouled Sbib, Ouled Zerred, Ouled Charqui, Mayate, Ouled Ya-

goub, Treita, Laatamaa et Joualla - Province El Kelaa des Sraghna

- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 60 000,00 DHS (Soixante Mille Dhs).

- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3 926 076,00 DHS (Trois Million Neuf Cent Vingt Six Mille Soixante Seize dhs).

Les dossiers de l'appel d'offres peuvent être retirés au budget de la Division du projet et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Province El Kelaa des Sraghna.

- soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El Kelaa des Sraghna.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation

des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

- Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après :

Secteur : A ; Classe : 3 ; Qualification A2

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N° 9252/PA

ANNS LAAZAZ SARI-AU CONSILUTION

Aux termes d'un acte de SSP en date du 20/03/2020, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : ANNS LAAZAZ SARL AU FORME JURIDIQUE : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE ASSOCIE UNIQUE

OBJET :  
- l'exploitation de tout fonds de commerce de snack, de restauration rapide, de café et de salon de thé.

- l'import et l'export de denrées alimentaires, l'achat, la fabrication, la commercialisation et la livraison à domicile de tous plats cuisinés et boissons

L'organisation et la réalisation de tout spectacle,

concert

SIÈGE SOCIAL : GH 47 IMM S° N° 151 ANASSI CASABLANCA

CAPITAL SOCIAL : 100 000,00 DH divisé en 1000 parts de 100,00 DH chacune

GÉRANCE : M. KHAOU BRAHIM, gérant pour une durée indéterminée

ANNEE SOCIALE : Du 01 janvier au 31 décembre de chaque année

DUREE : 99 ans. Le dépôt légal et l'immatriculation sont effectués au CRI de Casablanca.

Pour extrait et mention N° 9253/PA

«LA GRILLADE» SARL AU CAPITAL DE DIX MILLE (10.000,00) DIRHAMS

SIÈGE SOCIAL : 12, BD EL MOLAHIDDINE IMM EL OULACHIANI Oujda DISSOLUTION ANTICIPÉE

Au terme du PV de l'AGE en date du 30/09/2020, de la société «LA GRILLADE» SARL inscrite au registre de commerce à Oujda, sous le N° 191669, il a été décidé ce qui suit :

- La dissolution anticipée de la société, vu que la société n'a exercé aucune activité depuis 2011.

- La nomination de Monsieur KISSI Abdelhafid liquidateur pour la société.

- Le siège de liquidation est fixé au 12, BD El Mouahidine Imm El Ouchani Oujda

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'Oujda le 26/10/2020 sous le N° 2456

N° 9254/PA

ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau Direction Provinciale de Casablanca

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 43/2020

Le 27/11/2020 à 14 H30, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca sis à Bd Anoual Derb Ghaffel Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des Travaux d'élargissement et renforcement de la RP 3024 du PK 0+000 au PK 4+200 province de Nouacer**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport, de la Logistique de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille cinq cent Dirhams (2500 DHS). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux Cent dix mille trois cent trente six dirhams toutes taxes comprises (210336,00DHS TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca au Bd Anoual Derb Ghaffel Casablanca 20102 BP 1774  
✓ Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;  
✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du Ministère de l'économie et des Finances n° 20-14 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, il est prévu la possibilité de la réception électronique des offres.

- Les laboratoires installés au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification des laboratoires délivrée par les services du ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau à savoir :

Activités	Qualifications	catégorie
CQ : Contrôle Qualité	CQ.3 et CQ.4	3

- Les laboratoires non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N° 9255/PA

**PERFECT GESTION**  
Conseil fiscal et juridique  
Société: INS SONDAGE  
SARL AU  
ADRESSE: 10 RUE  
DE L'IBRAHIMIE ET G. N°3  
APPRI N°5  
CASABLANCA  
CAPITAL SOCIAL: 100  
000,00 DHS (Cent mille dh) et  
Aux termes d'un acte s.s.p en  
date du 12/10/2020, il a été  
constitué les ci-après  
nommes une société SARL  
AU dont les caractéristiques  
sont les suivantes:

Dénomination: SOCIÉTÉ  
INS SONDAGE SARL AU  
Siège social: 10 RUE DE L'IBRAHIMIE ET G. N°3  
APPRI N°5  
CASABLANCA

• Objet: La conception et la  
réalisation d'études marketing  
et d'opinion  
• Durée: 99 ans  
• Capital social: 100 000,00  
dhs divisé en 1000 parts de  
100 dhs chacun souscrites en  
totalité et entièrement libérées  
par une seule personne  
physique à savoir:

BEN GUICHI STEPHANE  
100.000,00 DHS (1000 parts)  
- Gérance: la société gère et  
administre par BEN GUICHI  
STEPHANE  
- Dépot légal a été effectué au  
tribunal de commerce de  
Casablanca sous n°2241  
N° 9266/PA

**FIDUCIAIRE KING  
CONSULTING -SARL-  
BOUZNIKA**  
Tel/Fax: 0537743001  
CSM: 0661205870.  
Constitution

Aux termes d'un acte sous  
seing privé en date du  
16/09/2020, il a été établi les  
statuts d'une société SARL  
AU, dont les caractéristiques  
essentielle sont les suivantes:

Dénomination: « SUD-  
OUEST NETTOYAGE »  
SARL AU.  
Siège Social: BUREAU B  
IMM 5 LOT N°1 HAY OTTIL-  
MANE - BOUZNIKA.  
Associé: Mr. YAHYA MOUN-  
MEN, apporteur en numé-  
raire 100 000,00 DHS soit 1000  
parts sociales.

TOTAL 100 000,00 DHS  
soit 1000 parts sociales.  
Objet: Nettoyage Des Bâti-  
ments.  
Durée: 99 ans.  
Capital social: 100 000,00  
DHS.

Gérance: la société est gérée  
par: Mr. YAHYA MOUNMEN.  
Dépot légal: la société a été  
immatriculée RC au Tribunal  
de première instance de  
Benslimane sous le N° 6393,  
et Dépot légal a été effectué  
le 16/10/2020 sous le N° 337.  
N° 9267/PA

Constitution  
**FIDUCIAIRE KING  
CONSULTING -SARL-  
BOUZNIKA**  
Tel/Fax: 0537743001  
CSM: 0661205870.  
Constitution

Aux termes d'un acte sous  
seing privé en date du  
11/09/2020, il a été établi les  
statuts d'une SARL AU, dont  
les caractéristiques essen-  
tielles sont les suivantes:

Dénomination: « SOLAR  
OUAD OUM ERRABIAA »  
SARL AU.  
Siège Social: BUREAU B  
IMM 5 LOT N°1 HAY OTTIL-  
MANE - BOUZNIKA.  
Associé: Mr. JAMAL  
DOGJIML apporteur en numé-  
raire 100 000,00 DHS soit  
1000 parts sociales.  
TOTAL 100 000,00 DHS soit  
1000 parts sociales  
Objet: Installation Des Sys-

tèmes Solaires, Eclairage Et  
Pompage.  
Durée: 99 ans.  
Capital social: 100.000,00  
DHS.

Gérance: la société est gérée  
par: Mr. JAMAL DOGJIML.  
Dépot légal: la société a été  
immatriculée au registre de  
commerce au Tribunal de  
première instance de Bensli-  
mane sous le N° 6371, et  
Dépot légal a été effectué le  
07/10/2020 sous le N° 320.  
N° 9268/PA

Constitution  
**FIDUCIAIRE KING  
CONSULTING -SARL-  
BOUZNIKA**  
Tel/Fax: 0537743001  
CSM: 0661205870.  
Constitution

Aux termes d'un acte sous  
seing privé en date du  
11/09/2020, il a été établi les  
statuts d'une SARL AU, dont  
les caractéristiques essen-  
tielles sont les suivantes:

Dénomination: « SOLAR  
OUAD OUM ERRABIAA »  
SARL AU.  
Siège Social: BUREAU B  
IMM 5 LOT N°1 HAY OTTIL-  
MANE - BOUZNIKA.  
Associé: Mr. JAMAL  
DOGJIML apporteur en numé-  
raire 100 000,00 DHS soit  
1000 parts sociales.  
TOTAL 100 000,00 DHS soit  
1000 parts sociales  
Objet: Installation Des Sys-

tèmes Solaires, Eclairage Et  
Pompage.  
Durée: 99 ans.  
Capital social: 100.000,00  
DHS.

Gérance: la société est gérée  
par: Mr. JAMAL DOGJIML.  
Dépot légal: la société a été  
immatriculée au registre de  
commerce au Tribunal de  
première instance de Bensli-  
mane sous le N° 6371, et  
Dépot légal a été effectué le  
07/10/2020 sous le N° 320.  
N° 9268/PA

Constitution  
**FIDUCIAIRE KING  
CONSULTING -SARL-  
BOUZNIKA**  
Tel/Fax: 0537743001  
CSM: 0661205870.  
Constitution

Aux termes d'un acte sous  
seing privé en date du  
11/09/2020, il a été établi les  
statuts d'une SARL AU, dont  
les caractéristiques essen-  
tielles sont les suivantes:

Dénomination: « SOLAR  
OUAD OUM ERRABIAA »  
SARL AU.  
Siège Social: BUREAU B  
IMM 5 LOT N°1 HAY OTTIL-  
MANE - BOUZNIKA.  
Associé: Mr. JAMAL  
DOGJIML apporteur en numé-  
raire 100 000,00 DHS soit  
1000 parts sociales.  
TOTAL 100 000,00 DHS soit  
1000 parts sociales  
Objet: Installation Des Sys-

tèmes Solaires, Eclairage Et  
Pompage.  
Durée: 99 ans.  
Capital social: 100.000,00  
DHS.

Gérance: la société est gérée  
par: Mr. JAMAL DOGJIML.  
Dépot légal: la société a été  
immatriculée au registre de  
commerce au Tribunal de  
première instance de Bensli-  
mane sous le N° 6371, et  
Dépot légal a été effectué le  
07/10/2020 sous le N° 320.  
N° 9268/PA

Constitution  
**FIDUCIAIRE KING  
CONSULTING -SARL-  
BOUZNIKA**  
Tel/Fax: 0537743001  
CSM: 0661205870.  
Constitution

Aux termes d'un acte sous  
seing privé en date du  
11/09/2020, il a été établi les  
statuts d'une SARL AU, dont  
les caractéristiques essen-  
tielles sont les suivantes:

Dénomination: « SOLAR  
OUAD OUM ERRABIAA »  
SARL AU.  
Siège Social: BUREAU B  
IMM 5 LOT N°1 HAY OTTIL-  
MANE - BOUZNIKA.  
Associé: Mr. JAMAL  
DOGJIML apporteur en numé-  
raire 100 000,00 DHS soit  
1000 parts sociales.  
TOTAL 100 000,00 DHS soit  
1000 parts sociales  
Objet: Installation Des Sys-

tèmes Solaires, Eclairage Et  
Pompage.  
Durée: 99 ans.  
Capital social: 100.000,00  
DHS.

Gérance: la société est gérée  
par: Mr. JAMAL DOGJIML.  
Dépot légal: la société a été  
immatriculée au registre de  
commerce au Tribunal de  
première instance de Bensli-  
mane sous le N° 6371, et  
Dépot légal a été effectué le  
07/10/2020 sous le N° 320.  
N° 9268/PA

Constitution  
**FIDUCIAIRE KING  
CONSULTING -SARL-  
BOUZNIKA**  
Tel/Fax: 0537743001  
CSM: 0661205870.  
Constitution

Aux termes d'un acte sous  
seing privé en date du  
11/09/2020, il a été établi les  
statuts d'une SARL AU, dont  
les caractéristiques essen-  
tielles sont les suivantes:

Dénomination: « SOLAR  
OUAD OUM ERRABIAA »  
SARL AU.  
Siège Social: BUREAU B  
IMM 5 LOT N°1 HAY OTTIL-  
MANE - BOUZNIKA.  
Associé: Mr. JAMAL  
DOGJIML apporteur en numé-  
raire 100 000,00 DHS soit  
1000 parts sociales.  
TOTAL 100 000,00 DHS soit  
1000 parts sociales  
Objet: Installation Des Sys-

tèmes Solaires, Eclairage Et  
Pompage.  
Durée: 99 ans.  
Capital social: 100.000,00  
DHS.

Gérance: la société est gérée  
par: Mr. JAMAL DOGJIML.  
Dépot légal: la société a été  
immatriculée au registre de  
commerce au Tribunal de  
première instance de Bensli-  
mane sous le N° 6371, et  
Dépot légal a été effectué le  
07/10/2020 sous le N° 320.  
N° 9268/PA

taux des prestations qu'il a  
exécutées ou à l'exécution  
desquelles il a participé.

2) Les attestations délivrées  
par les maîtres d'ouvrages  
sous la déclaration desquels  
lesdites prestations ont été  
exécutées ou par les bénéfi-  
ciaires publics ou privés des-  
dites prestations. Chaque  
attestation précise notam-  
ment la nature de la presta-  
tion, le montant, le délai et les  
dates de réalisation, l'appré-  
ciation, le nom et la qualité  
du signataire.

III) Dossier additif:  
Comprenant les pièces com-  
plémentaires exigées par le  
dossier d'appel d'offres C.P.S  
et règlement.

IV- Offre financière:  
L'acte d'engagement plus  
bordereau des prix détaillé es-  
timatif. Copies de la C.I.N.  
Toutes les attestations des  
concurrents doivent être lé-  
galisées.

N° 9269/PA  
ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Khémisset  
Cercle d'Oulmes  
Caidat de Tiddas  
Commune rurale Tiddas  
N° 367  
Avis d'appel d'offres ouvert  
N° 2

Séance publique  
Le vendredi 27/11/2020 à  
10h, il sera procédé, dans le  
Bureau de Monsieur le prési-  
dent de la Commune rurale  
de Tiddas, à l'ouverture des  
plus relatifs à l'appel d'offres  
sur offres de prix, pour Af-  
fermage du Souk hebdoma-  
daire de Tiddas, du  
01/01/2021 au 31/12/2021.  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré du service des  
recettes de la commune ru-  
rale de Tiddas ou être télé-  
chargé à partir du portail des  
marchés de l'Etat: www.  
marchespublics.gov.ma

Le prix estimatif est de  
63.866,67 dh pour l'année  
2021.  
Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de:  
2.000,00 DHS (Deux mille  
DHS)

Le contenu, ainsi que la pré-  
sentation des dossiers des  
concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 25 et 27 du décret  
n° 2.12.349 du 08 Joumada  
oula 1434 (20 mars 2013)  
fixant les conditions et les  
formes de passation des mar-  
chés de l'Etat ainsi que cer-  
taines des positions relatives  
à leur contrôle et leur ges-  
tion. Les concurrents peuvent:

- soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis au service des  
recettes de la commune ru-  
rale de Tiddas;  
- soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec accusé  
de réception au bureau pré-  
cité;

- soit remettre au prési-  
dent de la commission d'ap-  
pel d'offres au début de la  
séance et avant l'ouverture  
des plis.

- soit soumissionner élec-  
troniquement au portail des  
marchés de l'Etat: www.  
marchespublics.gov.ma.

D) Dossier administratif:  
a) Déclaration sur l'honneur  
B) Les pièces justifiant les  
pouvoirs conférés à la per-  
sonne agissant au nom du  
concurrent;

c) L'attestation du percepteur  
du lieu d'imposition délivrée  
depuis moins d'un an;

d) L'attestation de la CNSS  
délivrée depuis moins d'un  
an;

e) La caution provisoire ou  
l'attestation de la caution per-  
sonnelle et solidaire en tenant  
lieu;

f) Le certificat d'immatricu-  
lation au registre de commerce  
NB: Les attestations visées  
aux paragraphes c, d et f ne  
sont pas exigées aux concu-  
rents non installés au Maroc.

2) Dossier technique:  
a) Une note indiquant les  
moyens humains et techni-  
ques du concurrent, le lieu,  
la date, la nature et l'import-

ance des prestations qu'il a  
exécutées ou à l'exécution  
desquelles il a participé.

2) Les attestations délivrées  
par les maîtres d'ouvrages  
sous la déclaration desquels  
lesdites prestations ont été  
exécutées ou par les bénéfi-  
ciaires publics ou privés des-  
dites prestations. Chaque  
attestation précise notam-  
ment la nature de la presta-  
tion, le montant, le délai et les  
dates de réalisation, l'appré-  
ciation, le nom et la qualité  
du signataire.

III) Dossier additif:  
Comprenant les pièces com-  
plémentaires exigées par le  
dossier d'appel d'offres C.P.S  
et règlement.

IV- Offre financière:  
L'acte d'engagement plus  
bordereau des prix détaillé es-  
timatif. Copies de la C.I.N.  
Toutes les attestations des  
concurrents doivent être lé-  
galisées.

N° 9270/PA  
ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Khémisset  
Cercle d'Oulmes  
Caidat de Tiddas  
Commune rurale Tiddas  
N° 367  
Avis d'appel d'offres ouvert  
N° 2

Séance publique  
Le vendredi 27/11/2020 à  
10h00, il sera procédé au bu-  
reau de Monsieur le prési-  
dent de la commune rurale  
de Tiddas, à l'ouverture des  
plus relatifs à l'appel d'offres  
sur offres de prix pour Af-  
fermage d'abattoir communal  
du 01-01-2021 au 31-12-2021.  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré du service des  
recettes de la commune ru-  
rale de Tiddas ou être télé-  
chargé à partir du portail des  
marchés de l'Etat: www.  
marchespublics.gov.ma  
Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de  
1.000,00 DH (Mille dirhams).  
Le prix estimatif est de:  
18.200,00 DH.  
Le contenu ainsi que la pré-  
sentation des dossiers des  
concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 25 et 27 du décret  
n° 2.12.349 du 8 Joumada I  
1434 (20 mars 2013) fixant  
les conditions et les formes  
de passation des marchés  
de l'Etat ainsi que certaines  
dispositions relatives à leur  
contrôle et à leur gestion.  
Les concurrents peuvent:

- soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis au service des  
recettes de la commune ru-  
rale de Tiddas;  
- soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec accusé  
de réception au bureau pré-  
cité;

- soit remettre au prési-  
dent de la commission d'ap-  
pel d'offres au début de la  
séance et avant l'ouverture  
des plis.

- soit soumissionner élec-  
troniquement au portail des  
marchés de l'Etat: www.  
marchespublics.gov.ma.

D) Dossier administratif:  
a) Déclaration sur l'honneur  
b) Les pièces justifiant les  
pouvoirs conférés à la per-  
sonne agissant au nom du  
concurrent;

c) L'attestation du percepteur  
du lieu d'imposition délivrée  
depuis moins d'un an;

d) L'attestation de la CNSS  
délivrée depuis moins d'un  
an;

e) La caution provisoire ou  
l'attestation de la caution per-  
sonnelle et solidaire en tenant  
lieu;

f) Le certificat d'immatricu-  
lation au registre de commerce  
NB: Les attestations visées  
aux paragraphes c, d et f ne  
sont pas exigées aux concu-  
rents non installés au Maroc.

2) Dossier technique:  
a) Une note indiquant les  
moyens humains et techni-  
ques du concurrent, le lieu,  
la date, la nature et l'import-

ance des prestations qu'il a  
exécutées ou à l'exécution  
desquelles il a participé.

2) Les attestations délivrées  
par les maîtres d'ouvrages  
sous la direction desquels  
desdites prestations ont été  
exécutées ou par les bénéfi-  
ciaires publics ou privés les-  
dites prestations. Chaque  
attestation précise notam-  
ment la nature de la presta-  
tion, le montant, le délai et les  
dates de réalisation, l'appré-  
ciation, le nom et la qualité  
du signataire.

III) Dossier additif:  
Comprenant les pièces com-  
plémentaires exigées par le  
dossier d'appel d'offres C.P.S  
et règlement.

IV- Offre financière:  
L'acte d'engagement plus  
bordereau des prix détaillé es-  
timatif. Copies de la C.I.N.  
Toutes les attestations des  
concurrents doivent être lé-  
galisées.

N° 9271/PA  
ROYAUME DU MAROC  
Ministère  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KHÉMISSET  
CAIDAT OULMES  
CAIDAT TIDDAS  
C.I. TIDDAS  
Avis d'appel d'offres ouvert  
Le 27 NOVEMBRE 2020 à 12  
heures 30mn, il sera procédé,  
en séance publique au bu-  
reau de Monsieur le Prési-  
dent de la Commune  
Territoriale de TIDDAS à  
l'ouverture des plis relatifs  
aux: Travaux Adduction

d'eau potable aux douars Ait  
MAIHOUD, AIT ELAANZI  
AIT BOUBKILR et AIT BEN  
BOUHOU AIT LALLA com-  
mune Tiddas Province de  
Khémisset.  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré du service  
marchés de la Commune Ter-  
ritoriale de Tiddas, il peut  
également être téléchargé à  
partir du portail des marchés  
publics: www.marchespu-  
blics.gov.ma

- Le montant du marché es-  
timé s'élève à la somme de:  
Quatre cent quatre vingt huit  
mille deux cents quatre vingt  
deux DHS 00 Cts  
(488.292,00 DHS).

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de:  
Quinze mille dirhams  
(15.000,00 DHS)

- Le contenu, la présentation  
des dossiers des concurrents  
doivent être conformes aux  
dispositions des articles 27,  
29, 31 et 148 du décret n° 2-  
12-349.

Les concurrents peuvent:  
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le bu-  
reau d'ordre de la commune  
territoriale de Tiddas.  
- Soit les envoyer, par cour-  
rier recommandé avec accusé  
de réception, au bureau pré-  
cité;

- Soit déposer leurs plis élec-  
troniquement (via le portail  
des marchés publics).  
- Soit les remettre au prési-  
dent de la commission d'ap-  
pel d'offres au début de la  
séance et avant l'ouverture  
des plis.

Les pièces justificatives sont  
celles prévues par l'article 08  
du règlement de consulta-  
tion.

N° 9272/PA  
ROYAUME DU MAROC  
Ministère  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KHÉMISSET  
CERCLE OULMES  
Avis d'appel d'offres ouvert  
Le 27 NOVEMBRE 2020 à 12  
heures 30mn, il sera procédé,  
en séance publique au bu-  
reau de Monsieur le Prési-  
dent de la Commune  
Territoriale de TIDDAS à  
l'ouverture des plis relatifs  
aux: Travaux Adduction

d'eau potable aux douars Ait  
MAIHOUD, AIT ELAANZI  
AIT BOUBKILR et AIT BEN  
BOUHOU AIT LALLA com-  
mune Tiddas Province de  
Khémisset.  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré du service  
marchés de la Commune Ter-  
ritoriale de Tiddas, il peut  
également être téléchargé à  
partir du portail des marchés  
publics: www.marchespu-  
blics.gov.ma

- Le montant du marché es-  
timé s'élève à la somme de:  
Quatre cent quatre vingt huit  
mille deux cents quatre vingt  
deux DHS 00 Cts  
(488.292,00 DHS).

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de:  
Quinze mille dirhams  
(15.000,00 DHS)

- Le contenu, la présentation  
des dossiers des concurrents  
doivent être conformes aux  
dispositions des articles 27,  
29, 31 et 148 du décret n° 2-  
12-349.

Les concurrents peuvent:  
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le bu-  
reau d'ordre de la commune  
territoriale de Tiddas.  
- Soit les envoyer, par cour-  
rier recommandé avec accusé  
de réception, au bureau pré-  
cité;

- Soit déposer leurs plis élec-  
troniquement (via le portail  
des marchés publics).  
- Soit les remettre au prési-  
dent de la commission d'ap-  
pel d'offres au début de la  
séance et avant l'ouverture  
des plis.

Les pièces justificatives sont  
celles prévues par l'article 08  
du règlement de consulta-  
tion.

N° 9273/PA  
ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau  
Direction Provinciale de Casablanca

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 34/2020**

Le 27/11/2020 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur  
Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Casablanca sis à Bd  
Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 3P 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres  
sur offres de prix pour:

**Étude géotechnique pour le triplement de la RN1 du PK373+000 à PK377+000**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service Gestion et Programmes à la Direction  
Provinciale de l'Équipement, du transport et de la Logistique de Casablanca, il peut également  
être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Nulle Dirhams (1000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de:  
trente trois mille quatre cent trente deux Dirhams toutes taxes comprises (33 432,00 D TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés  
publics.

**Les concurrents pouvant:**

✓ Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau  
précité;

✓ Soit les déposer contre récépissé au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de  
l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Casablanca au Bd Anoual  
Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774

✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et  
avant l'ouverture des plis.

✓ Soit déposés par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du ministre de  
l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

- Les entreprises installées au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du  
Certificat de Qualification et de Classification des entreprises de BT délivrée par les services du  
ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau à savoir:

Activité	Qualification	Catégorie
EG: Etudes géotechniques	EG.3: Etudes géotechniques routières courantes	4

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le  
règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

**CAIDAT TIDDAS  
C.I. TIDDAS**  
Avis d'appel d'offres ouvert  
Le 27 NOVEMBRE 2020 à 15  
heures 00mn, il sera procédé,  
en séance publique au bu-  
reau de Monsieur le Prési-  
dent de la Commune  
Territoriale de TIDDAS à  
l'ouverture des plus relatifs  
aux: Travaux d'aménage-  
ment de la voirie au centre  
de Tiddas Province de Khé-  
misset.

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré du service des  
marchés de la Commune Ter-  
ritoriale de Tiddas, il peut  
également être téléchargé à  
partir du portail des marchés  
publics: www.marchespu-  
blics.gov.ma

- Le montant du marché es-  
timé s'élève à la somme de:  
4.112.000,00 DHS (Quatre  
Millions Cent Quarante  
Deux Mille DHS 00 CTS).

- Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de:  
Cinquante mille dirhams  
(50.000,00 DHS)

- Le contenu, la présentation  
des dossiers des concurrents  
doivent être conformes aux  
dispositions des articles 27,  
29, 31 et 148 du décret n° 2-  
12-349.

Les concurrents peuvent:  
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le bu-  
reau d'ordre de la commune  
territoriale Tiddas.  
- Soit les envoyer, par cour-  
rier recommandé avec accusé  
de réception, au bureau pré-  
cité;

- Soit déposer leurs plis élec-  
troniquement (via le portail  
des marchés publics).  
- Soit les remettre au prési-  
dent de la commission d'ap-  
pel d'offres au début de la  
séance et avant l'ouverture  
des plis.

Les pièces justificatives sont  
celles prévues par l'article 08  
du règlement de consulta-  
tion.

N° 9274/PA  
ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau  
Direction Provinciale de Casablanca

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 35/2020**

**PHYTOHEALTH SARL**  
Démission du gérant unique et nomination du nouveau gérant unique

Aux termes des délibérations en date du 14/10/2020, l'A.G.E des associés de la société « PHYTOHEALTH » SARL au capital de 100.000,00 DH sise à 144 RUE M.SMIHA RES

JAWHARATE M.SMIHA ETG 6 N° 35 Casablanca a décidé : L'assemblée générale constate et accepte la démission de sa fonction de gérant unique présentée par Mme BENNANI AMINA et lui donne quitus entier et définitif de sa gestion, et décide de nommer en qualité de gérant unique Mr BENNANI FAHD pour une durée illimitée avec la signature unique du gérant unique sus nommé.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 23-10-2020 sous le N°751489.

**N°9322/PA**

#### CONSTITUTION

**DK DISTRIBUTION SARL**  
Aux termes d'un acte ssp en date du 20-10-2020 à Casablanca, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

I- Dénomination : «DK DISTRIBUTION» SARL

II- Objet : La société a pour objet :

- L'importation, l'exportation et la distribution des produits optiques et solaires ainsi que des verres ophtalmiques, des lentilles de contact et produits d'entretien et articles divers pour lunettes et lentilles.

- L'achat, la création, l'exploitation, la gérance, la prise à bail et la vente de tous établissements ou entreprises dont l'activité est analogue ou connexe à celle définie à l'alinéa précédent ; L'étude, la recherche, le dépôt, l'acquisition, la négociation, la vente de tous brevets, marques, modèles, procédés industriels ou licences ainsi que toutes concessions ;

III- Durée : 99 années sauf dissolution anticipée ou prorogation ;

IV- Siège social : 7 RUE AHMED TOUKI 2 ETAGE CASABALNCA

V- Capital : 100.000,00 DH divisé en 1000 parts sociales de 100 DH chacune, attribuées à : Madame MOUTTALIB DOUNIA : 250 Parts sociales - Monsieur CHAOUI DRISS MAMOUN : 250 Parts sociales

- Monsieur TAHRI JOUTEY KHALID : 500 Parts sociales - Total : 1 000 parts sociales VI- La gérance : Monsieur TAHRI JOUTEY KHALID Gérant unique de la société pour une durée de trois (3) ans.

La société sera, en conséquence, valablement engagée par la signature unique du gérant unique susnommé.

**N°9323/PA**

#### GIGANEED SARL

Démission du gérant unique et nomination du nouveau gérant unique

Aux termes des délibérations en date du 10-09-2020, l'A.G.E des associés de la société « GIGANEED » SARL au capital de 100.000,00 DH sise à 7 RUE AHMED TOUKI 2EME ETG Casablanca, a décidé :

L'assemblée générale constate et accepte la démission des fonctions de gérant unique

présentée par Madame BOUHADDOU Hind lui donnant quitus entier et définitif de la gestion. L'Assemblée décide de nommer Monsieur JENNAT ZAKARIA en qualité de gérant unique pour une durée illimitée avec la signature du gérant unique sus nommé.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 23-10-2020 sous le n° 751488.

**N°9324/PA**

#### \*\*\*CABINET

« CENTURY CO »\*\*\*

Par acte sous seing privé du 07/Octobre 2020, il a été créé une SARL avec les caractéristiques suivantes :

- DENOMINATION : « DARKIMMO » .
- CAPITAL : 100 000 dhs (Cent Mille dirhams) dévolu à parts égales par Mrs ESSOUSSI MIMOUN et ESSOUSSIACHRAF .
- ADRESSE : 27, BD MOULAY SLIMANE - Casablanca - .
- ACTIVITE :
  - Promotion Immobilière.
  - Achat - Vente - Location et Gestion de biens Immobiliers.
- Et plus généralement, toutes opérations commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'activité sociale ou à tous autres objets similaires ou connexes.
- L'exploitation de toutes activités annexes à l'activité principale.
- GERANCE : 2 Gérants avec signature Séparée ;
- Mr ESSOUSSI MIMOUN, et
- Mr ESSOUSSI ACHRAF
- DEPOT LEGAL : Effectué le 03/11/2020 au tribunal de commerce de Casablanca / RC n° 478353.

**N° 9220/PA**

#### \*\*\*CABINET

« CENTURY CO »\*\*\*

Par acte sous seing privé du 07/Octobre 2020, il a été créé une SARL avec les caractéristiques suivantes :

- DENOMINATION : « EXPERT BUILT » .
- CAPITAL : 100 000 dhs (Cent Mille dirhams) dévolu à parts égales par Mrs ESSOUSSI MIMOUN et ESSOUSSI ACHRAF .
- ADRESSE : 27, BD MOULAY SLIMANE - Casablanca - .
- ACTIVITE :
  - Travaux de Construction tous corps d'état pour elle-même et pour autrui.
  - Achat - Vente - Matériaux de construction et de finition.
  - Transport de Marchandises pour elle-même et pour autrui
- Prise de participation dans des sociétés opérant dans le domaine d'activité.
- L'exploitation de toutes activités annexes à l'activité principale.
- GERANCE : 2 Gérants avec signature Séparée ;
- Mr ESSOUSSI MIMOUN, et
- Mr ESSOUSSI ACHRAF
- DEPOT LEGAL : Effectué le 03/11/2020 au tribunal de commerce de Casablanca / RC n° 478351.

**N° 9221/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'AGRICULTURE DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS

OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 27/2020/SAICG Séance publique

Le 30 novembre 2020 à 12 heures 30mn, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla sis au Quartier Administratif, Fquih Ben Salah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'audit comptable et financier de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla au titre des exercices clos au 31 décembre 2020 et 2021 ;

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau d'ordre du Service de l'Audit interne et du Contrôle de Gestion de l'ORMVA du Tadla, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinq mille dirhams (5.000,00 DH). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent dirhams (97.500,00 DH) TTC par exercice.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla et à l'arrêté du ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 4/09/2014, relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre central de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla à l'adresse sus indiquée  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'Office ;  
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics.

- Soit les remettre séance tenante au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 8 du règlement de consultation.

**N° 9222/PA**

ROYAUME DU MAROC

Ministère de la santé

Délégation

provinciale de Nador

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT

SUR OFFRE DES

PRIX N° 08/2020

Le 30 Novembre 2020 à 10 Heures, il sera procédé, dans la salle de réunions de la délégation du Ministère de la santé à la province de Nador à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre de prix pour : Achat de fournitures d'appareillage pour Le centre provincial d'appareillage orthopédique relevant de la DMS de Nador. Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau de Mr : chef du service administratif et économique, il peut

également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : 20 000,00 Dhs (vingt mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme du: Quatre cent quatre vingt quatre mille neuf cent quatre vingt huit Dirhams (494.988.00Dhs).TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de Mr : chef du service administratif et économique à la DMS de Nador.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit le dépôt des plis et des offres des concurrents peut être effectuées par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les documents techniques (prospectus, notices, catalogue) exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de Mr : chef du service administratif et économique de la DMS de Nador avant le 30/11/2020 à 10h.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

**N° 9223/PA**

ROYAUME DU MAROC

MINISTRE DE LA CULTURE DE LA JEUNESSE

ET DES SPORTS

DEPARTEMENT

DE LA CULTURE

DIRECTION

DU PATRIMOINE

CENTRE DE RESTAURATION ET DE REHABILITATION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL DES ZONES ATLASIQUES ET SUBATLASIQUES - OUARZAZATE OUARZAZATE

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT

N° 01/CERKAS/2020

Le 03/12 /2020 à 11 H, il sera procédé dans les bureaux de M. le Directeur du Centre de Conservation et de Réhabilitation du Patrimoine Architectural des Zones Atlasiques et Subatlasiques - Ouazazate, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre des prix pour

TRAVAUX DE RESTAURATION DU KSAR EL FIDA A LA COMMUNE TERRITORIALE BENI M'HAMED SIJELMASSA A ERISSANI PROVINCE D'ERRACHIDIA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au Centre de Conservation et de Réhabilitation du Patrimoine Architectural des Zones Atlasiques et Subatlasiques sis à la Kasbah de Taourirt. Il peut également être téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat :

[W W W. Marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :OUARANTE MILLES DIRHAMS

(40 000,00) dirhams L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

Un million trois cent soixante-deux mille quatre cent cinquante dirhams, o cts (1 362 450.00 dirham)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du Centre de Conservation et de Réhabilitation du Patrimoine Architectural des Zones Atlasiques et Subatlasiques Ouazazate.

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation, à savoir :

Le Directeur du Centre de Conservation et de Réhabilitation du Patrimoine Architectural des Zones Atlasiques et Subatlasiques, Ouazazate

**N° 9224/PA**

ROYAUME DU MAROC

Ministère De L'Intérieur

Wilaya De La Région Casablanca Settat

Province De Settat

Commune De Sgemma

Avis D'Appel D'Offres Ouvert Sur Offre De Prix

N°: 01/2020/Sgemma,

Le 01 Décembre 2020 à 10H 00Mn, il sera procédé dans le bureau de monsieur le président de la Commune de Sgemma à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert pour :

Travaux de construction des chemins vicinaux et pistes à la Commune de Sgemma, Province de Settat, Travaux de construction en revêtement bicouche de la piste suivante :

Piste Reliant Douar Coopérative Farsia Au PK 3+700M Et Douar Labrate Sur Une Longueur De 1100 Ml. 3ème Tranche.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Service de l'urbanisme, environnement, travaux et patrimoine de la Commune Sgemma, il peut être également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme: Mille Dirhams Zéro Centimes (1.000,00 Dhs).

L'estimation des coûts des prestations de l'assistance technique et suivi des travaux, établie par le maître d'ouvrage, est fixé à la somme de: Vingt Mille Dirhams Zéro Centimes Toutes Taxe Comprise (20.000,00 Dhs TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 8 joumada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

• Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du service de l'urbanisme, environnement, travaux et patrimoine de la Commune Sgemma.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit les envoyer par voie électronique Via portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

**N° 9225/PA**

ROYAUME DU MAROC

Ministère De L'Intérieur

Wilaya De La Région Casablanca Settat

Province De Settat

Commune De Sgemma

Avis D'Appel D'Offres Ouvert Sur Offre De Prix

N°: 02/2020/Sgemma,

Le 01 Décembre 2020 à 12H 30Mn, il sera procédé dans le bureau de monsieur le président de la Commune de Sgemma à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert pour :

Assistance Technique Et Suivi Pour les travaux de construction des chemins vicinaux et pistes à la Commune de Sgemma, Province de Settat, Travaux de construction en revêtement bicouche de la piste suivante :

Piste Reliant Douar Coopérative Farsia Au PK 3+700M Et Douar Labrate Sur Une Longueur De 1100 Ml (3ème Tranche).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Service de l'urbanisme, environnement, travaux et patrimoine de la Commune Sgemma, il peut être également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme: Mille Dirhams Zéro Centimes (1.000,00 Dhs).

L'estimation des coûts des prestations de l'assistance technique et suivi des travaux, établie par le maître d'ouvrage, est fixé à la somme de: Vingt Mille Dirhams Zéro Centimes Toutes Taxe Comprise (20.000,00 Dhs TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 8 joumada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

• Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du service de l'urbanisme, environnement, travaux et patrimoine de la Commune Sgemma.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit les envoyer par voie électronique Via portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

**N° 9226/PA**

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de  
l'Équipement, du Trans-  
port, de la Logistique  
et de l'Eau  
DIRECTION GENERALE  
DE LA METEOROLOGIE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 31/2020/DGM

Le présent Appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise nationale  
Le 01/12/2020 à 10 heures, il sera procédé, dans le bureau des marchés de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boîte Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N°31/2020/DGM, relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système mobile d'observation météorologique automatique ainsi que les prestations de maintenance y afférentes (Préfecture d'Arrondissement Hay hassani).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boîte Postale 8106 à Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma))

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000,00 dhs (Quinze mille dirhams).

-L'estimation du maître d'ouvrage pour la fourniture est fixée à la somme de : 1 196 400,00 Dirhams TTC (Un Million Cent Quatre Vingt seize mille Quatre Cent Dirhams TTC).

-L'estimation du maître d'ouvrage pour la maintenance est fixée à la somme de : 190 020,00 Dirhams (Cent Quatre Vingt Dix Mille Vingt dirhams TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Marchés de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boîte Postale 8106 à Casablanca.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N° 20-14 du 08Kaada 1435 (04Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les Documents et prospectus techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doi-

vent être déposés dans le bureau des marchés avant le 30/11/2020 à 10 H  
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 9227/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'AGRI-  
CULTURE, DE LA PÊCHE  
MARITIME, DU DEVE-  
LOPPEMENT RURAL ET  
DES EAUX ET FORETS  
OFFICE REGIONAL DE  
MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°25/2020/SMG

Le 30/11/2020 à 12Heures 30 minutes, Il sera procédé, dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla sis à Fquih Ben Salah à l'ouverture des plis en séance publique relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet : prestations de nettoyage des locaux de l'ORMVA du Tadla. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des approvisionnements et marchés du service des moyens généraux de l'ORMVA du Tadla à Fquih Ben Salah, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Dix Mille Dirhams (10.000,00 DH) ;

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Quatre Cent Quarante CinqMilleDeux cent Quatre Vingt QuinzeDirhams(445.295,00) toutes taxes comprises ;

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla.

Les concurrents peuvent :

-Soit envoyer leurs dossiers, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'Office;

-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'ordre de l'Office ;

-Soit transmis, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'économie et des finances n°20-14 en date du 04/09/2014 ;

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 17/11/2020. Le rendez-vous est fixé à 10 heures Au Service des Moyens Généraux de l'ORMVA du Tadla  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article8(justification des capacités et des qualités) du règlement de consultation de l'appel d'offres.

N° 9228/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION  
GUELMIM-OUED NOUN  
PROVINCE DE GUELMIM  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET  
ET MARCHES

Avis d'appel  
d'offres ouvert  
n° 12/PRDTS/INDH/2020  
Le 27/11/2020 à 11 H 00 min Il sera procédé à la salle n° 2 au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais ou à majoration

pour la transformation du Sandage de reconnaissance en forage d'exploitation et son équipement pour l'approvisionnement en eau potable du douar Mait à la commune de Taghijit. Province de Guelmim.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des Budgets et Marchés de cette Province, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Six Mille Dirhams (6.000,00Dhs).

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Trois Cent Soixante Treize Mille Trois Cent Vingt Dirhams et Zéro Centimes (373.320,00 Dhs).

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposés leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ;

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province ;

- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 9229/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION  
GUELMIM-OUED NOUN  
PROVINCE DE GUELMIM  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET  
ET MARCHES

Avis d'appel  
d'offres ouvert  
n° 13/PRDTS/INDH/2020  
Le 27/11/2020 à 11 H 30 min Il sera procédé à la salle n° 2 au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais ou à majoration

pour la transformation du Sandage de reconnaissance en forage d'exploitation et son équipement pour l'approvisionnement en eau potable du douar Amesmerden à la commune de Taghijit. Province de Guelmim.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des Budgets et Marchés de cette Province, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Six Mille Dirhams (6.000,00Dhs).

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Trois Cent Quarante Neuf Mille Trois Cent Vingt Dirhams et Zéro Centimes (349.320,00 Dhs).

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposés leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ;

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province ;

- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 9230/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION  
GUELMIM-OUED NOUN  
PROVINCE DE GUELMIM  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET  
ET MARCHES

Avis d'appel  
d'offres ouvert

n° 14/PRDTS/INDH/2020  
Le 27/11/2020 à 12 H 00 min Il sera procédé à la salle n° 2 au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais ou à majoration

pour la transformation du Sandage de reconnaissance en forage d'exploitation et son équipement pour les travaux d'approvisionnement en eau potable du douar Oum ifiss à la commune de Tigit. Province de Guelmim.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des Budgets et Marchés de cette Province, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Six Mille Dirhams

(6.000,00Dhs).

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Trois Cent Quarante Neuf Mille Trois Cent Vingt Dirhams et Zéro Centimes (349.320,00 Dhs).

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposés leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ;

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province ;

- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 9231/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION  
GUELMIM-OUED NOUN  
PROVINCE DE GUELMIM  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET  
ET MARCHES

Avis d'appel  
d'offres ouvert

n° 15/PRDTS/INDH/2020  
Le 27/11/2020 à 12 H 30 min Il sera procédé à la salle n°2 au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais pour la transformation du Sandage de reconnaissance en forage d'exploitation et son équipement pour l'approvisionnement en eau potable du douar Al Merket à la commune de Tigit. Province de Guelmim.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des Budgets et Marchés de cette Province, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Six Mille Dirhams (6.000,00Dhs).

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Trois Cent Quatre Vingt Cinq Mille Neuf Cent Vingt Dirhams, Zéro centime (385.920,00 Dhs).

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposés leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ;

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province ;

- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation ;

N° 9233/PA

[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ;  
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province ;

- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation ;

N° 9232/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION  
GUELMIM-OUED NOUN  
PROVINCE DE GUELMIM  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET  
ET MARCHES

Avis d'appel  
d'offres ouvert

n° 16/PRDTS/INDH/2020  
Le 27/11/2020 à 13 H 00 min Il sera procédé à la salle n°2 au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais pour transformation du Sandage de reconnaissance en forage d'exploitation et son équipement pour l'approvisionnement en eau potable du douar Berden à la commune de Tagant. Province de Guelmim.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des Budgets et Marchés de cette Province, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Six Mille Dirhams (6.000,00Dhs).

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Trois Cent Cinquante Cinq Mille Trois Cent Vingt Dirhams, Zéro centime (355.320,00 Dhs).

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposés leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ;

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province ;

- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation ;

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
nationale, de la Formation  
Professionnelle,  
de l'enseignement  
Supérieur et de la  
Recherche Scientifique  
Département de l'Enseignement  
Supérieur et de la  
Recherche Scientifique  
Avis d'appel  
d'offres ouvert  
N° 44IUH2C/2020  
(Séance publique)

Le 30/11/2020 à 10h, il sera  
procédé, à la salle de réu-  
nion au siège de la Prési-  
dence de l'Université  
Hassan II de Casablanca,  
sis 19, rue Tarik Ibnou Ziad  
- Casablanca, à l'ouverture  
des plis relatifs à l'appel  
d'offres sur offres de prix  
pour :

«L'Achat de matériel Scien-  
tifique et Matériel d'ensei-  
gnement pour la Faculté de  
Médecine Dentaire Casa-  
blanca» en 3 lots répartis  
comme suit :

- Lot n°1 : Achat de Matériel  
scientifique pour les labora-  
toires de recherche de la fa-  
culté de Médecine Dentaire  
Casablanca

- Lot n°2 : Achat de Matériel  
d'enseignement pour  
l'équipement des salles,  
amphi de courset salles des  
travaux pratiques.

- Lot n°3 : Achat de Matériel  
d'enseignement pour déve-  
loppement de la formation  
pédagogique

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré du bureau  
de l'accueil de la Présidence  
de l'Université Hassan II de  
Casablanca à l'adresse sus  
indiquée. Il peut aussi être  
téléchargé sur le portail des  
marchés de l'Etat  
www.marchespublics.gov.ma

Le montant du cautionnement  
provisoire est fixé à :  
Lot N° 1 : 10 000.00 DHS  
TTC

Lot N° 2 : 15 000.00 DHS  
TTC

Lot N° 3 : 8 000.00 DHS  
TTC

Estimation relative à l'A/O  
N°44IUH2C/2020  
Lot N° 1 : 433 416.00 DHS  
TTC

Lot N° 2 : 2 600 400.00 DHS  
TTC

Lot N° 3 : 162 000.00 DHS  
TTC

Le détail de l'estimation fi-  
gure dans l'annexe joint au  
dossier de l'appel d'offres.  
Les échantillons, prospec-  
tus, notices etc. exigées par  
le dossier d'appel d'offres  
doivent être déposés au bu-  
reau de l'accueil de la Prési-  
dence de l'Université  
Hassan II de Casablanca à  
l'adresse sus indiquée au plus  
tard le 27/11/2020 à 16h.

Les pièces justificatives à  
fournir par les concurrents  
sont ceux listés à l'article 6  
du règlement de la consulta-  
tion relatif au présent  
appel d'offres.

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 27,  
29 et 31 du Règlement rela-  
tif aux conditions et formes  
de passation des marchés  
de l'Université Hassan II de  
Casablanca.

Les concurrents peuvent :  
- soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis auprès du

bureau de l'accueil de la  
Présidence de l'Université  
Hassan II de Casablanca à  
l'adresse sus indiquée.

- soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au bureau  
précité,

- soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début de  
la séance et avant l'ouve-  
rture des plis.

N° 9234/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
nationale,  
de la Formation Profes-  
sionnelle,  
de l'enseignement  
Supérieur et  
de la Recherche  
Scientifique

Département de l'Enseignement  
Supérieur et de la  
Recherche Scientifique  
Avis d'appel d'offres ou-  
vert N° 52IUH2C/2020  
(Séance publique)

Le 30/11/2020 à 09h30min,  
il sera procédé, à la salle de  
réunion au siège de la Prési-  
dence de l'Université  
Hassan II de Casablanca,  
sis 19, rue Tarik Ibnou Ziad  
- Casablanca, à l'ouverture  
des plis relatifs à l'appel  
d'offres sur offres de prix  
pour :

«L'Achat de Matériel d'ensei-  
gnement pour l'équipement  
du centre de  
simulation dentaire digital,  
de la Faculté de Médecine  
Dentaire Casablanca» en lot  
unique.

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré du bureau  
de l'accueil de la Présidence  
de l'Université Hassan II de  
Casablanca à l'adresse sus  
indiquée. Il peut aussi être  
téléchargé sur le portail des  
marchés de l'Etat  
www.marchespublics.gov.ma

Le montant du cautionnement  
provisoire est fixé à :  
20 000.00 DHS

Estimation relative à l'A/O  
N°52IUH2C/2020 9  
168 000.00 DHS TTC

Le détail de l'estimation fi-  
gure dans l'annexe joint au  
dossier de l'appel d'offres.  
Les prospectus, notices etc.  
exigées par le dossier d'ap-  
pel d'offres doivent être dé-  
posés au bureau de l'accueil  
de la Présidence de l'Uni-  
versité Hassan II de Casa-  
blanca à l'adresse sus  
indiquée au plus tard  
le 27/11/2020 à 16h.

Les pièces justificatives à  
fournir par les concurrents  
sont ceux listés à l'article 6  
du règlement de la consulta-  
tion relatif au présent  
appel d'offres.

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 27,  
29 et 31 du Règlement rela-  
tif aux conditions et formes  
de passation des marchés  
de l'Université Hassan II de  
Casablanca.

Les concurrents peuvent :  
- soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis auprès du  
bureau de l'accueil de la  
Présidence de l'Université  
Hassan II de Casablanca à  
l'adresse sus indiquée.

- soit les envoyer par cour-

rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au bureau  
précité,  
- soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début de  
la séance et avant l'ouve-  
rture des plis.

N° 9235/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'ELJADIDA  
CERCLE SIDI SMAIL  
CAIDAT SAISS  
CT ZAOUIAT SAISS  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SUR  
OFFRES DE PRIX  
02/2020

Le Mercredi 02 Décembre  
2020 à 11 h 00, il sera pro-  
cédé, Au siège de la CT  
Zaouiati saiss à l'ouverture  
des plis relatifs à l'appel  
d'offres ouvert sur offres  
de prix en séance publique,  
ayant pour objet : Construc-  
tion d'une salle de classe  
d'enseignement préscolaire  
au douar ouled abdesslam -  
commune Territoriale  
Zaouiati saiss - Province  
d'Eljadida.

• Le dossier d'appel d'of-  
fres peut être retiré au bu-  
reau du service technique  
de la CT zaouiati saiss et  
peut également être télé-  
chargé à partir du portail  
des marchés publics de  
l'Etat www.marchespub-  
lics.gov.ma.

• Caution provisoire : six  
mille Dhs (6 000,00 di-  
rhams).

• Estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixé à  
la somme de : 197 852,40  
Dirhams TTC (cent quatre-  
vingt-dix-sept mille huit  
cent cinquante-deux di-  
rhams quarante centimes).

• Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes aux  
dispositions des articles  
27,29 et 31 du décret N° 2-  
12-349 du 8 Joumada I 1434  
(20/03/2013) relatif aux  
marchés publics.

• Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le bu-  
reau du service technique  
de la C.T Zaouiati saiss.

- Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au bureau  
précité;

- Soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et Avant l'ou-  
verture des plis.

- Soit l'envoyer par voie  
électronique au portail des  
marchés de l'état  
www.marchespublics.gov.  
ma.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 9 du règlement  
de Consultation.

N° 9236/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PRÉFECTURE D'INEZ-  
GANE AIT MELLOUL  
CONSEIL PREFECTORAL  
Service des Affaires Finan-  
cières et du Patrimoine  
Bureau des marchés  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT

N° 06/2020/BP

Le 30 Novembre 2020 à 10  
Heures, il sera procédé  
dans les bureaux du prési-  
dent du conseil de la Pré-  
fecture d'Inezgane Ait  
Melloul, à l'ouverture des  
plis relatif à l'appel d'offres  
ouvert sur offres des prix  
ayant pour objet: Aména-  
gement de l'Hôpital Préfec-  
toral d'Inezgane: Travaux  
d'aménagement d'une cage  
et pose d'un ascenseur  
monte malade, Préfecture  
d'Inezgane Ait Melloul.

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré auprès du  
Service des Affaires Finan-  
cières et du Patrimoine -  
Bureau des Marchés de la  
Préfecture d'Inezgane - Ait  
Melloul ou le télécharger à  
partir du Portail des Mar-  
chés Publics: www.mar-  
chespublics.gov.ma

- Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de:  
8.000,00 Dhs (Huit mille Di-  
rhams).

- L'estimation du coût des  
prestations objet de l'appel  
d'offres est fixée à:  
299.803,20 Dhs TTC (Deux  
cent quatre-vingt-dix-neuf  
mille huit cent trois di-  
rhams, 20 Centimes, toutes  
taxes comprises).

- Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles-27,  
29 et 31 du décret n° 2-12-  
349 du 08 Joumada-I 1434  
(20 Mars 2013) relatif aux  
marchés publics.

Les concurrents peuvent:  
- Soit déposer contre récé-  
pissé, leurs plis dans le bu-  
reau d'ordre du Service des  
Affaires Financières et du  
Patrimoine - Bureau des  
Marchés de la Préfecture  
d'Inezgane

Ait Melloul.  
- Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au bureau  
précité.

- Soit les remettre séance  
tenante au Président de la  
Commission d'Appel d'Of-  
fres au début de la séance  
et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par  
voie électronique au portail  
des marchés publics.

Les prospectus, les cata-  
logues ou tout autre docu-  
ment technique doivent  
être obligatoirement dé-  
posés au Bureau des marchés  
de la préfecture d'Inezgane  
Ait Melloul au plus tard le  
27 Novembre 2020 avant  
16h30min.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article-09 du Régle-  
ment de consultation.

N° 9237/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de la Santé  
Ecole Nationale de Santé  
Publique  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N°:  
01/2020/ENSP/SEGMA  
(Marché reconductible)

Le 30 Novembre 2020 à 10  
heures 30mn, il sera pro-  
cédé, dans les bureaux de  
la cellule de coordination des  
Marchés (C.C.M.) du Ministère  
de la Santé, sise Km 4,5 Avenue  
Hassan II (Route de Casablanca),  
Rabat à l'ouverture des plis  
relatifs à l'appel d'offres ou-  
vert sur offres de prix rela-  
tifs à l'exécution des presta-  
tions de gardiennage du  
siège de l'Ecole Nationale  
de Santé Publique.

Le présent appel d'offres  
est constitué d'un lot  
unique ayant pour objet :  
L'exécution des prestations  
de gardiennage du siège de  
l'Ecole Nationale de Santé  
Publique.

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré à l'Ecole Na-  
tionale de Santé Publique,  
Rue LamfaddelCharkaoui  
Cité Al IrfaneAgdal-Rabat,  
il peut être également télé-  
chargé à partir du portail  
des Marchés de l'Etat  
www.marchespublics.gov.  
ma.

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de:  
Six mille dirhams (6000,00)  
L'estimation du coût des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée  
comme suit :

Trois cent mille dirhams  
TTC (300 000,00Dhs TTC)

Le contenu ainsi que la pré-  
sentation des dossiers des  
concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 27 ,29 et 31 et  
148 du décret n° 2.12.349 du  
8 Joumada I 1434 (20 mars  
2013) relatif aux marchés  
publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis au siège de  
la cellule de coordination  
des Marchés (C.C.M.) du  
Ministère de la Santé, sise  
Km 4,5 Avenue Hassan II  
(Route de Casablanca) -  
RABAT;

- Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au siège  
de la cellule de coordina-  
tion des Marchés (C.C.M.)  
du Ministère de la Santé,  
sise Km 4,5 Avenue Hassan  
II (Route de Casablanca) -  
RABAT.

- Soit les déposer par voie  
électronique au portail des  
marchés publics;

- Soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.

Il est prévu une visite des  
lieux relative à l'exécution  
des Prestations de gardien-  
nage du siège de l'Ecole  
Nationale de Santé Publi-  
que objet du présent appel  
d'offres à l'intention des  
concurrents le 19 Novem-  
bre 2020 à 11 heures au  
siège de l'Ecole Nationale  
de Santé Publique à l'adresse  
sus indiquée.

La documentation techni-  
que ainsi que les échan-  
tillons doivent être déposés  
au siège de la cellule de  
coordination des Marchés  
(C.C.M.) du Ministère de  
la Santé, sise Km 4,5 Avenue  
Hassan II (Route de Casa-  
blanca) - RABAT.

- Soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.

Le présent appel d'offres  
est constitué d'un lot  
unique ayant pour objet :  
L'exécution des presta-  
tions de nettoyage du  
siège de l'Ecole Nationale  
de Santé Publique.

Le présent appel d'offres  
est constitué d'un lot  
unique ayant pour objet :  
L'exécution des presta-  
tions de nettoyage du  
siège de l'Ecole Nationale  
de Santé Publique.

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré à l'Ecole Na-  
tionale de Santé Publique,  
Rue LamfaddelCharkaoui  
Cité Al IrfaneAgdal-Rabat,  
il peut être également télé-  
chargé à partir du portail  
des Marchés de l'Etat  
www.marchespublics.  
gov.ma.

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de:  
Six mille dirhams (6000,00)  
L'estimation du coût des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée  
comme suit :

Deux cent dix mille  
Dirhams TTC (210  
000,00Dhs TTC)

Le contenu ainsi que la  
présentation des dossiers  
des concurrents doivent  
être conformes aux dispo-  
sitions des articles 27 ,29 et  
31 et 148 du décret n° 2.12.349  
du 8 Joumada I 1434 (20  
mars 2013) relatif aux  
marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis au siège  
de la cellule de coordina-  
tion des Marchés  
(C.C.M.) du Ministère de  
la Santé, sise Km 4,5 Avenue  
Hassan II (Route de Casa-  
blanca) - RABAT;

- Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au siège  
de la cellule de coordina-  
tion des Marchés (C.C.M.)  
du Ministère de la Santé,  
sise Km 4,5 Avenue Hassan  
II (Route de Casablanca) -  
RABAT.

- Soit les déposer par voie  
électronique au portail des  
marchés publics;

- Soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.

de Santé Publique  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° :

02/2020/ENSP/SEGMA  
(Marché reconductible)

Le 30 Novembre 2020 à  
11h30 mn, il sera procédé,  
dans les bureaux de la ce-  
llule de coordination des  
Marchés (C.C.M.) du Min-  
istère de la Santé, sise Km  
4,5 Avenue Hassan II  
(Route de Casablanca),  
Rabat à l'ouverture des plis  
relatifs à l'appel d'offres ou-  
vert sur offres de prix rela-  
tifs à l'exécution des presta-  
tions de nettoyage du  
siège de l'Ecole Nationale  
de Santé Publique.

Le présent appel d'offres  
est constitué d'un lot  
unique ayant pour objet :  
L'exécution des presta-  
tions de nettoyage du siège  
de l'Ecole Nationale de Santé  
Publique.

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré à l'Ecole Na-  
tionale de Santé Publique,  
Rue LamfaddelCharkaoui  
Cité Al IrfaneAgdal-Rabat,  
il peut être également télé-  
chargé à partir du portail  
des Marchés de l'Etat  
www.marchespublics.  
gov.ma.

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de:  
Six mille dirhams (6000,00)  
L'estimation du coût des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée  
comme suit :

Deux cent dix mille  
Dirhams TTC (210  
000,00Dhs TTC)

Le contenu ainsi que la  
présentation des dossiers  
des concurrents doivent  
être conformes aux dispo-  
sitions des articles 27 ,29 et  
31 et 148 du décret n° 2.12.349  
du 8 Joumada I 1434 (20  
mars 2013) relatif aux  
marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis au siège  
de la cellule de coordina-  
tion des Marchés  
(C.C.M.) du Ministère de  
la Santé, sise Km 4,5 Avenue  
Hassan II (Route de Casa-  
blanca) - RABAT;

- Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au siège  
de la cellule de coordina-  
tion des Marchés (C.C.M.)  
du Ministère de la Santé,  
sise Km 4,5 Avenue Hassan  
II (Route de Casablanca) -  
RABAT.

- Soit les déposer par voie  
électronique au portail des  
marchés publics;

- Soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.

Le présent appel d'offres  
est constitué d'un lot  
unique ayant pour objet :  
L'exécution des presta-  
tions de nettoyage du  
siège de l'Ecole Nationale  
de Santé Publique.

Le présent appel d'offres  
est constitué d'un lot  
unique ayant pour objet :  
L'exécution des presta-  
tions de nettoyage du  
siège de l'Ecole Nationale  
de Santé Publique.

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré à l'Ecole Na-  
tionale de Santé Publique,  
Rue LamfaddelCharkaoui  
Cité Al IrfaneAgdal-Rabat,  
il peut être également télé-  
chargé à partir du portail  
des Marchés de l'Etat  
www.marchespublics.  
gov.ma.

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de:  
Six mille dirhams (6000,00)  
L'estimation du coût des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée  
comme suit :

Deux cent dix mille  
Dirhams TTC (210  
000,00Dhs TTC)

Le contenu ainsi que la  
présentation des dossiers  
des concurrents doivent  
être conformes aux dispo-  
sitions des articles 27 ,29 et  
31 et 148 du décret n° 2.12.349  
du 8 Joumada I 1434 (20  
mars 2013) relatif aux  
marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis au siège  
de la cellule de coordina-  
tion des Marchés  
(C.C.M.) du Ministère de  
la Santé, sise Km 4,5 Avenue  
Hassan II (Route de Casa-  
blanca) - RABAT;

- Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au siège  
de la cellule de coordina-  
tion des Marchés (C.C.M.)  
du Ministère de la Santé,  
sise Km 4,5 Avenue Hassan  
II (Route de Casablanca) -  
RABAT.

- Soit les déposer par voie  
électronique au portail des  
marchés publics;

N° 9239/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
nationale, de la Formation

Professionnelle,  
de l'Enseignement  
Supérieur et de la Recherche  
Scientifique  
Département de l'Enseignement  
Supérieur  
Et de la Recherche  
Scientifique  
Avis d'appel d'offres ouvert  
N° 43IUH2C/2020  
(Séance publique)

Le 30/11/2020 à 11h, il sera  
procédé, à la salle de réunion  
au siège de la Présidence  
de l'Université Hassan II de  
Casablanca, sis 19, rue Tarik  
Ibnou Ziad - Casablanca, à  
l'ouverture des plis relatifs à  
l'appel d'offres sur offres de prix  
pour : «Travaux de la peinture  
au profit de Faculté de Médecine  
Dentaire Casablanca, Lot unique.»  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré du bureau  
de l'accueil de la Présidence  
de l'Université Hassan II de  
Casablanca à l'adresse sus  
indiquée. Il peut aussi être  
téléchargé sur le portail des  
marchés de l'Etat  
www.marchespublics.gov.ma

□ Le montant du cautionnement  
provisoire est fixé à :  
10 000,00 dhs

□ Estimation relative à  
l'A/O N°43IUH2C/2020 :  
654 000,00 DHS TTC

Le détail de l'estimation figure  
dans l'annexe joint au  
dossier de l'appel d'offres.  
Les pièces justificatives à  
fournir par les concurrents  
sont ceux listés à l'article 6  
du règlement de la consultation  
relatif au présent appel d'offres.

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dossiers  
des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions des  
articles 27, 29 et 31 du Règlement  
relatif au présent appel d'offres.

Les concurrents peuvent :  
- soit déposer contre récépissé  
leurs plis auprès du bureau  
de l'accueil de la Présidence  
de l'Université Hassan II de  
Casablanca à l'adresse sus  
indiquée.

- soit les envoyer par courrier  
recommandé avec accusé  
de réception au bureau  
précité,  
- soit les remettre au président  
de la commission d'appel  
d'offres au début de la séance  
et avant l'ouverture des plis.

N.B : - il y aura une visite  
des lieux le Mardi 17/11/2020  
à partir de 10h30.

N° 9240/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
nationale, de la Formation  
Professionnelle,  
de l'Enseignement  
Supérieur et de la Recherche  
Scientifique  
Département de l'Enseignement  
Supérieur  
Et de la Recherche  
Scientifique  
Avis d'appel d'offres  
ouvert N° 46IUH2C/2020  
(Séance publique)

Le 30/11/2020 à 10h30min,  
il sera procédé, à la salle de  
réunion au siège de la Pré-

sidence de l'Université  
Hassan II de Casablanca,  
sis 19, rue Tarik Ibnou Ziad  
- Casablanca, à l'ouverture  
des plis relatifs à l'appel  
d'offres sur offres de prix  
pour :

«Acquisition Des Fauteuils  
Dentaires avec dispositif  
anti covid19 au profit de la  
faculté de médecine dentaire  
de Casablanca, Lot unique.»  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré du bureau  
de l'accueil de la Présidence  
de l'Université Hassan II de  
Casablanca à l'adresse sus  
indiquée. Il peut aussi être  
téléchargé sur le portail des  
marchés de l'Etat  
www.marchespublics.gov.ma

□ Le montant du cautionnement  
provisoire est fixé à :  
15 000,00 dhs

□ Estimation relative à  
l'A/O N°46IUH2C/2020 :  
3 600 000,00 DHS TTC

Les prospectus, notices etc.  
exigées par le dossier d'appel  
d'offres doivent être déposés  
auprès du bureau de l'accueil  
de la Présidence de l'Université  
Hassan II de Casablanca à  
l'adresse sus indiquée au plus  
tard le 27/11/2020 à 16h.

Les pièces justificatives à  
fournir par les concurrents  
sont ceux listés à l'article 6  
du règlement de la consultation  
relatif au présent appel d'offres.

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dossiers  
des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions des  
articles 27, 29 et 31 du Règlement  
relatif aux conditions et formes  
de passation des marchés de  
l'Université Hassan II de  
Casablanca.

Les concurrents peuvent :  
- soit déposer contre récépissé  
leurs plis auprès du bureau  
de l'accueil de la Présidence  
de l'Université Hassan II de  
Casablanca à l'adresse sus  
indiquée.

- soit les envoyer par courrier  
recommandé avec accusé  
de réception au bureau  
précité,

- soit les remettre au président  
de la commission d'appel  
d'offres au début de la séance  
et avant l'ouverture des plis.

N° 9241/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Culture de  
la Jeunesse et des Sports  
Département de la Jeunesse  
et des Sports  
Direction Régionale  
CASA SETTAT  
Direction Provinciale  
Sidi Bernoussi

AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° : 01/2020

Le 30/11/2020 à 10 h 00 du  
Matin, il sera procédé, dans  
le bureau de Mr: le Directeur  
Provinciale du Ministère  
de la Culture de la Jeunesse  
et des Sports Département  
de la Jeunesse et des Sports  
à la Préfecture d'Arrondissements  
Sidi Bernoussi à l'ouverture  
des plis relatifs à l'appel d'offres  
sur offres de prix pour  
Objet TRAVAUX D'AMENAGEMENT  
ET D'INSTALLATION DES  
MAISONS DES JEUNES  
(SIDI BERNOUSSI - AHL  
LOUHLAM- WALAA) -  
LOT UNIQUE.

Le dossier d'appel d'offre

peut être retiré au siège de  
la direction Provinciale du  
Ministère de la Culture de  
la Jeunesse et des Sports  
Département de la Jeunesse  
et des Sports à la Préfecture  
d'Arrondissements Sidi  
Bernoussi, à l'adresse suivante  
: Bd Abi Dar Ghifari - Sidi  
Bernoussi - Casablanca il  
peut également être télé-  
chargé à partir du portail  
des marchés publics :  
www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire  
est fixé à : 20 000,00  
Dhs (Vingt Mille Dirhams).  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de :

498 300,00 dirhams (Quatre  
cent quatre vingt-dix-huit  
mille trois cent Dhs 00 cts).

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dossiers  
des concurrents, doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 27 et 29 et 31 du  
décret n° 2-12-349 relatif  
aux marchés publics. Les  
concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier  
recommandé avec accusé  
de réception, au bureau des  
marchés de la Direction  
Provinciale du Ministère de  
la Culture de la Jeunesse et  
des Sports Département de  
la Préfecture d'Arrondissements  
Sidi Bernoussi, size à  
Bd Abi Dar Ghifari - Sidi  
Bernoussi - Casablanca

- soit déposer contre récépissé  
leurs plis dans le bureau  
précité.

- soit les remettre au président  
de la commission d'appel  
d'offres au début de la  
séance et avant l'ouverture  
des plis.

- soit transmettre par voie  
électronique au maître  
d'ouvrage via le portail des  
marchés publics  
www.marchespublics.gov.ma

- les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 8 du règlement  
de la consultation.

N° 9242/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE MÈDIOUNA  
SECRETARIAT GENERAL  
DBM

Avis d'Appel d'offres ouvert  
N° 17/2020/BG

Le 27/11/2020 à 10H00, il  
sera procédé dans la salle  
de réunion du siège de la  
province de Médiouna, à  
l'ouverture des plis relatifs  
à l'appel d'offres sur offres  
de prix pour ACHAT DE  
MATÉRIEL INFORMATIQUE  
POUR LE COMPTE DE LA  
PROVINCE DE MÈDIOUNA.  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au bureau  
du secrétariat général de la  
province de Médiouna (division  
de budget et des marchés/  
service des marchés), il peut  
également être téléchargé à  
partir du portail des marchés  
publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de :  
Six mille dirhams (6 000,00  
Dhs)

L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à

la somme de trois cent quatre  
vingt quinze mille huit  
cent cinquante six dh TTC  
(395 856,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dossiers  
des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 27, 29 et 31 du  
décret n° 2.12.349 relatif  
aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit envoyer par courrier  
recommandé avec accusé  
de réception au bureau  
précité.

• Soit déposer contre récépissé  
leurs plis dans le bureau  
du secrétariat général de  
la province de Médiouna  
(division de budget et des  
marchés/service des  
marchés).

• Soit les transmettre par voie  
électronique au Maître  
d'ouvrage via le portail des  
marchés publics :  
www.marchespublics.gov.ma

• Soit les remettre au Président  
de la commission d'appel  
d'offres au début de la  
séance et avant l'ouverture  
des plis.

Les prospectus et les notices  
exigés par le dossier d'appel  
d'offres doivent être déposés  
dans le bureau du service  
des marchés avant le 26/11/2020  
à 15H00

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 09 du règlement  
de consultation.

N° 9243/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Province de Settat  
SG/D.E/S.M.  
AVIS DE LA CONSULTATION  
ARCHITECTURALE N°  
02/CA.INDH/2020

Le 30/11/2020 à 11heures,  
il sera procédé, dans le bureau  
du président de la commune  
territoire d'Amalou, il peut  
également être téléchargé à  
partir du portail des marchés  
publics www.marchespublics.gov.ma

Le dossier de la consultation  
architecturale peut être  
retiré à la Division d'Équipement  
de la Province de Settat  
service des marchés, (Quartier  
administratif, Avenue Hassan II,  
Settat), à l'ouverture des  
plis des architectes relatifs à  
la consultation architecturale  
pour: La conception et le  
suivi des travaux de construction  
d'un hospice pour les  
vieux de la ville de Ben Ahmed  
- Province de Settat.

Le budget prévisionnel  
maximum, hors taxes, pour  
l'exécution des travaux à  
réaliser est de Deux Million  
Deux Cent Mille Dirhams  
H.T (2 200 000,00 DH H.T).

Le contenu ainsi que la  
présentation des dossiers  
des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 100, 101 et 102  
du décret n°12-349 du 08  
Joumada I1434 (20/03/2013)  
relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé  
leurs plis dans le bureau  
des marchés de la Division  
d'Équipement de

la Province de Settat (Quartier  
administratif, Avenue  
Hassan II, Settat) ;

- Soit envoyer, par courrier  
recommandé avec accusé  
de réception, au bureau  
précité;

- Soit les remettre au Président  
du jury de la consultation  
architecturale au début  
de la séance et avant l'ouverture  
des plis.

- Il est prévu une visite des  
lieux le : 17/11/2020 à 12  
heures.

- Lieu de rencontre : Division  
d'Équipement de la Province  
de Settat

- L'admission des architectes  
est conditionnée par la  
présence à la visite des lieux

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 13 du règlement  
de la consultation architecturale

N° 9244/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE TAROU DANNT  
CERCLE D'IGHREM  
C.T D'AMALOU

AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 02/B.C.A/2020

Jeudi 03 décembre 2020 à  
11:30 heures. Il sera procédé,  
dans le bureau du président  
de la commune territoriale  
d'Amalou à l'ouverture  
des plis relatifs à l'appel  
d'offres ouvert sur offres  
de prix, pour :

Travaux d'alimentation en  
eau potable des douars  
ANERY, TIZI ANERY, AIT  
LAAJEL, et MASMOU  
relevant de la commune  
territoriale d'AMALOU, 3ème  
tranche, la province de  
Taroudant

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré du bureau  
du président de la commune  
territoire d'Amalou, il peut  
également être téléchargé à  
partir du portail des  
marchés publics  
www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de  
(40 000,00Dhs) Quarante  
Mille dirhams.

L'estimation des coûts  
des prestations établies par  
le maître d'ouvrage est  
fixée à la somme de :

(1 127 439,00 Dhs). Un  
million Cent Vingt Sept Mille  
Quatre Cent Trente Neuf et  
00 Cts.

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes  
aux dispositions des articles  
27, 29 et 31 du décret n°  
2.12.349 relatif aux marchés  
publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer par courrier  
recommandé avec accusé  
de réception au bureau  
précité.

- Soit déposer contre récépissé  
leurs plis dans le bureau  
du président de la commune  
territoire d'Amalou;

- Soit les remettre au Président  
de la commission d'appel  
d'offres au début de la  
séance et avant l'ouverture  
des plis.  
- Soit envoyer par portail  
électronique au site des  
marchés publics  
www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues  
par l'article 4 du règlement  
de consultation.

N° 9245/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA CULTURE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS  
DÉPARTEMENT DE LA  
JEUNESSE ET DES  
SPORTS

COMPLEXE SPORTIF  
MOHAMMED V DE  
CASA ET BASE NAUTIQUE  
DE MOHAMMEDIA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° : 09/CSMV/2020

Le 17 décembre 2020 à 10 h  
(dix heures), il sera  
procédé, dans le bureau du  
directeur du Complexe  
Sportif Mohamed V de  
Casablanca situé à Rue Caïd  
Al Achtar Maarif Casablanca  
à l'ouverture des plis relatifs  
à l'appel d'offres sur offres  
de prix pour la restauration  
des Sportifs au centre des  
sports et de loisirs Al  
Misbahiat, situé au  
boulevard Mohamed VI  
sis à la préfecture de  
Mohammedia.

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré du bureau  
du directeur du Complexe  
Sportif Mohamed V de  
Casablanca situé à Rue Caïd  
Al Achtar Maarif Casablanca,  
il peut également être  
téléchargé à partir du  
portail des marchés publics,  
www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de :  
90.000,00 dhs (Quatre  
vingt dix mille dhs).

L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de : 3.204.960,00  
dhs (Trois million deux cent  
quatre mille neuf cent  
soixante dhs).

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes  
aux dispositions des articles  
27, 29 et 31 du décret n°  
2-12-349 relatif aux marchés  
publics.

Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer, par courrier  
recommandé avec accusé  
de réception au bureau  
précité ;

- soit déposer contre récépissé  
leurs plis dans le bureau  
de directeur du Complexe  
Sportif Mohamed V de  
Casablanca sis à Rue Caïd  
Al Achtar Maarif Casablanca.

- soit les remettre au président  
de la commission d'appel  
d'offres au début de la  
séance et avant l'ouverture  
des plis.

- Il est porté à la connaissance  
des concurrents qu'en  
vertu de l'arrêté du  
Ministre de l'Économie  
et des Finances n° : 20-14  
du 8 dou al kaada 1435 (4  
septembre 2014) relatif à  
la dématérialisation des  
procédures de passation  
des marchés publics, il est  
prévu la possibilité, soit de  
la réception électronique  
des offres, soit la réception  
des offres sur support  
papier.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 06 du règlement  
de la consultation.

N° 9246/PA

# Sport

## Mustapha El Khalfi confirmé en tant qu'entraîneur du FUS

*Mehdi Attouchi prolonge son contrat avec l'OCS*



**M**ustapha Khalfi s'est engagé, officiellement, avec le FUS de Rabat en qualité d'entraîneur de l'équipe pour trois années, a annoncé le club de la capitale. "L'entraîneur Mustapha Khalfi a paraphé un contrat de trois saisons avec le club de la capitale, soit jusqu'au terme de la saison 2022/2023", a indiqué le FUS dans un communiqué publié sur son site internet.

Le nouveau coach du FUS, qui a officié plusieurs saisons en tant qu'entraîneur adjoint, avait pris les commandes du club en janvier dernier et a réussi à

mener le club à la 4ème place du classement cette saison.

Il y a lieu de rappeler que côté effectif, le FUS, qui a vu partir Ayoub Skouma au WAC et Abderrahim Makrane au MAS, a renforcé ses rangs par le recrutement de l'Ivoirien Cedric Elysee Kodjo qui évoluait au Wydad de Fès.

"Le milieu de terrain offensif a paraphé un contrat de trois saisons en faveur du FUS avec lequel il est lié jusqu'en juillet 2023", a indiqué un communiqué publié sur le site internet du club.

La même source a ajouté que l'Ivoi-

rien s'est engagé en faveur du club de la capitale après avoir satisfait la traditionnelle visite médicale. Agé de 27 ans, le joueur évoluait depuis deux saisons au sein de la formation du Wydad Fès après des passages notamment à l'USM Oujda et au Séwé Sport (Côte d'Ivoire).

En plus de Kodjo, le FUS avait également recruté l'attaquant Reda El Hajhouj pour une durée de trois ans. Agé de 26 ans, le joueur évoluait la saison dernière à l'Olympique de Khouribga après des passages au Wydad de Casablanca, à Ajman Club (Emirats Arabes Unis) ou encore à

l'USM Alger (Algérie).

Par ailleurs, le défenseur Mehdi Attouchi a renouvelé son contrat avec l'Olympique de Safi (OCS), pour deux saisons sportives supplémentaires.

Selon un communiqué du bureau dirigeant dudit club, Mehdi Attouchi (25 ans) continuera à défendre les couleurs de l'OCS pour les deux prochaines saisons.

En renouvelant le contrat de Mehdi Attouchi, le bureau dirigeant a voulu conserver l'un des piliers de la défense de l'équipe safiote et un joueur qui s'est illustré lors de la précédente saison.

## Stage de formation au profit des entraîneurs de football de la Ligue du Sud

**L**a Ligue du Sud de football à Marrakech a organisé, du 30 octobre dernier au 1er novembre courant, un stage de formation au profit des entraîneurs qui lui sont affiliés, pour l'obtention de la licence d'entraîneur catégorie "D".

Cette session de formation encadrée par le directeur technique de la Ligue du Sud, Abderrazak Laâmrani, assisté par plusieurs cadres techniques de ladite Ligue, a ciblé 34 entraîneurs, dont deux femmes.

La formation a été axée sur l'initiation de la catégorie dont l'âge est compris entre 6 et 12 ans aux principes de base du football.

Le programme de formation est scindé en plusieurs modules spécifiques sur la détection de talents footballistiques parmi les jeunes et l'enseignement des règles de la discipline à travers l'adoption de jeux éducatifs et d'entraînement qui se déroulent avec un nombre limité de joueurs dans une superficie réduite.

La session a aussi abordé le contenu de la catégorie D, les conditions de son obtention dont la disponibilité physique, l'âge requis (entre 18-45 ans) et le niveau scolaire nécessaire (3è année du secondaire collégial au minimum).

Cette formation s'est clôturée par un parade foot-

ballistique pour la catégorie des 9-12 ans dans la région Loudaya (préfecture de Marrakech) en présence du membre de la direction technique nationale relevant de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), Badou Zaki.

M. Zaki, qui est venu s'enquérir de la situation de la Ligue du Sud de football, a, à cette occasion, suivi un exposé du directeur technique de ladite Ligue, avec un focus sur des données et des statistiques sur les sélections affiliées à cette Ligue.

La Ligue du Sud de football compte 120 équipes évoluant en division d'honneur, 40 équipes de futsal, 20 équipes féminines, 200 équipes des catégories junior, minime et cadet, soit au total 5.000 qui détiennent une licence au niveau de la Ligue.

A rappeler que la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) a exigé l'obtention de licences reconnues par la Fédération ou la Confédération africaine de football (CAF) pour entraîner des équipes et clubs.

Le processus d'obtention des licences se fait de manière graduelle en partant de la catégorie D (formation des catégories d'âge 6-12 ans), Licence C (13-15 ans), Licence B (16-19 ans) et licence A (entraîneur des équipes de la Botola Pro).

## Bientôt un bureau dirigeant du KACM



**L'**élection du nouveau bureau dirigeant du Kawkab Athletic Club de Marrakech (KACM) aura lieu le 10 novembre courant et ce, lors d'une Assemblée générale électorale prévue à cet effet.

"Le secrétariat général du KACM a reçu une liste unique dont la tête de liste est Redouane Hanich", indique un communiqué du club.

A l'ordre du jour de cette AG électorale figurent l'examen du procès-verbal de la précédente AG, ainsi que l'examen et l'approbation des rapports moraux et financiers au titre des saisons sportives 2018-2019 et 2019-2020.

Il s'agit, en outre, de l'examen du rapport des comptes et de la discussion des propositions formulées par les adhérents à l'administration de l'association, outre l'élection des commissions permanentes.

Les travaux de l'AG électorale se dérouleront dans la salle des conférences du Grand stade de Marrakech dans le strict respect des mesures préventives visant à enrayer la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), conclut le communiqué.

# Le Real se rassure en s'offrant l'Inter

*Marseille dans la légende noire, le Bayern irrêtable*



Marseille, à jamais les derniers? Humilié à Porto (3-0), l'OM a subi mardi une 12e défaite d'affilée en Ligue des champions, égalant la pire série de la compétition, alors que l'enchaînement record de victoires du Bayern Munich s'est poursuivi à Salzbourg (6-2).

"A jamais les premiers" à avoir soulevé la C1 parmi les clubs français, les Marseillais sont malheureusement entrés dans la légende noire de l'épreuve avec une nouvelle déconvenue mardi soir au stade du Dragon, la douzième de suite depuis leur dernier succès enregistré en 2012.

C'est autant que la triste série de 12 défaites du club belge d'Anderlecht (2003-2005), qui détenait seul le record jusque-là, et l'OM peut craindre de voir son bilan s'alourdir encore: à mi-parcours de la phase de poules, Marseille compte zéro point, zéro but et semble quasiment écarté de la course aux huitièmes de finale.

Pour son retour dans son club de cœur, l'entraîneur portugais de Marseille, André Villas-Boas, aura été impuissant à remobili-

ser ses joueurs, maladroits jusqu'à la caricature sur l'ouverture du score de Moussa Marega (4e), sur le penalty manqué par Dimitri Payet (10e) ou sur celui provoqué par Jordan Amavi et transformé par Sergio Oliveira (28e s.p.).

Luis Diaz a clôturé la marque (69e) et enfoncé Marseille à l'aube de la phase retour qui débute par la réception de Porto au Vélodrome le 25 novembre.

"Notre objectif maintenant reste de polir notre image, parce que pour l'instant, elle est ridicule", a pesté Villas-Boas au micro de RMC Sport.

Dans un groupe largement dominé par Manchester City (9 pts), vainqueur 3-0 de l'Olympiakos (3 pts), et Porto (6 pts), l'OM n'a déjà plus que la troisième place synonyme de Ligue Europa à espérer aller chercher...

Au Bayern Munich, champion d'Europe en titre, la dynamique victorieuse continue: le club munichois a pour sa part enchaîné un 14e succès d'affilée en C1, record absolu, en écrasant Salzbourg 6-2.

Les Autrichiens étaient pourtant parve-

nus à revenir à 2-2 mais les Bavarois ont marqué quatre fois dans les dernières minutes par Jérôme Boateng (79e), Leroy Sané (83e), Robert Lewandowski (88e) et Lucas Hernandez (90e+2).

Les Bavarois (9 pts) prennent le large en tête du groupe A d'autant que l'Atlético Madrid (2e, 4 pts) n'a pu faire mieux qu'un match nul 1-1 à Moscou sur la pelouse du Lokomotiv.

Dans l'affiche de la soirée, le Real Madrid de Zinédine Zidane a enfin lancé sa saison européenne en domptant 3-2 l'Inter Milan d'Antonio Conte, ancien équipier de "Zizou" à la Juventus.

Battu en ouverture par le Shakhtar Donetsk (3-2) puis freiné par Mönchengladbach (2-2), le club merengue s'en est cette fois remis au jeune attaquant brésilien Rodrigo (80e) pour forcer le destin, alors que Lautaro Martinez (35e) et Ivan Perisic (68e) avaient répondu à Karim Benzema (25e) et Sergio Ramos (33e), auteur de son 100e but sous le maillot du Real.

Cela permet à la "Maison blanche" (4 pts) de revenir à hauteur du Shakhtar (4 pts),

étrillé 6-0 par le Borussia Mönchengladbach avec un Alassane Pléa intenable.

L'attaquant français a été l'homme du match à Kiev, avec un triplé et une passe décisive, permettant au Borussia de prendre les commandes du groupe B avec 5 pts. L'Inter ferme la marche (2 pts).

Tout va pour le mieux pour Liverpool, lancé vers les huitièmes de finale avec une troisième victoire en autant de matches (9 pts), cette fois sur le terrain de l'Atalanta Bergame (5-0).

Le champion d'Europe en 2019 affiche en outre un beau mélange de sang neuf et d'expérience avec un triplé somptueux du jeune Portugais Diogo Jota (16e, 33e, 54e), et deux buts des valeurs sûres Mohamed Salah (47e) et Sadio Mané (49e).

Les Reds de Jürgen Klopp dominent largement le groupe D devant l'Ajax Amsterdam (4 pts), qui a dompté Midtjylland 2-1 en dépit de nombreuses absences liées à des cas de Covid-19. L'équipe néerlandaise reste au coude à coude avec l'Atalanta (4 pts) pour le deuxième billet qualificatif pour les huitièmes.

## Maradona opéré avec succès d'un hématome à la tête



Diego Maradona, légende du football argentin, a été opéré avec succès mardi soir d'un hématome à la tête, cinq jours après avoir fêté son soixantième anniversaire.

"L'hématome a pu être évacué avec succès. Diego a bien toléré la chirurgie. Il est réveillé et tout va bien", a annoncé en conférence de presse son médecin Dr Leopoldo Luque, chirurgien de la clinique privée de la ville d'Olivos, au nord de Buenos Aires, où l'intervention a duré deux heures.

La star y avait été transférée après une pre-

mière hospitalisation, lundi, à La Plata, à 60 km au sud de la capitale.

Des groupes de supporters s'étaient rassemblés aux portes de la clinique, dans la ville d'Olivos, y déployant de grandes banderoles à l'effigie de leur idole argentine. Ils y ont accueilli la bonne nouvelle par des chants, et dans l'euphorie.

L'un d'eux, Oscar Medina, était venu avec sa femme "soutenir le plus grand joueur de tous les temps". "Une fois de plus, la santé lui a joué un tour mais il a des anticorps pour récupérer avec le soutien du peuple", a-t-il dit à l'AFP, ajoutant un "On t'aime Diego Armando!"

Le mot clé #FuerzaDiego (Courage Diego) s'était répandu sur les réseaux sociaux, à l'adresse du champion du monde 1986 (au Mexique).

"Il va rester en observation", a précisé son médecin.

Diego Maradona avait été transporté vers cette clinique après qu'un scanner eut révélé la présence de l'hématome.

Répétant que l'extraction d'un hématome sous-dural, situé dans la tête, est une "opération de routine", le Dr Luque avait rappelé que l'expresidente argentine Cristina Kirchner (2008-2015) avait subi la même intervention au cours de son mandat.

"C'est un patient âgé avec beaucoup de pressions dans sa vie. C'est un moment où nous devons l'aider. C'est très difficile d'être Maradona", avait-il ajouté, avant l'opération. Le Dr Luque avait indiqué que l'ex-joueur souffrait "d'anémie" et était "un peu déshydraté".

Interrogé pour savoir si l'hématome pouvait être la conséquence d'un coup, le médecin avait indiqué que "les patients généralement ne se souviennent pas" de ce qui a pu être la cause. "Ce sont des hématomes imperceptibles", avait-il souligné.

Dès l'hospitalisation de l'ancien N.10, il avait exclu tout lien avec l'épidémie de coronavirus qui a durement touché l'Argentine.

Confiné depuis mars en raison de la pandémie et de sa santé fragile, Diego Maradona, entraîneur du club de Gimnasia y Esgrima La Plata,

avait insisté vendredi pour diriger l'entraînement de ses joueurs, le jour de son 60e anniversaire.

Mais il ne semblait pas en forme et marchait avec difficulté. Il n'était resté que quelques minutes sur le terrain avant de se retirer avec l'aide de ses adjoints.

La vie de la star argentine a été rythmée par de nombreux problèmes de santé, dont certains liés aux excès en tous genres qui l'ont parfois fait flirter avec la mort.

En 2000, il avait eu une crise cardiaque à la suite d'une overdose dans la cité balnéaire uruguayenne de Punta del Este. Il avait ensuite suivi une longue cure à Cuba.

En 2004, alors qu'il pesait plus de 100 kg, une autre crise cardiaque l'avait terrassé à Buenos Aires, mais il s'en était sorti.

Il avait ensuite subi une opération chirurgicale de l'estomac qui lui avait permis de perdre énormément de poids. Le Dr Luque a d'ailleurs expliqué qu'en raison de cette intervention, l'ancien champion avait du mal à fixer le fer, ce qui le rendait plus sensible aux risques d'anémie.

En 2007, une consommation excessive d'alcool l'avait conduit à l'hôpital. Dernièrement, il a dû se faire poser une prothèse à cause de ses genoux douloureux.

Tout comme le Brésilien Pelé, qui a fêté ses 80 ans en octobre, Maradona est considéré comme l'un des plus grands joueurs de football de tous les temps.

## Des visières artisanales pour soutenir les médecins vénézuéliens sous-équipés

Un rivet, deux rivets et la visière est prête: dans un quartier pauvre de Caracas, cinq jeunes Vénézuéliens fabriquent des protections faciales qu'ils offrent aux médecins, largement sous-équipés dans leur lutte contre la pandémie de coronavirus.

"C'est notre devoir", explique Angelo Rangel depuis l'atelier du quartier d'El Cementerio où il confectionne les écrans de protection avec quatre amis.

Depuis qu'ils ont commencé à mettre la main à la pâte en juillet, ils ont déjà fabriqué 720 unités qui ont toutes été données à des professionnels du secteur de la santé par le biais d'organisations non-gouvernementales.

Des rivets aux pinces, jusqu'à la visière protectrice et à la courroie de maintien pour la tête, tout le matériel a été acheté grâce à des dons.

"Je n'ai pas d'usine, je ne travaille pas pour l'Etat, je ne suis qu'une goutte d'eau au milieu de l'océan. Je fais ce que je peux", explique Angelo qui gagne sa vie en travaillant pour des ONG. Il voit dans son activité bénévole "un devoir" qui lui permet de se maintenir dans la société vénézuélienne, plongée dans la pire crise économique de son histoire récente.

Le matériel de protection mis à disposition des médecins, infir-



mières et brancardiers "est très limitée" dans les établissements publics, souligne Mauro Zambrano, responsable syndical dans le milieu hospitalier à Caracas. Selon lui, seule la moitié des besoins en gants et masques chirurgicaux est satisfaite dans les hôpitaux de la capitale. Les médecins sont d'ailleurs parfois obligés d'utiliser les masques plusieurs fois.

Alors, le matériel que fabri-

quent Angelo et ses amis, même s'il est loin d'être "suffisant" représente "une aide inestimable", souligne Mauro Zambrano.

Mais les visières ne remplacent pas les masques. En France, porter uniquement l'un de ces écrans de protection sans masque expose à une amende dans les lieux où le port du masque est obligatoire. Dans d'autres pays, les visières viennent en complément du

masque.

Le gouvernement du président socialiste Nicolas Maduro se targue d'avoir réussi à "freiner" la pandémie grâce à un système de confinement baptisé "7+7" où une semaine de confinement strict alterne avec une semaine de confinement "assoupli".

Officiellement, le Venezuela, pays de 30 millions d'habitants, a recensé un peu plus de 90.000 cas

de coronavirus et environ 800 décès liés à la maladie. Mais des ONG comme Human Rights Watch et l'opposition vénézuélienne pensent que ces chiffres sont bien en deçà de la réalité.

L'ONG vénézuélienne Medicos unidos (Médecins unis) a ainsi recensé 237 décès dus à la Covid-19 dans le seul milieu médical.

Le local dans lequel Angelo et ses amis confectionnent les visières était un ancien atelier de couture. En guise de loyer, les cinq jeunes donnent, quand ils le peuvent, des médicaments à la propriétaire.

"Maintenant, on sait vraiment faire un peu de tout", raconte Leymer Mujica, pâtissier de 24 ans, qui, lorsqu'il n'a pas les mains dans la crème fraîche et les œufs, joue de la pince pour fixer les rivets sur les visières.

Mais Angelo, Leymer et leurs amis ont rapidement été rattrapés par la réalité vénézuélienne... et l'inflation galopante qui a atteint 844% entre janvier et septembre, selon les chiffres de la Banque centrale.

Aujourd'hui, même les prix exprimés en dollars sont sujets à l'inflation. Et les trois dollars que les bénévoles consacraient à chaque visière à leurs débuts sont désormais bien trop justes.

"Il faut pas mal chercher" pour trouver le matériel, résume Angelo.

## Bourek à la viande hachée et aux pommes de terre

**Ingrédients :** 4 Pers.

Un paquet de feuille de brick  
200 g de viande hachée  
4 pommes de terre  
4 œufs  
6 olives noires  
6 olives vertes  
2 morceaux de fromages fondus  
Fromage râpé  
1 gousse d'ail  
1 oignon  
Persil arabe et coriandre  
Sel, poivre

**Préparation :**

1. Commencez par éplucher vos pommes de terre et faites-les cuire dans de l'eau. Une fois que ces dernières sont cuites, il vous suffit de les écraser à l'aide

d'une fourchette. Faites également cuire un œuf.

2. Faites revenir dans une poêle un oignon et une gousse d'ail ainsi que votre viande hachée. Salez et poivrez en fonction de vos goûts.

3. Ajoutez les pommes de terre à votre viande hachée et ajoutez votre œuf dur en petits morceaux. Rajoutez également vos olives que vous aurez pris le temps de couper.

4. Ajoutez votre fromage râpé et votre fromage fondu, ainsi que le reste des ingrédients.

5. Coupez vos feuilles de brick en deux et tentez de former une sorte de boudin. Il vous suffit ensuite de le faire revenir dans une poêle des deux côtés avec un peu d'huile chaude. N'oubliez pas d'ajouter une touche de persil arabe et de coriandre.



## Quand l'intelligence artificielle aide au diagnostic précoce d'Alzheimer



Des chercheurs d'IBM et des laboratoires Pfizer souhaitent perfectionner la technique de détection des premiers signes de la maladie d'Alzheimer, grâce à l'intelligence artificielle. Si des tests simples, réalisés à la base de dessins, permettent aux médecins de déceler de premiers signes alarmants, l'intelligence artificielle pourrait bien produire des résultats beaucoup plus fiables qu'aujourd'hui.

C'est la revue scientifique The Lancet qui rend compte de cette avancée. Les chercheurs se sont pour cela appuyés sur des données, s'étendant sur de nombreuses années, relatives à l'examen d'un dessin bien précis, qui représente ici deux enfants dans une cuisine en train de voler des cookies dans le dos de leur mère.

Il faut savoir que ce test du dessin n'est pas

nouveau en soi, mais jusqu'à présent il était soumis à la seule appréciation humaine, celle d'un médecin. Ici, il est question de mettre l'intelligence artificielle à contribution, pour des résultats plus précis. Et il semblerait que cela marche.

A partir des réponses écrites fournies au fil des ans par un échantillon de 80 patients, dont finalement la moitié développeront la maladie après 85 ans, les médecins ont réussi à prédire les premiers symptômes dans environ 60% des cas.

Cette même analyse par une intelligence artificielle a conduit à un taux de "réussite" de 70% selon les chercheurs. Et ce n'est qu'un début. Selon eux, l'analyse à l'avenir d'exams oraux affinerait encore davantage les résultats.

Pour rappel, le diagnostic de la maladie d'Alzheimer est extrêmement complexe.